

LE BAPTISME SEPARATISTE AU TCHAD

(Succinct historique
des missions et églises baptistes
au Tchad)

PHILPPE NATOYOU M DÔH



Études **B**ibliques **P**our **A**ujourd'hui

WWW.EBPA-PUBLICATIONS.ORG INFO@EBPA-PUBLICATIONS.ORG

Préface de l'auteur

“Le Baptisme Séparatiste au Tchad” largement diffusé en photocopies depuis 1986, a rencontré l’enthousiasme d’un grand nombre de personnes et a suscité l’exaltation de beaucoup de mémorialistes qui s’en sont inspirés ou référés. A la demande réitérée, tant de l’intérieur que de l’extérieur, l’auteur décide de le faire éditer.

Revu, aménagé et augmenté, ce livre rencontrerait encore plus d’estime et répondrait certainement aux attentes de nombreux sollicitateurs pour la gloire du Seigneur.

Ce livre traite non seulement l’historique Baptiste, mais donne également quelques renseignements sur les autres missions et églises protestantes au Tchad.

**ORDRE D'ARRIVEE
DES MISSIONS EVANGELIQUES
AU TCHAD**

- 1920, Mission Fraternelle Luthérienne à Léré au Mayo Kebby
- 1925, Baptiste Mid Mission à Ft Archlt (Sarh) au Moyen-Chari
- 1926, Sudan United Mission à Moundou au Logone Occidental
- 1926, Mission Evangélique (Assemblée Chrétienne)
Fort-Lamy (Ndjamena)
- 1927, Baptiste Mid Mission à Doba au Logone Oriental
- 1935, Mission Evangélique des Frères à Baibokoum
- 1949, Baptiste Mission à Bitkine au Guéra
- 1966, Missionary Aviation Fullowship à Bol au Lac

Les dates indiquent l'arrivée des premières Missions Evangéliques Protestantes dans les localités sus-indiquées avant les autres.

INTRODUCTION

Jusqu'au moment de la prise en main de la destinée du pays en 1960, le passé des églises évangéliques dites protestantes avec les missionnaires de la Bonne Nouvelle, de Vérité et de Lumière, durant environ un demi-siècle d'existence au Tchad, se confond avec la période de dépendance coloniale. L'Évangile apporté aux populations autochtones faisait penser que Christ serait de race blanche et regarderait à l'apparence des hommes; que Dieu aurait de considération particulière. De ce fait, la bonne nouvelle dans les premiers moments avait été entourée de scepticisme et de suspicions, car on la considérait comme corollaire du colonialisme cassant. Quelques-uns des premiers croyants qui avaient tant bravé pour rompre avec leurs traditions ancestrales ont parfois de pénibles souvenirs, souvenirs dont certains sont restés vivaces dans les esprits en raison de la meurtrissure du cœur.

En effet, sans minimiser le côté évangélique évident, certains comportements, actes et langage des ambassadeurs de l'Évangile n'étaient pas de nature à s'aligner dans l'esprit chrétien et à plaire au nègre, eu égard au contexte administratif et politique très pénible d'alors. Des frustrations que même la morale civile ne saurait négliger avait jeté le discrédit sur l'Évangile de Vérité et d'Amour. De plus, les épreuves des années 1973 – 1975 imposées par le paganisme idéologique de l'initiation aux rites païens étaient venues perturber le grand réveil de l'Église et provoquer le désarroi parmi les tièdes. Cependant l'œuvre des pionniers, le sang des martyrs et l'attitude courageuse de plusieurs chrétiens ont imprimé d'une manière indélébile la semence de l'Évangile du Salut au Tchad.

PRESENTATION

En 1925, les Baptistes fundamentalistes arrivèrent au Tchad et s'implantèrent à Balimba dans la banlieue de Fort-Archambault (Sarh). Ils emboîtèrent les pas aux Luthériens qui étaient à Léré depuis 1920. Ils étaient aussitôt suivis par la Sudan United Mission à Moundou et par l'Assemblée Chrétienne au Tchad à Fort-Lamy (N'Djamena) en 1926.

En provenance de Bangassou (République Centrafricaine), les Baptistes venaient avec Paul Metzler. L'administrateur des colonies De Coppet allotit un terrain en dehors de la zone urbaine et l'affecta à la dite mission sous l'appellation de "Mission Evangélique." La famille Metzler s'y installa et en compagnie des Banako et Kongoma qui l'avaient suivie, débuta l'évangélisation de proximité.

Un an après, une chapelle vit le jour à Kemdéré. Dans la même année, Moissala connut les baptistes de passage, car après la reconnaissance du terrain, le suivi n'avait pas été normalement assuré. En effet, pour raison de compromis avec Dr John Olley des Assemblées Chrétiennes, le terrain fut abandonné. Toujours en 1926, des stations permanentes baptistes furent installées à Doba avec Walter Ganz et Clarence Jennette, et à Kyabé avec Hamman.

En 1927, Ngodéré connut à son tour une évangélisation systématique avec Djimhorban suivi de son compatriote Ngarhiguim dont le zèle fanatique à la manière des rites païens avait discrédité le travail salvateur.

En 1948, une station permanente est créée à Fort-Archambault centre où les portes de l'église s'ouvrirent avec Burkhard. La distance de Balimba était ainsi réduite pour les nombreux croyants qui éprouvaient d'inhérents problèmes naturels et coloniaux.

En 1949, Burkhard quitta Fort-Archambault pour le Guéra où il fonda une église Baptiste à Bitkine en compagnie de Djibrine Kemhonan et de Madjimbatim.

Dans les années 1960, le Salamat connut une évangélisation avec les serviteurs nationaux de Dieu. Moïse Gombéré et Ferdinand Yambaye avaient travaillé dans la zone d'Am-Timan, tandis que Matthieu Singa avait évolué à Haraze-Mangueigne.

Les premiers collaborateurs des missionnaires baptistes étaient formés à Kaga-Bandoro (Fort-Crampel) en République Centrafricaine à partir de 1934, dans la langue Sango alors en vogue. Pour répondre aux besoins pressants de l'Évangile, la première École Biblique fut implantée à Koumra en 1949, toujours avec le Sango comme langue d'études.

De la colonisation à l'indépendance, les implantations et actions baptistes étaient limitées, car chaque dénomination évangélique avait sa zone concédée par l'autorité coloniale. Ce fut ainsi que les baptistes avaient évolué en vase clos, savoir exclusivement au Moyen-Chari, en partie. Mais dans les années 1990, le sursaut des autres coreligionnaires galvanisa les baptistes qui s'implantèrent dans la capitale et partant, dans certaines localités du Pays.

A partir des années 1950, c'était l'euphorie évangélique, mais quand vinrent les années 1970, des perturbations politiques exaspérèrent et endeuillèrent les baptistes et les assemblées chrétiennes, bref les églises évangéliques.

Enfin, l'objectif en vue est le baptisme fondamentaliste. Le survol des autres dénominations et associations sont faites à titre indicatif, car elles font cause commune quant au motif de la présence et aux actes des promoteurs. De plus des sectes caractérisées par le matérialisme pullulent à partir des années 1980 au Tchad et prennent des appellations attirantes et alléchantes, sectes qui sont des vrais appâts pour ceux qui veulent vivre leur foi en Jésus-Christ par leur

sanctification et leurs bonnes œuvres. “Vous les reconnaîtrez à leurs fruits” a dit le Seigneur, (Matth 7 :16 à 20).

BAPTISTE MID MISSION ET SA NAISSANCE

La baptiste Mid-Mission (B.M.M) en Afrique centrale fut l'œuvre du Révérend William C. Haas qui, ordonné à l'âge de 21 ans, servit comme Pasteur dans son Eglise locale (Mémorial Baptist Church) de Columbus dans l'Etat d'Ohio, au centre nord des Etats Unis d'Amérique. En décembre 1911, la famille Haas composée de trois personnes (lui, sa femme et son fils âgé de 18 mois), s'embarqua pour l'Afrique avec les soins de son église, et après avoir répondu à l'appel de la Mission Intérieure de l'Afrique (A.I.M). Haas commença son travail en Tanzanie dans l'Afrique orientale anglophone par l'étude du milieu et des langues de la région. Il quitta plus tard les territoires britanniques et parvint au Congo-Belge (Zaire) où il travailla à Mahagi au milieu des populations redoutées, cruelles et hostiles, là où les guerres tribales sévissaient presque sans répit. Il quitta Mahagi et arriva à Api-Hill où il tomba malade. Cela freina le travail et l'étude de la langue Sango qu'il entreprenait. Ramené par la grâce de Dieu à Kasengu en Ouganda où se trouvait une autre expédition missionnaire, il recouvra la santé et alla travailler au milieu des populations Alura. Il fut rejoint par Ralph Buxton et C.T Studd en provenance de l'Angleterre, envoyés également par la Mission Intérieure de l'Afrique. Invité à revenir dans une région où le travail était déjà bien avancé, notamment à Ukumba, il refusa. Continuant alors sa route, il arriva à Bampili le 31 décembre 1913. Là, il fut chaleureusement accueilli par l'administrateur belge des colonies. Il se mit aussitôt à étudier la langue locale des Sango et se familiarisa avec cinq autres dialectes de la région en vue d'être capable d'apporter l'Evangile dans les langues du pays. Tout en développant l'instruction évangélique, il organisait des classes de lecture syllabique et poursuivit la traduction de la parole qu'il avait entreprise. Dieu bénit son travail à Bampili, car beaucoup d'âmes se convertirent à l'Evangile. Constatant que la Mission Intérieure de l'Afrique et la Mission au cœur de l'Afrique

étendaient uniquement leur travail au Congo Belge, Haas décida de pénétrer au Congo Français (Afrique Equatoriale Française), dans les régions non encore évangélisées. Se faisant, il se désolidarisait de sa société missionnaire (Mission Intérieure de l'Afrique) qui lui interdisait de s'avancer plus à l'intérieur de l'Afrique. Il demanda aux autorités françaises l'autorisation de travailler dans leurs territoires. Après six mois de vaine attente de réponse, il quitta de son chef le Congo Belge au bout de dix huit mois de travail pour se porter sans garantie humaine vers le Congo Belge. En 1914 débuta l'expédition donc vers l'Afrique Equatoriale Française ; l'avance semée d'embûches fut très lente. Après avoir remonté l'Oubangui Chari, il arriva à Bangassou (R.C.A). Ce fut alors l'ombre de la naissance de la Baptist Mid Mission en Afrique Equatoriale Française. Ne rencontrant sur son passage que la langue Sango, Révérend Haas se mit sérieusement à l'étudier. Au bout de deux ans de travail tenace, de nombreuses âmes furent amenées au Seigneur Jésus. Placées ainsi devant le fait accompli, les autorités françaises se virent obligées de lui offrir leur assistance. Un terrain lui fut octroyé et il construisit sa base à Rifa. Le 4 juin 1916, la famille Haas s'embarqua dans un canot pour les Etats Unis d'Amérique. Elle y arriva vers la fin de l'année, après une périlleuse aventure évangélique de près de cinq ans. Durant tout le temps qui suivit son retour aux Etats Unis Amérique, Haas parcourut tout le pays pour parler des millions d'âmes perdues en Afrique Equatoriale Française. Les Eglises furent frappées d'une grande compassion, mais faute d'une organisation adéquate (le mouvement séparatiste n'était pas encore né), l'appel demeura sans suite et à la fin de 1917, il se rembarqua tout seul pour l'A.E.F, laissant sa femme et son enfant au pays. A son arrivée à Brazzaville les autorités françaises l'empêchèrent de continuer sa route vers son champ missionnaire. S'armant de patience et en attendant l'ordre, il reprit ardemment et assidûment ses études linguistiques, élaborait des textes, traduisait la Parole de Dieu et prépara des traités en langue Sango. Ne pouvant donc continuer son chemin devant le refus systématique des colons français, il écrivait régulièrement aux chrétiens de Bangassou, les exhortant à persévérer pour le Seigneur et entra en contact avec d'autres missions en vue d'une prise effective en main de son champ

missionnaire. Au printemps (début de la saison des pluies) de 1920, il retourna aux Etats Unis d'Amérique sans avoir revu son lieu de travail.

Dès que Révérend Haas arriva aux Etats Unis, il convoqua une réunion de Pasteurs et de Laïques baptistes le 5 octobre 1920, dans la première Eglise Baptiste à Elyra, dans l'Etat d'Ohio. A l'issue de cette réunion, une conférence générale de la coopération des Missions Baptistes de l'Amérique du Nord fut organisée; La Mission fut constituée en société et les statuts furent déposés aux autorités de l'Etat d'Ohio le 7 novembre 1921. Ce fut la naissance de la nouvelle mission. A l'issue de la conférence, un groupe de six missionnaires s'embarqua le 23 novembre 1920 pour l'Afrique Equatoriale Française, ayant à sa tête le fondateur de la Mission, le Révérend Haas et comprenant M. et Mme Ferd Rosenau, Mlle Rowena Becker, M. et Mme Arthur R. Young. Cette mission fut alors reconnue par les autorités coloniales de la France d'Outre-Mer et ainsi débuta normalement l'évangélisation de l'Afrique Equatoriale Française par la Mid African Mission. L'œuvre missionnaire baptiste prit de l'ampleur et en 1922, onze missionnaires exerçaient déjà leur ministère sur le champ. Le 21 août 1923, la "Baptist Mid Mission (B.M.M) substitua à la "Conférence Générale des Missions Baptistes Coopérantes d'Amérique du Nord, Inc", alors très complexe dans son appellation.

Le pionnier de la Baptist Mid Mission, le Révérend William C. Haas acheva sa mission évangélique sur terre le 28 mai 1924 à Bangassou où repose son corps dans le Seigneur Jésus-Christ.

BAPTIST MID MISSION AU TCHAD

"Allez faites de toutes les nations des disciples . . . et enseignez leur à observer tout ce que je vous ai prescrit" (Matth 28 :19-20).

En 1925, l'Eglise Baptiste Fondamentale et Séparatiste, généralement connue sous le nom de "Baptiste Mid Mission", qui

se trouvait implantée en Afrique Equatoriale Française (Afrique Centrale), notamment à Bangassou en République Centrafricaine depuis 1914, arrivait au Tchad sous l'appellation de "Mission Evangélique." En effet, après avoir constitué la Mission par le dépôt officiel en 1921 des statuts de la nouvelle institution chrétienne aux autorités américaines de l'Etat d'Ohio, et après avoir mis sur pied une structure opérationnelle, le pionnier William C. Haas s'élança plus à l'intérieur du continent africain, en territoires français, avec des collaborateurs dont plus tard Paul Metzler. En mission d'évangélisation en Oubangui-Chari (R.C.A) dans les années 1922 – 23, Paul Metzler quitta Fort-Crampel (Kaga-Bandoro) en 1925 pour le Tchad. A son arrivée à Fort-Archambault (Sarh), les administrateurs français des colonies le repoussèrent (si ce n'était de son plein gré) hors de l'agglomération urbaine. Ils lui donnèrent un terrain d'une superficie d'environ 50 ha à Balimba, banlieue située à cinq kilomètres de la ville, sur la rive gauche du Bahr-Kôh. Le 25 mars 1925, il s'installa dans cette zone dense mais également difficile en raison des oppositions coutumières et de l'inaccessibilité du lieu.

Fidèle à l'ordre de Christ et aux principes baptistes, Paul Metzler se mit à proclamer le salut en Jésus-Christ, de village en village, de concession en concession, avec la collaboration active de son épouse et des évangélistes d'origine centrafricaine, notamment Banako et Kongoma. Le début était dur, très dur, car l'évangélisation se faisait en langue Sango et les interprètes étaient parfois insuffisants pour traduire fidèlement dans les langues locales, le sens exact et profond de la nouvelle doctrine du salut ; Les campagnes d'évangélisation étaient souvent pleines d'embûches : réticence des colons français eux-mêmes et intransigeance de leurs auxiliaires, notamment du chef Bézo et de son entourage (on se souvient que les chefs étaient ennemis de Jésus et le méprisaient, et il disait que "le serviteur n'est pas plus grand que son maître"). Malgré donc l'hostilité de tous bords affichés par les autorités traditionnelles et établies, allant jusqu'aux flagellations, Paul Metzler ne céda pas. Il fallait, en effet à cette époque-là, l'endurance, la persévérance et l'humilité chrétiennes pour inculquer aux autochtones la notion du

salut par Jésus-Christ et pour lui conduire les premiers croyants. Malgré les incongruités, les populations accouraient à chaque séance d'évangélisation animée par le tintamarre de phonographe qui répercutait des cantiques en sango et autres. Bientôt le champ missionnaire de Balimba ne tarda pas à devenir une localité d'évolution sociale grâce à l'effort d'évangélisation

En 1928, Paul Metzler fut rejoint par d'autres compatriotes pasteurs-missionnaires parmi lesquels Arthur Seymour. En 1948, Paul Metzler fut victime d'un grave accident lors d'une réparation de voiture qui était suspendue à une branche d'arbre¹. Evacué sanitaire aux Etats Unis d'Amérique, il fut jugé inapte pour un travail en Afrique, surtout à Fort-Archambault où les infrastructures médicales étaient insuffisantes, voire inexistantes. Après un long traitement qui a duré des années, il ne renonça pas pour autant à sa vocation et revint au Tchad pour y continuer son œuvre missionnaire malgré l'opposition des parents. En 1965, ses malheurs physiques dûs à l'âge et à la santé aliénée le contraignirent à rentrer définitivement aux Etats-Unis d'Amérique où il fut recueilli au sein du Seigneur Jésus le 6 avril 1969, jour de la fête de Pâques.

Le pionnier baptiste au Tchad appelé vulgurairement "Massal" a laissé durant ses années de consécration et de mission évangélique, à ceux qu'il a conduits à Christ, une œuvre digne du Maître.

LA MISSION DANS LA PERIODE COLONIALE

La politique du changement des années 1947 – 52 qui intriguait les Français amena les autorités de la France d'Outre-Mer (Haut Commissaire, Gouverneurs des Territoires, Administrateurs des Régions et Districts) à prendre position en faveur de leurs intérêts. Elles invitèrent les missionnaires à reconsidérer

¹ *Ce vieil arbre (karité) est renversé par l'orage (134 mm de pluie) dans la nuit du 26 juillet 2008.*

l'enseignement de l'Évangile alors en pleine expansion, car l'Église était la vraie école d'éducation des nègres en cette période-là et cela donnait à réfléchir². Que d'obstacles avec les administrateurs des colonies ! Des croyants comme (François) Ngarta Tombalbaye, (Jules) Toura Ngaba, entre autres, intervenaient quelquefois pour reprendre certains administrateurs qui se rendaient dans les Églises, notamment dans celles de Fort-Archambault (Sarh) et de Fort-Lamy (N'Djamena) pour contester et les sermons des pasteurs-missionnaires et les engagements politiques des croyants. A Fort-Archambault, en 1952, des mésaventures prirent des tournures qui mirent même les missionnaires dans une délicate alternative. Dès lors, des mésententes étaient fréquentes, tantôt entre les administrateurs et les missionnaires, tantôt entre les missionnaires et les croyants, tantôt entre les administrateurs et les croyants en évolution. Certains missionnaires utilisaient sans scrupule la bastonnade³ à la manière des autorités coloniales; d'autres allaient jusqu'à prêcher que l'engagement politique, économique ou social des chrétiens dans le développement de leur pays ne convenait pas à l'esprit de l'Évangile de Christ. L'esprit de clairvoyance et d'évolution des croyants était de ce fait combattu par la plupart des missionnaires, car, disaient-ils, un homme instruit est impropre au royaume de Dieu. Le temps de rencontres pour les prières et pour les exhortations était en grande partie utilisé par certains missionnaires pour rabâcher des futilités au détriment de l'Évangile de vérité.

On faisait tout pour maintenir et les croyants et leur progéniture dans l'ignorance intellectuelle ; beaucoup d'auxiliaires des pasteurs-missionnaires étaient écartés de l'Église pour leurs pertinentes objections ou pour leur appartenance aux groupes politico-sociaux⁴. Partant, les dons venus de la métropole

² *Beaucoup de missionnaires ou d'auxiliaires de l'administration de l'époque étaient formés par les missions Évangéliques.*

³ *Ceci concerne toutes les dénominations confondues.*

⁴ *Eviter de favoriser une économie progressive en contradiction avec nos objectifs qui sont notre présence incontestable et notre prédominance dans tous les domaines (art 3) ; moi, je ne veux pas donner des instructions à mes nègres, car l'instruction dans leurs mains est une*

missionnaire en faveur des chrétiens nécessiteux n'ont pas fait honneur aux généreux donateurs ; certains missionnaires brûlaient les friperies qui pourraient être distribuées, même contre service s'il en était besoin. Des contacts humains et "fraternels" faisaient défaut chez la plupart des missionnaires, car manquant de chaleur chrétienne. Le nègre croyant était alors un préjugé de malédictions incurables et de maladies endémiques. Pendant les campagnes d'évangélisation, certains premiers missionnaires se faisaient transporter à califourchon ou en hamac pour passer les mares ou flaques d'eau.

A cause de la torpeur des pasteurs nationaux (évangélistes comme on les appelait), les missionnaires se refusaient de les associer aux importantes réunions concernant l'Eglise au Tchad. En effet, les nationaux étaient eux-mêmes confus devant leurs coreligionnaires blancs, car ils se sentaient insuffisants et se voyaient parfois incapables d'appréhender objectivement l'avenir de l'église locale.

Bref, cette période de contradiction quant au vrai rôle de l'Evangile de Lumière, de grâce et d'indulgence, semblerait être cause de la déception des inflexibles missionnaires dans les années sombres de l'Eglise au Tchad ! Certainement, les expulsions et les martyres des années 1973 – 75 et suivantes, indignèrent un bon nombre de missionnaires et certains abandonnèrent, hélas, ceux à qui ils avaient apporté la Bonne Nouvelle. Mais à la manière de Paul et Barnabas, premiers missionnaires de l'Eglise de Vérité qui, malgré les expulsions et persécutions n'étaient point inquiétés, ni découragés, ni aigris pour céder aux premières difficultés, très peu de missionnaires retournèrent toutefois dans les lieux dangereux où ils comptaient bien sûr de nombreux ennemis, mais aussi de nombreux amis pour exhorter les frères et sœurs, et soutenir l'action qu'ils avaient commencée. Il est évident que malgré leur résolution de

arme dangereuse pouvant les conduire à un certain raisonnement et leur permettre de se rendre compte des injustices que nous, blancs, commettons à leur égard'' (extrait des Articles des 12 commandements coloniaux et la note qui les accompagnait).

fidélité au Seigneur Jésus, les contrecoups ont désengagé la plupart des missionnaires qui ont par la suite abandonné leurs champs, mais certains y sont revenus après 1975 pour encourager l'œuvre des nationaux⁵; d'autres ont passé pour visiter et voir dans quel état spirituel se trouve l'Évangile de Lumière et de Salut afin d'édifier et de stimuler davantage les frères et sœurs en Christ⁶.

N.B : La famille James King qui n'était pas sur le champ dans les années de persécutions mais qui faisait son second séjour au Tchad, exhortait l'Église de Balimba le 26-07-81 à l'amour dans : Mat 22 :34-40, Rom 13 :8-10 et Gal 5 :13-15. La force des choses l'a obligée à repartir dans son pays.

Vers la fin de 1982 est arrivé le jeune couple Douglas pour un bref séjour à Balimba.

Tous ceux-ci partis, la relève est assurée par la famille Mark Seymour, Mlle Suzan Solkem Hossack et la famille Devis Dale pour la traduction de la Bible et Mlle Marjorie Tatter pour les écoles du dimanche des enfants.

OEUVRES MISSIONNAIRES

1. Oeuvres ecclésiastiques

«Ce que tu as entendu de moi... confie-le à des hommes fidèles qui soient capables de l'enseigner à d'autres » (2 Tim. 2 :2).

L'œuvre ecclésiastique accomplie au Tchad par la Baptist Mid-Mission avant l'abandon du champ missionnaire par les précurseurs

⁵ *Nous pensons aux familles des Drs Seymour et Snerly, à Mlle Mary Baker; à Mlles Bartow et Temple.*

⁶ *Gordon Wimer, Sinderson et Allen Fisher. Celui-ci s'adonne à l'œuvre de la traduction de la Bible en langues locales.*

fut les installations de 72 églises dans les centres urbains et ruraux du Moyen-Chari (exception faite à la Sous-Préfecture de Moïssala) et de 4 centres de formation biblique : Institut Biblique de Sarh, Ecole Secondaire Biblique de Balimba, Ecoles Bibliques de Koumra et de Kyabé. Les Ecoles Bibliques de Danamadji (Maro) et de Goundi ont vu le jour avec les autochtones respectivement en 1980 et 1993. A Balimba, l'Ecole de Théologie Biblique a ouvert ses portes en 1990 et l'Institut Biblique (nouvelle formule) en 2004. La Traduction de la Bible, principale œuvre de vulgarisation de l'Évangile dans un pays où les langues maternelles priment sur les langues vivantes, a débuté ses travaux en 1984 avec six langues : Day, Dem, Naa, Ngamh, Sar et Tumag. En 1997, elles sont rejointes par les Dagba et Ritho.

Le 25 mars 1925, le premier missionnaire de l'Eglise Baptiste, en l'occurrence Paul Metzler s'installait à Balimba. Entre 1925 et 1928 fut constituée la chapelle de Kemdéré après avoir organisé l'Eglise de Balimba. Vers 1927, l'Eglise fut créée à Ngodéré, alors second poste de l'administration militaire coloniale après Fort-Archambault (Sarh) au Moyen-Chari. En 1934, l'établissement permanent de la station de Koumra vit le jour avec les missionnaires Sinderson et Hamman, et l'évangéliste Moïse Naïboulo ; en 1926 furent créées les stations permanentes de Doba avec les missionnaires Gantz et Jennette, de Kyabé avec Hamman. Par suite du changement de dénomination de Gantz en 1928, Jennette repartit à Kaga-Bandoro (R.C.A). Quant à Hamman, il fut relevé en 1944 par Etienne Ouangara, l'un des premiers évangélistes centrafricains amenés au Tchad par les missionnaires ; Ouangara n'avait d'ailleurs quitté le Tchad qu'en 1974 pour son pays à la suite des menaces proférées contre lui pour avoir refusé d'adopter la nouvelle conviction ecclésiastique qui venait d'être officialisée (église évangélique tchadienne). En 1926, les Baptistes se rendirent à Moïssala pour reconnaître le terrain, mais ne s'y installèrent pas.

L'extension de la Bonne Nouvelle amena les missionnaires à construire une église à Fort-Archambault centre (Sarh), la cité où résidait un grand nombre de croyants qui se rendaient très régulièrement à Balimba, en parcourant 5 km pour recevoir

l'éducation chrétienne. En 1948, elle ouvrit ses portes sous la conduite de Burkhard qui partit ensuite à Bitkine pour la création de la Baptiste Mid Mission au Guéra, en compagnie de deux évangélistes tchadiens : Djibrine Kémhonian et Madjimbatim (celui-ci était un ancien militaire de l'armée française). La Baptiste Mid Mission au Guéra fut abandonnée plus tard en raison du changement de dénomination de son promoteur qui était d'une part victime d'une sanction disciplinaire et d'autre part à la suite de l'introduction de la Mission Evangélique des Frères.

A cause de ce revirement, Madjimbatim regagna son église d'origine à Koumra, tandis que Djibrine Kémhonian demeura auprès de Burkhard et mourut à Bitkine.

Les missionnaires de Kyabé, avec la collaboration des premiers serviteurs tchadiens, assurèrent l'évangélisation du Salamat. Moïse Ngoumbéré et Ferdinand Yambaye furent envoyés à Am-Timan ; Matthieu Singa partit de son côté à Aboudéïa où il resta jusqu'à la guerre civile de 1979. Il échappa belle au désastre par la puissante intervention de Dieu ; Jean Tamaya, envoyé à Haraze-Manguéigne fut fait prisonnier au cours de ces événements de 1979. Depuis, tous les serviteurs de l'Evangile du Salamat se retrouvent au Moyen-Chari où ils exercent leur ministère avec entrain et dévouement.

Tandis que les autres missionnaires formaient de futurs serviteurs de Dieu auprès d'eux-mêmes et sur le tas, les Baptistes créèrent des écoles de formation systématique pour répondre au besoin de l'Evangile. Ainsi en 1934, les premiers chrétiens jugés aptes à enseigner la nouvelle doctrine du salut qui venait d'être introduite au Tchad, furent envoyés à Bandoro (ex-Crampel) en R.C.A. En 1949, lorsque le besoin du Tchad se faisait croissant, la première école biblique fut créée à Koumra. De 1934 à 1983, plus de cent ouvriers étaient formés et envoyés sur les chantiers.

L'autonomie des églises baptistes réunies en association depuis 1962 est garantie par le règlement intérieur des églises. En effet, les églises baptistes, totalement indépendantes les unes des autres mais

responsables seulement de leurs activités devant le Seigneur, se concertent périodiquement et en différentes rencontres nationales sur la base doctrinale en vue d'une fraternelle communion.

2. Oeuvres sociales

“ J'ai prêché la repentance et la conversion à Dieu, avec la pratique d'œuvres dignes de la repentance (Acte 26 :20^b). Conscients sans nul doute du rôle de l'œuvre par la foi démontrée en son temps par l'apôtre Jacques, les représentants de la Baptiste Mid Mission n'ont pas failli au christianisme pratique, même si ces œuvres sont limitées seulement aux domaines de la santé et de l'enseignement ; la tentative agricole a lamentablement échoué par suite de mauvaise gestion. Au fait, la vie chrétienne implique à la fois croire et œuvrer. La relance en perspective des activités agro-sylvo et la création des œuvres socio-économiques qui sont en gestation avec A.T.E.B.A.M. donnerait un nouveau visage à l'évangélisation pratique des baptistes.

a) Installations et formation sanitaires

En 1946, une infirmerie assurée par Mlle Minns Jecicas fut installée à Balimba, selon le principe d'une âme saine dans un corps saint. Auparavant, les soins des maux bénins étaient dispensés par Mme Hamman dont le mari était revenu de Kyabé pour assurer l'intérim de Metzler alors en congé. En 1949, Mlle Minns fut remplacée par Mlle Hélène Metzler qui fut à son tour relevée en 1961 par Jacques Djimasbé Gairé. En 1968, une maternité vit le jour à côté du dispensaire de Balimba. L'illustre centre médical baptiste de Koumra dit "Hôpital Seymour" en raison de sa renommée, ouvrit ses portes en 1949 avec Mlle Minns Jecicas venue de Fort-Archambault. Elle fut remplacée en 1956 par le Dr Culen, avec la création d'une maternité. En 1948, ce fut le dispensaire de Donio à Kyabé qui vit le jour avec Mlle Bartow, dispensaire auquel fut associé un embryon de maternité qui se développa très rapidement. Le dispensaire de Danamadji surgit avec M. Beyer Georges en 1969, très tard en raison du passé administratif du poste de Maro. Sous la

tempête des événements, une maternité fut construite à coté du dispensaire en 1974 par les soins de l'Eglise (et non de la Mission), ce qui rendit gloire au Seigneur, car toute œuvre voulue de Dieu s'accomplit malgré les obstacles des hommes. L'œuvre missionnaire prit de l'ampleur qui témoigna avec célébrité le Seigneur Jésus-Christ à partir de 1957, date à laquelle Dr Seymour, fils de l'un des premiers missionnaires baptistes, prit en main l'évangélisation avec et par les œuvres en relayant Dr Culen. Sans désespérer, Dr Seymour s'occupait en même temps des soins médicaux, de la chirurgie et de la formation des agents sanitaires appelés "évangélistes-médicaux" en fonction de leur double formation (ecclésiastique et médicale)⁷. Progressivement, son centre médical s'élargit avec l'introduction d'un grand nombre de disciplines sanitaires : médecine générale, chirurgie, clinique des yeux, clinique dentaire, maternité. De 1961 à 1985, 72 agents de toutes ces disciplines furent formés et suivis de près par le Dr Seymour lui-même. Ces formations et suivis ne se limitaient pas seulement au Moyen-Chari et aux Eglises Baptistes. Les activités du Dr Seymour se déployaient en effet dans tous les coins du Tchad où se trouvaient des champs ecclésiastiques de toutes dénominations dites "protestantes" qui sollicitaient son concours et où se trouvaient ses anciens élèves, et si toutefois ces églises n'étaient pas des sectes. Indiquons en passant que la création des dispensaires privés évangéliques des Assemblées Chrétiennes de Moïssala, Békourou, Bouna, Bédjondo, Doba, Bodo, Béboté, Béti, Koyom, Déressia, de celle de l'Eglise Evangélique de Bitkine au Guéra est la fructueuse œuvre sociale du missionnaire baptiste le Dr David Seymour qui se fixe certainement comme texte de base à son don Mat 9 :35 pour en faire sa ligne d'action.

De 1982 à 1987, avec le souci constant de l'extension des filières médicales adéquates, Dr David Seymour tressaillit à une des recommandations de la conférence des baptistes qui ont eu lieu en 1981, à savoir l'ouverture d'un centre de formation des laborantins. Diligemment, il invita donc le technicien "B" de laboratoire, Pierre

⁷ La durée de formation ecclésiastique variait selon le niveau en ce domaine (5 à 7 ans), tandis que la formation sanitaire était de 7 ans fermes.

Torngai Jo-iri qui remplissait les conditions ecclésiastiques requises, à former les auxiliaires de laboratoire dont faisaient défaut les centres médicaux et dispensaires pourvus des évangélistes-médicaux de sa formation. Ce centre fut installé à Balimba, près du lieu d'exercice du formateur. La durée d'étude fut portée à une année pleine. Le programme de formation convergea sur la recherche des parasites dans le sang, les selles, les urines ; des hématies falciformes, des germes dans le pus, le liquide céphalo-rachidien (LRC), le crachat, la recherche et le dosage de protéines, de glucoses, d'urobiline, de sels, de pigments biliaries ; sur la numération et la formule sanguine, la vitesse de segmentation (VS), le taux d'homo globine (TH), le temps de saignement(TS), le temps de coagulation (TC), le groupe sanguin et facteur rhésus. Programme certes concis mais suffisant pour le besoin de la santé villageoise.

Une trentaine d'agents issus des dénominations relevant de conviction évangélique ont été formés : baptistes 8 ; assemblées 18 ; églises des assemblées du Guéra 1 ; divers 4.

Comme les autres disciplines qui avaient déjà fait leur preuve, le fonctionnement du centre est assuré par les églises, assemblées ou particuliers d'où proviennent les élèves avec un niveau hétéroclite. Placé sous le contrôle du comité médical de Sarh qui est seul habilité à agréer les candidatures, le centre n'accueillait que les chrétiens qui sont en pleine communion avec l'Eglise ou l'Assemblée de leur communauté. Les intéressés devaient s'engager à les servir fidèlement à l'issue de leur formation qui est sanctionnée par un certificat officiel de fin d'études.

b) Installations et formation scolaires

L'œuvre évangélique par la scolarisation remonte à 1936 avec une statistique officielle de 58 élèves. Retombée en disgrâce, elle fut restaurée en juin 1951, année à laquelle l'école primaire baptiste rouvrit ses portes à Balimba encore sur une nouvelle base avec Mlle Rachel Metzler. L'enseignement ne connut malheureusement pas de progrès sensible comme la santé, car la responsable, manquant probablement d'objectivité pédagogique et

académique, ne fit pas appel aux cadres valables ; l'enseignement resta à un niveau très faible en raison de l'emploi des enseignants de niveau insuffisant. Penaud à l'heure de la prise de conscience nationale, Mlle R. Metzler adressa une lettre de démission en date du 25 août 1970 à la fois à l'Association des Eglises Baptistes au Tchad et au Secrétariat de la Baptist Mid Missions aux Etats Unis d'Amérique. Une observation qui lui a été faite par l'Eglise de Balimba pour ses manquements aux cultes et aux repas du Seigneur⁸ et un différend professionnel l'opposant à son adjoint Michel Kanago, instituteur de carrière exceptionnellement employé dans cette école, l'embarassèrent davantage. Des enseignants de valeur académique et pédagogique, envoyé par la Baptiste Mid Mission pour la relance des activités scolaires en régression, furent opiniâtrement repoussés par la directrice. Dès lors l'enseignement agonisait de plus en plus. Non contente des résultats scolaires d'une part, et d'autre part tenant compte de la démission alors offerte par la directrice R. Metzler, l'Association des Eglises Baptistes au Tchad, après analyse des avantages et inconvénients, se voyait inapte de s'imposer et d'assurer le fonctionnement normal des activités scolaires. Le 22 septembre 1972. au cours d'une cérémonie publique, l'école privée des Eglises Baptistes au Tchad alors unique en son genre sise à Balimba, fut remise à l'Etat par les représentants de ladite association, cérémonie à laquelle assistaient le Directeur de l'Enseignement élémentaire venu spécialement de N'Djamena pour la circonstance, les autorités administratives et politiques du Moyen-Chari. L'œuvre évangélique par la scolarisation entreprise avec enthousiasme et ferveur cessa une fois de plus d'exister ; l'école devint propriété de l'Etat et Mlle Rachel Metzler quitta définitivement le Tchad. L'Etat se débarrassa des enseignants incompetents alors employés et l'école officielle accueillit des maîtres de toutes (ou sans) confessions dans le secteur de l'Eglise, ce qui ne tarda pas à incommoder bon nombre de parents, eu égard aux actes incompatibles à l'éducation et à la morale chrétiennes qui étaient jusqu'alors reçues.

⁸ *Le premier moniteur de l'école privée baptiste à Balimba fut André Naïdata sous la direction du missionnaire Broom.*

En 2003, l'ATEBAM prend courage et voudrait rectifier l'erreur commise par la précédente ATEB. Elle redemande à l'Etat la restitution de l'école privée baptiste qui lui avait été cédée. Un refus catégorique pour sauvegarder le prestige de l'Etat amena les baptistes à créer des écoles communautaires qui naissent çà et là.

En 1989, le premier établissement secondaire baptiste dénommé Collège Humanité est créé. Son rendement alléchant l'amena à augmenter chaque année ses effectifs et ses cycles d'études. En 2003, il devient Lycée Collège Humanité, établissement qui fait la fierté des baptistes en activité socio-culturelle.

LES ETAPES POLITIQUES ET LEURS IMPACTS

L'organisation sociale étant le fait de la politique, la société tchadienne n'échappera pas à cette règle universelle. Ainsi, une révolution brute s'opéra sous la domination coloniale avec la naissance des partis politiques, à l'instar de la révolution Juive au temps du règne romain. D'abord préconisé par les colonisateurs eux-mêmes après la victoire sur le nazisme en 1945, le parti dit Rassemblement du Peuple Français (RPF) aura en face de lui un autre parti de source africaine, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) avec une section locale : Le Parti Progressiste Tchadien (PPT). Né le 8 février 1947 à la suite d'une rencontre ménagée en octobre 1946 à Bamako au Mali entre les dirigeants africains des ex-Afrique Equatoriale et Occidentale Françaises (AEF et AOF), rencontre qui a vu la naissance du RDA, le PPT ne tarda pas à être rejoint par d'autres partis dont les colons voulaient faire de quelques-uns leurs chevaux de bataille. D'obédience socialiste, le Mouvement Socialiste Africain (MSA) se mettait nettement en marge de l'influence coloniale. Avec le PPT, toutes les incohérences du colonisateur et de ses agents locaux étaient mises sur la sellette. A partir de 1956, les partis politiques se multiplièrent, et avec eux des revendications de tous ordres. Ce sont les : Association Socialiste pour le Tchad (AST), Groupement pour la Défense des Intérêts Ruraux du Tchad (GIRT), Union pour la défense des Intérêts du

Tchad (UDIT), Section Française Internationale Ouvrière (SFIO) devenue par la suite Mouvement Socialiste Africain (MSA), Mouvement pour l'Evolution Sociale en Afrique Noire (MESAN) et Union pour le Progrès du Tchad (UPT) qui formèrent plus tard une coalition contre le PPT avec la naissance du Parti National Africain (PNA). Des incidents étaient fréquents entre l'administration, le politique et le social ; les chrétiens étaient alors tiraillés par des courants d'opinions.

Lorsqu'à partir de 1958 les courses au pouvoir battaient leur plein, on trouva l'occasion, après l'indépendance, d'organiser des congrès politiques pour la conduite des affaires de l'Etat, car les dissensions se faisaient de plus en plus vives entre les nationaux eux-mêmes. En 1961, le congrès national d'Abéché qui jeta les bases de l'unité idéologique intrigua la minorité politique rassemblée au sein du PNA. Celui-ci fusionna avec le PPT pour former l'Union pour le Progrès du Tchad (UPT)⁹. En 1963, celui de Fort-Archambault (Sarh) fut décisif. En effet, ce fut dans cette ville que l'on décida de l'avenir politique du Tchad devenu maître de sa destinée, en instituant un parti unique. Désormais, une seule voix était autorisée pour parler au nom du Tchad, celle du PPT. Ce fut ainsi jusqu'au 27 août 1973, date à laquelle le Mouvement National pour la Révolution culturelle et Sociale (MNRCS) substitua au PPT à l'issue d'un congrès constitutif organisé à N'Djamena la capitale, mouvement idéologique qui marquera de son poids l'historicité chrétienne au Tchad.

LE M.N.R.C.S OU MOUVEMENT NATIONAL POUR LA REVOLUTION CULTURELLE ET SOCIALE

Propulsée le 27 août 1973 avec le changement de prénom du Président de la République, "François" en celui de "Ngarta" Tombalbaye à l'issue d'un congrès constitutif, la révolution culturelle et sociale connut aussitôt son plein essor. Dès lors, toutes les identités devaient être authentiquement tchadiennes, depuis les

⁹ *L'UPT était constituée dans le seul but de briguer des chaises parlementaires et n'était pas une union de mêmes opinions politiques.*

choses jusqu'aux personnes. Un acte officiel imposait ce changement, à l'instar de Nebucadnetsar (Dan 1 :7). Les villes changeaient de nom, les édifices, places publiques et rues également. Les noms et prénoms qui évoquaient un souvenir religieux, surtout biblique, devaient à la hâte disparaître si l'on ne voulait pas voir compromettre ses intérêts.

Lancée pourtant depuis 1969, la révolution culturelle et sociale au Tchad traîna et se fit devancer par sa cadette du Zaïre, à savoir le Mouvement Populaire pour la révolution (MPR), probablement en raison des préparatifs du second septennat ou d'insuffisants éléments constitutifs de base. Réélu le 15 juin 1969, le Président Tombalbaye renouvela le Parlement par les élections de décembre de la même année, élection dont le mandat des élus arrivé à expiration en 1974, fut prorogé (le coup de force du 13 avril 1975 y mettra fin). La désignation exclusive des fils des notables, notamment des chefs institués à ce Parlement serait la résultante des instructions de la Mission de Réforme Administrative (MRA) envoyée par la France de 1968 à 1975. Les troubles conséquents de la révolution commencèrent par endeuiller des familles et à indisposer des citoyens qui s'appelèrent désormais "Compatriotes" ; l'appellation de "Grand Compatriote" était réservée exclusivement au Président de la République. Les nominations des responsables de collectivités appelés "Chefs Supérieurs" se déferlèrent et jetèrent le comble d'exagération et d'extorsion aux actions de l'autorité durant la période de bouleversements politiques et sociaux de 1973 à 1975, car certaines attributions n'étaient pas vraiment traditionnelles.

Les missions et églises, alors les plus visées par la révolution, furent les plus affectées et les plus éprouvées. Le M.N.R.C.S ne voulait nullement entendre parler de Jésus-Christ comme sauveur de l'homme tchadien, plus, de l'Humanité. Le M.N.R.C.S devint source de malveillants entendements entre les autorités territoriales de la zone méridionale et certains pasteurs et laïcs. Des mésententes naissaient çà et là, entre parents de confessions divergentes, particulièrement ceux des religions traditionnelles et ceux de la foi chrétienne, mais parfois entre les adeptes des sectes chrétiennes et ceux des dénominations fondamentalistes.

Devenu la principale et l'unique idéologie politique, grenouilles et crapauds s'y grouillaient et l'onde nationale devint de plus en plus trouble, polluée. Dès lors ce mouvement révolutionnaire avait rouvert les plaies de rancunes et avait provoqué des blessures de cœur, emportant plus ou moins des ressentiments, surtout après l'effondrement du régime tombalbayiste.

QUELQUES ACTES REPREHENSIBLES DES BAPTISTES

1) Violation d'un lieu d'initiation païenne.

En 1958, Mlle Rachel Metzler, directrice de l'école privée de la Baptiste Mid Mission de Balimba, en compagnie de quelques membres de l'Eglise, s'arrogea le droit d'aller sur un lieu d'initiation masculine, en pleine brousse, arracher quelques deux élèves de son établissement enlevés de force pour la session d'initiation. Cette témérité non moins lourde de conséquence sur le plan traditionnel se passait à l'époque de l'autonomie interne, époque où les grandes options politiques étaient encore aux mains du colonisateur. Malgré l'interdiction de l'accès au lieu d'initiation masculine par les femmes et les profanes, c'est-à-dire les nons initiés à ce rite Sar, les maîtres de la tradition furent contraints de laisser faire en lui remettant les enfants qui étaient déjà rasés, donc sur le point d'être initiés. Elle ramena à Balimba les enfants qui retrouvèrent le lendemain le chemin de l'Ecole. Cet acte fit de bruit qui se répandit dans les milieux traditionnels, car en plus de cela, Mlle Rachel Metzler aurait armé ses hommes avant de se rendre sur le lieu sacré. Sous la peur de la fatalité de mort prêchée par les leurs, ces enfants¹⁰ repartirent de gré quelque temps après en brousse pour se faire initier, car disait-on, s'ils n'accomplissaient pas normalement et totalement les rites de l'initiation, la profanation du lieu sacré de "ndo" leur apporterait grand malheur.

¹⁰ *Ces enfants étaient confiés à Rachel pour leur éducation moderne.*

2) Enseignement de la langue Sango

Depuis 1925, date de l'introduction de la Baptiste Mid Mission jusqu'en 1960, date de la souveraineté nationale, aucun effort particulier n'avait été fait pour développer l'enseignement évangélique en langues locales. En 1964, le Gouvernement par la voix du Président Tombalbaye, ancien membre des Eglises Baptistes de Sarh et de Koumra, dénonce devant la Nation la langue Sango qui ne cessait de gagner du terrain dans les églises Baptistes au Tchad. Les missionnaires rentrèrent dans leur coquille, car ne pouvant s'exprimer dans les langues des populations parmi lesquelles ils vivaient depuis une quarantaine d'années. Les sermons dominicaux et l'enseignement religieux qui s'adressaient habituellement du haut des chaires en Sango furent désormais assurés, soit en Français par certains missionnaires, soit en Sara par les pasteurs autochtones tout en utilisant pour les uns la "Sainte Bible", et pour les autres le "Testament ti Fini". En 1967, des comités de traduction de la Parole en Sar se formèrent à Koumra et à Sarh : comme quoi "toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu" (Rom 8 :28). Le Nouveau Testament en Sar (Kiniminde kke kidje) vit sa publication opérationnelle en 1972. L'Eglise Baptiste Tchadienne était réellement née.

3) Enterrement honteux des mangues

A la suite du maraudage et du gaspillage des mangues par les élèves de l'école privée de la Baptiste Mid Mission de Balimba en 1965, deux missionnaires, en l'occurrence M. Dannenberg Earl et Léo Singren firent cueillir toutes les mangues en instance de maturité. Deux fosses d'environ 4 m de longueur sur 2 m de largeur et plus de 3 m de profondeur furent creusées et reçurent l'ensevelissement éhonté des fruits dont la vente servait aux entretiens de l'église et à l'approvisionnement du dispensaire privé de Balimba. Quelle bassesse pour ceux qui se réclament du Seigneur Jésus-Christ ! A la suite du rapport sur cet acte adressé par les autorités locales au Gouvernement, une mission d'investigation conduite par le Ministre de l'Intérieur Marc Dounia se rendit sur le

lieu. Ce fait confirmé jeta un discrédit sur les auteurs et constitua une preuve de plus à verser au dossier des missionnaires baptistes au Tchad.

Cet ignoble acte serait dû à l'attitude inconciliable de Mlle Rachel Metzler avec les autres missionnaires. Elle considérait en effet la Baptiste Mid Mission de Balimba comme une propriété personnelle de son père, propriété pour laquelle personne d'autre qu'elle ne devait y avoir droit de regard. Cette attitude orgueilleuse et égoïste dégrada le climat de franche collaboration et l'œuvre missionnaire en pâtit. Le gaspillage de ces mangues aurait été l'objet de son instigation et de sa manigance afin de provoquer les autres missionnaires qui géraient les biens de la Baptiste Mid Mission de Balimba sans elle. D'autre part, elle mettait sur le dos des autres missionnaires des remarques objectives que lui faisaient les officiels de l'Eglise à cause de ses absences régulières et consécutives aux activités dominicales et aux repas mensuels du Seigneur.

4) Disparition d'un jeune homme

Revenant un soir de lundi 1967 de Koumra où il s'était rendu, le pasteur-missionnaire Dannenberg Earl fut sollicité pour le transport de huit jeunes gens environ qui étaient pour la plupart des élèves de l'école privée de Balimba rentrant des vacances de mi-trimestre. L'arrivée à la station missionnaire de Balimba où résidait M. Dannenberg fut de nuit, aux alentours de 19 heures. Débarqués, les enfants décidèrent de rentrer chez eux. Le fils de Job Koum-anbaye dit Job Sara, bien connu du pasteur-missionnaire, laissa à la station et ses effets et son cabri, puis prit tout seul le chemin de la ville. Le lendemain, ne le voyant pas venir, ses effets et son animal furent remis à ses frères, également élèves de la même école. A la maison, on l'attendait vainement, durant quatre jours. Au cinquième jour (un vendredi), les parents impatients vinrent demander à M. Dannenberg ce que devenait leur enfant ramené de Koumra. Surpris, le missionnaire fournit des explications qui ne les convainquirent pas. Des recherches furent entreprises cependant chez les connaissances et les proches parents, mais en vain. Les autorités furent alertées ; les investigations furent également sans résultat. Au

cours d'un interrogatoire de la police spéciale dépêchée de N'Djamena, le père déclara : "si mon enfant ne m'est pas rendu, Dennenberg doit partir du Tchad, sinon je lui laisse ce pays" (sic). Liant donc le fait au précédent, à savoir le honteux enterrement des mangues, M. Dennenberg fut rapatrié dare-dare. La disparition insolite du jeune homme qui avait des réflexes parfois désordonnés, car victime des traumatismes crâniens, demeura obscure et inexplicable puisque l'on ne sut jamais ce qui lui advint.

5) Affaire du prestigieux couteau de jet dit "Mian-bo"

"Le Fils de Dieu nous a donné l'intelligence pour connaître le Véritable (1 Jn 5 :20) ; Gardez-vous de laisser séduire votre cœur, de vous détourner, de servir d'autres dieux et de vous prosterner devant eux" (Dt 11 : 16) car "quel rapport y a t-il entre le temple de Dieu et les idoles ?" (2 Cor 6 :16).

En 1972, au village de Ngara, canton Balimba, sous-préfecture rurale de Sarh, résidait un prêtre de la tradition du dieu Mian-bo. Alors détenteur de cette idole des ancêtres dont il était le légitime héritier après la mort de son père, Ngarsouanan (c'est son nom) se convertit au christianisme et par voie de conséquence renonça de la prendre en charge ; il invita ses frères à l'enlever. Choqués par cette renonciation à la tradition de bon vieux temps, les parents tinrent conseil à l'issue duquel ils prirent le Mian-bo pour aller l'abandonner dans son champ d'aubergines locales appelées "njor". Lorsqu'il s'en aperçut, Ngarsouanan fit appel au diacre Kayalbaye résidant au village Mila qui rapporta la nouvelle au Pasteur Béaltangar de Maan, lequel se reporta à son Pasteur-missionnaire Gordon Wimer qui se trouvait là en visite de routine. Tous se rendirent à Ngara, dans le champ du nouveau converti et enlevèrent cette idole que M. Gordon emporta à Sarh pour l'exposer en son domicile.

Non content du transfert de leur dieu hors du cadre habituel, les parents de Ngarsouanan se plaignirent auprès des notables locaux. La tension et la véhémence étant vives, Béaltangar et Kayalbaye se rendirent auprès de M. Gordon en vue de retirer le Mian-bo et de le

restituer. Mais au lieu de le restituer dès leur entrée en sa possession et dès leur retour, Béaltangar¹¹ s'en saisit et lors des sermons à Maan, l'exhiba à l'Eglise et au public païen. Cette pratique révolta de plus belle les adorateurs du Mian-bo, car son étalage au public féminin et aux profanes (koy) était strictement défendu par la tradition. La nouvelle se propagea et parvint aux oreilles du Président Tombalbaye, ancien initié à la tradition 'ndo' qui suivait très scrupuleusement ses pratiques, sans doute en prévision de l'idéologie de la révolution culturelle et sociale. Sans tarder il fit d'abord emprisonner Ngarsouanan, puis saisit le chef rituel des Sar en résidence à Bédaya dans la sous-préfecture de Koumra, chef rituel dont la compétence est requise pour de tel différend. Un procès fut ouvert pour avoir minimisé l'importance du dieu Mian-bo et pour avoir enfreint les règles traditionnelles. Ce procès réunit aussi bien les plaignants eux-mêmes que les auteurs de la détonation Ngarsouanan et le diacre Kayalbaye ; le pasteur Berdita alors désigné par ses pairs réunis en conférence périodique, prit également part au procès. L'affaire qui était d'importance et qui allait coûter trop chère à Kayalbaye et à Ngarsouanan tourna en queue de poisson, car le pasteur Berdita par sa sagesse avait dissuadé le conseil des chefs rituels et d'anciens convoqué pour la circonstance. Cependant une sévère mise au point assortie de condition fut adressée aux accusés, laquelle condition exigeait que Ngarsouanan reprit le Mian-bo qu'il avait abandonné, sinon il connaîtrait un sort capital. Pour se retirer des griffes du lion, Ngarsouanan feignit d'accepter cette condition, mais à son retour à Ngara, il refusa de reprendre en charge cette idole qui était désormais pour lui un dieu étranger. Plus tard, en 1974, en raison de la revalorisation des cultures ancestrales ressuscitées par le MNRCS, Ngarsouanan et Kayalbaye connurent d'atroces supplices.

LES MARTYRES

“L'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre un culte à Dieu (Jn 16 :2^b), mais avant tout cela, on mettra les mains sur vous, et l'on vous persécutera” (Luc 21 :12). Le désarroi commença le 16 novembre 1973 avec l'expulsion de trois pasteurs-

¹¹ *Pasteur Béaltangar mort en 1982 après long alitement.*

missionnaires et l'arrestation de huit pasteurs nationaux de Sarh. Les 17 et 18 novembre, six autres pasteurs et un diacre de Koumra furent arrêtés à leur tour et envoyés à Sarh rejoindre leurs paires le 22 novembre. A cette même date arrivait le Président Tombalbaye, directement de l'aéroport de N'Djamena où il avait raccompagné son hôte le Président Moctar Ould Dadda de la Mauritanie en visite d'Etat. Le démon de la violence gagna très rapidement les ennemis du christianisme : « ce que tu fais, fais-le promptement » (Jn 13 :27^b) . Les visites qui étaient alors autorisées aux prisonniers de la foi chrétienne furent interdites aux coreligionnaires, à l'exception de Jacques Djimasbé Gairé en tant qu'infirmier. Le 23 novembre, le reste des missionnaires, soit treize, furent également expulsés du Tchad. Donc, dès l'arrivée du Président Tombalbaye à sa résidence de Sarh, il fit venir tous les détenus chrétiens qui attendaient entre les murs de la Gendarmerie, en l'occurrence les treize pasteurs et diacre pour les assaillir d'injures et pour les rudoyer. Invitant ensuite ces serviteurs de Christ à implorer sa clémence en s'agenouillant devant lui, ils déclinèrent unanimement la demande du Président, et l'un d'eux, notamment le doyen Etienne Berdita, aurait ajouté : "je ne peux servir à la fois Dieu et Satan ; ma langue a servi à invoquer Dieu pour le Président Tombalbaye et son équipe d'autorité. Je ne peux changer aujourd'hui d'avis sans pour autant renier mon Seigneur Jésus en adorant le Président Tombalbaye avec la même langue" (sic). Quelle audace chrétienne ! Oui, celui qui veut servir deux chefs à la fois se soumet à deux législations dont les devoirs sont divergents, voire contradictoires, car Dieu est pour la liberté et Satan est pour la contrainte. Cette pertinente remarque du Pasteur Etienne Berdita, évidemment lourde de conséquence exaspéra le Président Tombalbaye qui les fit sortir à la hâte, non sans les avoir brutalisés. Dans sa fougue, il délibéra sur la conduite à tenir et décida leur exécution la nuit du même jour (mercredi 22 novembre).

Quand Jacques Djimasbé revint le soir à la Gendarmerie pour les soins de Jean Ngombaye qui était malade et pour s'enquérir de la suite des entretiens de ses collègues avec le Président, il rencontra dans les couloirs de la prison Samuel Jobaye qui lui chuchota qu'ils seront exécutés cette nuit-là même. Après une rapide visite au malade, Djimasbé repartit chez lui et ramena une couverture

qu'il tendit, avec beaucoup d'empêchement des gendarmes, à Moïse Naïboulo qui la déclina. Sur insistance motivée, il déclara à son tour en présence du gendarme qui accompagnait Djimasbé pour éviter justement toute fuite : "nous allons mourir cette nuit ; il est donc inutile que je prenne la couverture". Djimasbé l'exhorta dans le Seigneur et il accepta ce qui devait être son linceul.

La nuit venue, le peloton de gendarmes chargé de conduire les prisonniers au lieu de leur exécution, vêtu de son costume de cérémonie pour ne pas attirer sans nul doute l'attention des curieux, embarqua les serviteurs de Christ qu'on avait revêtus de blanc, et le véhicule prit la direction de Doyaba. Désormais, les quatorze pasteurs et diacre furent les premiers martyrs de l'Eglise au Tchad, héros de la Vérité. "Le bon berger donne sa vie pour ses brebis" (Jn 10 :11). Dès lors, la vague des persécutions et d'exécutions se précipitait ; les partisans de la révolution culturelle (les païens et dissidents) sévissaient les chrétiens par intérêt et par envie.

De plus en plus le Président Tombalbaye s'exaspérait après les exécutions des serviteurs de Christ, car il bataillait avec rage, preuve qu'il était intérieurement en guerre avec lui-même. Le sang des martyrs était pour lui le sang d'Etienne pour Saul (Actes 9 :4).

Selon des investigations personnelles, 38 chrétiens (pasteurs, évangélistes-médicaux, diacres, étudiants, laïcs) furent exécutés au Moyen-Chari. Bref, comme des soldats donnent leur vie pour la patrie et des hommes politiques pour le motif de leurs idéaux, ainsi des chrétiens ont offert leur vie pour la cause de Christ. Autant des soldats ou des politiciens s'avancent à la place de ceux qui tombent, autant des soldats de Christ s'avancent à la place de ceux qui étaient victimes de la révolution culturelle au Tchad.

a) Les expulsés

Noms et Prénoms	Fonct. & lieu d'exercice	Dates de rapatriement
MM. Gardon Wimer	Dir Inst. Bibl. Sarh	16/11/73
Hirschy Daniel	Dir Ecole. Bibl. Kourmra	16/11/73
Vaughn Robert Bob	Dir Ecole. Bibl. Kyabé	16/11/73
Fischer Allen	Linguiste à Goundi	23/11/73
Reisacher Roger	Dir Ec. Sec. Bib. Balimba	23/11/73
Pauley Jerry	Evangeliste à Balimba	23/11/73
Mlles Gilbert Doris	Evangeliste à Koumra	23/11/73
Banasick Sanday	Linguiste à Koumra	23/11/73
Bartow Ruth	Infirmière à Kyabé	23/11/73
Baker Mary	Evang. et Prof à Sarh	23/11/73
Wilman Schales	Ev & couturière à Balimba	23/11/73
Broon	Ev & couturière à Balimba	23/11/73
Temple Ada	Prf Ecole Biblique Kyabé	23/11/73
Dr Seymour David	Méd chef C.M Koumra	12/05/74
Mlles Carleson Ruth	Sage Femme à Koumra	12/05/74
Mc Dowell Lorain	Infirmière à Koumra	12/05/74
Lamb Kay	Infirmière à Koumra	27367

Face à la situation qui empirait, Dr Seymour persistait à rester au Tchad avec son équipe médicale après le départ des autres missionnaires. Pour mieux apprécier la situation et constater le degré des dégâts occasionnés à la Baptiste Mid Mission, Dr Raymond Buck, secrétaire général du Bureau Central de la Mission entreprit en janvier 1974 un voyage au Tchad. Il se rendit auprès du Dr Seymour à Koumra et eut ensuite des entretiens avec les autorités locales et avec le Président Tombalbaye. A son retour aux Etats Unis d'Amérique, la Baptiste Mid Mission, après une conférence générale, invita en mars 1974 Dr Seymour à rentrer au pays. Malgré les risques qui pesaient sur lui, il déclina cet ordre et continua imperturbablement son travail jusqu'à la date de son départ en congé régulier. A son départ qu'il pensait alors définitif à cause de la persistance des positions du Gouvernement à l'endroit des adeptes de la Mission et de l'Eglise Baptistes, il distribua dans tous les dispensaires à caractère évangélique existants au Tchad, le matériel

de travail alors utilisé à Koumra. Comme “l’homme propose mais Dieu dispose”, autrement dit “le cœur de l’homme médite sa voie, mais c’est l’Eternel qui dirige ses pas” (Prov 16 :9), Dr Seymour fut d’ailleurs le premier à revenir au Tchad après la tempête des persécutions et rouvrit l’Hôpital le 15 janvier 1976 (voir page 38).

Pendant les événements de la guerre civile de 1979, un autre missionnaire, à savoir le docteur chirurgien Snearly s’obstina lui aussi à ne pas désertier l’hôpital de Koumra, en dépit des conseils de démission prodigués par les missionnaires de Moïssala et de Doba. Il déclarait à son tour : “Je ne quitterais Koumra que lorsque l’Hôpital aura été détruit par un obus” (sic). Aussi, il ne partit du Tchad pour jouir de son congé régulier qu’au retour de son collègue et compatriote Dr Seymour. Quant au docteur-dentiste Johns, il se laissa persuader par de radoteux conseils de ses confrères et quitta Koumra pour la R.C.A

b) Les martyrs du Moyen-Chari

Nom et Prénoms	Date de naissance	Lieu d'exercice	Situation famille	Entrée fonction	Date de martyre
Ballé Enoch	1940	Et.Ins.Bal	6 enfts	1970	22.11.73
Balnoudji Moïse	1921	Pr à Moyo	6 enfts	1953	22.11.73
Berdita Etienne	1898	Pr à Sarh	6 enfts	1941	22.11.73
Haltebate Josué	1910	Pr à Sarh	0 enf	1938	22.11.73
Jobaye Samuel	1929	Pr à Komra	4 enfts	1947	22.11.73
Montolna Philippe	1933	Pr à Begou	5 enfts	1962	22.11.73
Naïdamadine Paul	1920	Pr à Sarh	0 enfts	1947	22.11.73
Naïboulo Moïse	1900	Pr à Komra	7 enfts	1931	22.11.73
Natabé Victor		Diacre Komra	5 enfs		22.11.73
Ndilabaye Luc		Mbre Eg Kmra	enfs		22.11.73
Neltiga Jacob	1920	Pr à Komra	7 enfts	1945	22.11.73
Ngombaye Jean	1935	Labo Balimba	7 enfts	1953	22.11.73
Siangar François	1940	Pr à Balimba	9 enfts	1966	22.11.73
Trandibaye Joël	1920	Pr Ngangara	7 enfts	1938	22.11.73
Moussa Pen	1918	Pr à Beomo	7 enfts		1974
Koy Gabriel		Diacre Kyabé			1974
Kimanga Elie		Etud. E. Bibl			1974

Mabali Gabriel		Diacre à Kyabé			1974
Nabia Ndjy Philippe		Diacre à Kyabé			1974
Ngoré Sakou		Diacre à Kyabé			1974
Ngoré Koh		Diacre à Kyabé			1974

A ces serviteurs dévoués s'ajoutent de nombreux autres fidèles qui ont donné leur vie pour servir d'exemple à leurs frères (1 Jn 3 :16).

Note : *Des erreurs de date sont probables.*

LES MARTYRS DU TCHAD

L'an 1973 a sonné le glas !
Des chrétiens inflexibles
Ont passé de vie à trépas
Par une fureur implacable.
Le bon berger donne sa vie
En exemple à ses brebis.

Haltebaye, Balnoudji, Berdita,
Naiboulo, Siangar, Montolna . . .
Arrêtés comme de viles criminels
Et sans procès vite exécutés,
Votre courage, comme les Daniel,
A confondu les démons désespérés.

Héros du devoir et de la foi,
Sentinelles sans émoi,
Combattants de la liberté,
Tout est pour vous félicité.
Votre martyre a déterminé
Les fidèles alors désesparés.

Reposez-vous de vos utiles œuvres !
Contraints à adorer le tentateur,
Vous avez repoussé le ton âcre
Pour obéir à la voix du Rédempteur.
Votre sang à jamais scelle
L'évangile et son divin appel.

Votre zèle, pères, n'est pas vain ;
Il stimule l'engagement chrétien.
Désormais vos fils, Bible à la main,
Poursuivront le combat paulinien,
Car rien ne pourra les détourner
De la lutte que vous avez menée.

Comme au front le soldat tombe
Et qu'un autre défend l'étendard,
De même des chrétiens ne démordent
A leur foi et avancent sans tare
Pour relever le défi du diable
Et de ses agents de fables.

Pères, plus de dard de la mort,
De tracasseries et de remords,
Mais la victoire pour l'éternité
Avec la couronne de la félicité.
Seigneur Jésus, notre modèle,
Nous te resterons fidèles

L'ÉGLISE EN DANGER

Les persécutions des chrétiens rencontrèrent le consentement des hommes de naissance sans-cœur et ceux que le démon de la révolution sociale et culturelle a suscités, tels les Nanatobaye, Nana, Nargaye et leurs acolytes dont la férocité et la hargne amenaient à

martyriser et à torturer l’Eglise (Actes 8 : 3). Non satisfaits d’avoir fait exécuter des serviteurs de Christ et expulser d’autres, les adversaires de la Bonne Nouvelle s’obstinèrent à multiplier des persécutions et à suspecter. Malgré le climat paisible créé par l’Eglise, les hommes de la perversion, manquant d’arguments convaincants pour justifier leurs actes, s’aigrirent de plus en plus contre les chrétiens inébranlables en semant brutalement la panique : “Caïn tua son frère parce que ses œuvres étaient mauvaises” (1 Jn 3 : 12)

Dans une interview à la voix de la Révolution Culturelle et Sociale (Radio Tchad), le Pasteur Daïdanso ma Djongwé mit en exergue la disparition de ses paires. Cette interview fut adroitement déformée pour la raison évidente du moment et fut vidée de son essence. Le Président Tombalbaye même, lors d’une cérémonie de retrait de deuil à Doba s’en prit à Jacques Djimasbé Gaïre alors constamment tenu en suspicion, déclarant qu’il ne lui reconnaissait pas la valeur pastorale, car quelqu’un né à Balimba et grandi à Balimba ne pouvait se réclamer le titre de pasteur” (sic). Dans une autre déclaration il disait encore à peu près ceci : “ Le ndo est une révolution qui a la même valeur que le christianisme, sinon plus, et si Christ était même à l’heure de la révolution au Tchad, il passerait inévitablement par l’initiation au ndo” ; autrement dit, le salut du chrétien tchadien passerait par l’initiation au “ndo”. C’est à cela qu’un hardi soldat du Christ, M. Elie Ndoubayédi, dans un subtil tract envoyé au Président Tombalbaye, réfuta cette platitude¹².

Comme au temps de l’Eglise primitive, les autorités entraînaient de plus en plus le peuple à rejeter Jésus. La vague des persécutions se précipita et se succéda à un rythme accéléré ; des évasions s’accrochèrent ; des dissidences se multiplièrent. Bref, l’inquiétude était à son comble et la prédiction de Jean 6 :66 s’accomplissait.

1) Les évasions

“Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre” (Mat 10 :23^a).

¹² A défaut du texte, il n’a pas été possible de reproduire les extraits.

Wakai Michel, pasteur à Oulboy (Kyabé). Apeuré par les menaces incessantes des autochtones qui l'obligeaient à adhérer à la compromission, il refusa de changer de conviction et s'enfuit vers Gourourou, en sous-préfecture de Maro où il rejoignit son collègue de la localité. Tous les deux prirent la tangente en direction de la R.C.A, compte tenu de la proximité de la frontière. Son évasion constatée, ses deux diacres, à savoir Ngoré Sakou et Ngoré Koh, furent emmenés et exécutés au camp de Bouh, à environ 15 km de Kyabé.

Après le coup de force du 13 avril 1975, il regagna son poste, mais les parents des martyrs menacèrent sa vie en représailles, car il n'avait pas lié la prédication à l'acte en laissant assassiner seuls les leurs. Il fut contraint de quitter définitivement Kyabé pour son pays d'origine.

ANDJINGAR Alphonse Josué, pasteur de Gourourou, se laissant convaincre par son collègue Wakai qu'il accueillit, il abandonna son poste et s'enfuit avec lui en dépit de l'atmosphère relativement sereine créée par le défunt chef Taguina dans sa circonscription. Il ne reviendra à Gourourou qu'à la suite de coup d'Etat¹³.

NGARTOMBAYE Luc, pasteur de Goundi. Fuyant son poste pour la R.C.A, il trouva refuge à l'Assemblée Chrétienne de Bouna, alors dans la sous-préfecture de Moïssala. Menacé de mort à cause du rhombe tournoyé par les enfants d'un enseignant membre de son église mais étranger aux coutumes des Sar, fait lié à d'autres, ses frères et les maîtres d'initiation résolurent de l'effacer, car initié lui-même au "ndo", il devait empêcher l'utilisation du rhombe¹⁴ par les enfants de ses collaborateurs (Mt 10 :21-22). Un participant à la réunion concernant cette affaire l'avertit de ce qui l'attendait et il détala quelques heures seulement avant le moment de son enlèvement. A son absence, ses fils furent pris pour l'initiation et ses

¹³ Décédé le 17 janvier 2003 à Sarh.

¹⁴ Selon la tradition, l'utilisation du rhombe est strictement interdit en milieu profane (koy) et féminin.

biens emportés. Il n'avait retrouvé son poste qu'après le 13 avril 1975, et fut affecté à Ngangara, sous-préfecture de Koumra.

NGARKEMADJI Abraham, Pasteur de Guiditi, canton Dobo, sous-préfecture de Koumra. Il réussit à s'échapper de ceux qui en voulaient à sa vie et qui étaient venus une nuit encercler sa concession. Il trouva refuge à l'Assemblée Chrétienne de Bouosso. De retour à l'issue du coup d'Etat, il fut affecté à Mouroumgoulaye, également Koumra.

BELENGAR Paul, pasteur de Kassai à Sarh. Menacé à plusieurs reprises par le cynique Nargaye constamment armé comme un gendarme, Bélenгар fut enlevé un matin de septembre 1974 par le commissaire de police qui le conduisit personnellement en brousse, au lieu d'initiation où on l'attendait depuis quelques jours. Après lui avoir fait subir toutes sortes de tortures (exposition au soleil avec les yeux levés vers le brûlant astre, flagellations . . .), on le renvoya du camp, non sans lui avoir interdit de prêcher l'Évangile.

Nargaye se chargea de le ramener le soir à la maison, mais revint la nuit le prendre pour le conduire à Balimba en milieu Sar. Le lendemain, le même alla le chercher pour l'envoyer à Koumra pour mieux l'éloigner de son poste, car il le trouvait encombrant. Cet ennui incessant se heurte à l'opposition des sages et autorités de la place, car Bélenгар n'est pas de Koumra ; il fut donc relâché avec interdiction de mettre pied à Kassai. Il changea de conviction par la suite et le pasteur Ontangar l'imposa en remplacement du diacre Lonai Daniel installé alors en janvier de la même année par le même pour professer l'Église Évangélique Tchadienne à Balimba. A l'issue du coup de force du 13 avril 1975, Bélenгар voulait s'imposer comme pasteur de l'Église Baptiste à Balimba, mais éprouvé, il fut rejeté. Depuis lors il tente délibérément de créer sa propre secte dans son village natal à Kakoli et finit par se rabattre sur Balimba pour renouer avec l'Église Évangélique Tchadienne.

TORTA Merci Laurent. Alors étudiant à l'institut Biblique de Sarh, les siens projetèrent un enlèvement pour l'initiation. L'écho étant parvenu à ses oreilles, il découcha le 26 juillet 1974, date à

laquelle il devait être pris la nuit. Des recherches furent vaines ; cependant il participait régulièrement aux rencontres qu'organisait l'Eglise de la clandestinité. Là encore, sa vie fut menacée, car Torta échappa bel, à deux reprises, à la surprise et à l'enlèvement. Il jugea finalement bon de s'enfuir pour la R.C.A, mais y renonça et trouva refuge chez le Pasteur Yombatina de Bédana (Sous-préfecture de Maro). Il y demeura jusqu'à écoulement de la période d'enlèvement pour l'initiation et revint à Sarh. A son retour, il fut envoyé par l'Eglise de la clandestinité à Bébalem pour y recevoir la formation en laboratoire en vue de combler le vide laissé par le martyr de Ngombaye.

BAGADJI Ngardomti. Pasteur de Diyaï dans la sous-préfecture de Koumra, il était en réunion trimestrielle à Koumra lorsque son diacre fut arrêté et exécuté. De retour au poste, les ennemis de l'Eglise le laissèrent sans importunité, mais le surveillaient de façon à le prendre sur un mot traduisant sa réaction. Après l'avoir vainement attendu, ils commencèrent par l'indisposer et l'invitèrent à adhérer à l'Eglise Evangélique Tchadienne. Devant son refus, on le persiflait à longueur des journées. Agacé, il déserta son poste ; sa disparition étant constatée, ses ennemis saccagèrent l'Eglise et emportèrent tous ses effets.

Bref, le combat étant inégal, les fléchissements et les évasions étaient nombreux. Les quelques cas des responsables évoqués, cas auxquels il faut ajouter ceux de nombreux fervents également épiés et persiflés pour la même intention, à savoir l'initiation au "ndo", sont les effets des maux pour lesquels l'apôtre Paul met Timothée en garde (2 Tim 3 :1-5^a). Mais le texte de Mt 10 :23^a mis en évidence est parlant en soi et l'on ne pourrait en tout cas en vouloir aux fuyards d'être poltrons dans la mesure où ils ont tenu haut le flambeau de Christ, car "Dieu fait souffler quelquefois le vent de la violence pour ranimer le zèle des croyants et pour allumer d'autres foyers".

2) Les persécutions

" Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés" (2 Tim 3 :12).

Lors des arrestations des pasteurs de Sarh, deux d'entre eux étaient absents : Mougabaye Jude et Djimasbé Jacques. Le premier était parti à N'Djamena pour une indisposition familiale et le second à Koumra pour un recyclage médical. La main de Dieu a épargné ces deux serviteurs de la parole qui étaient du nombre des pasteurs rétifs, car le plan de Dieu s'accomplit quelles que soient les méthodes et l'opposition de l'adversaire.

MOUGALBAYE Jude. De N'Djamena, il apprit le sort qui frappait ses pairs et il rentra dare-dare à Sarh où se trouvait déjà le Président Tombalbaye. Comme l'avait fait Djimasbé, il se présenta le même jour de son arrivée (23 novembre 1973) à la Brigade de Gendarmerie où étaient enfermés ses pairs. On le laissa tout d'abord rentrer chez lui mais le lendemain, la police de sécurité présidentielle dite C.T.S (Compagnie Tchadienne de Sécurité) vint le prendre et il fut confié à la Gendarmerie. Il y passa 45 jours, puis fut transféré à la police urbaine le 7 janvier 1974 pour y séjourner pendant 50 jours encore. Durant sa longue détention, Mougabaye connut d'impitoyables sévices, voire du calvaire. Sur intervention du divin libérateur, il fut relaxé le 28 février 1974, soit plus de trois mois d'internement. Cette relaxe fut assortie d'interdiction de déplacement jusqu'à nouvel ordre, ordre qui ne viendra que le 13 avril 1975, date à laquelle l'épée qui était suspendue au-dessus de sa tête fut annulée d'elle-même.

DJIMASBE Gaïré Jacques. De Koumra où il suivait les événements, il revint à Sarh le 17 novembre 1973 à l'issue du recyclage médical. Il se présenta le même jour à la Gendarmerie pour faire connaître qu'il avait rejoint son poste et qu'il venait se joindre à ses pairs internés. Les gendarmes en faction se jetèrent un coup d'œil qui indiquerait leur étonnement devant sa détermination, car pour de tels cas les gens cherchent plutôt à se dérober qu'à s'exposer. Accompagné du pasteur Djimadengar de Kissimi, il fut reçu par le commandant de brigade qui l'invita à attendre une convocation qui ne saurait tarder. Au lieu d'attendre dans une attitude figée comme il lui était enjoint, il était fréquemment ailleurs et multipliait des contacts avec des frères et sœurs en vue de les fortifier et de les

exhorter, car la tempête qui s'abattait sur les églises baptistes était très violente et les réduisait au silence. Sous son impulsion donc, un comité de soutien aux églises évangéliques fut créé. Malgré les suspicions dont il était constamment entouré, il exaltait, à qui voudrait l'entendre, la puissance irréversible de l'Eternel Dieu, car pour lui, l'opposition et l'adversité des grands de la terre ne pouvaient empêcher d'annoncer l'Évangile de puissance et de salut. " Nous ne pouvons rien faire ; notre capacité vient de Dieu " devait-il affirmer avec l'évangéliste Jean (15 :5) et avec l'apôtre Paul (2 Cor 3 :5).

Lors d'une entrevue avec les responsables de l'Eglise Évangélique Tchadienne, il réfuta l'unique légitimité ecclésiastique de cette église. Porte-parole des autres pasteurs encore en liberté, il s'opposa à la cession de la grande église baptiste de Sarh aux autorités pour en faire ce qu'elles voulaient. Constamment menacé, il devait échapper par la volonté du Seigneur, à plusieurs tentatives d'enlèvement, notamment à Maro où il était allé visiter la maternité en construction ; à Bémouli où il était convié pour un motif inavoué (conduire le chef de canton de Balimba à un deuil de famille), et aux menaces que le Président de la République proférait lui-même à son rencontre, ainsi qu'à celles des Ontangar et Gadji pour avoir refusé de changer de conviction en faveur de leur église officialisée avec la révolution culturelle et sociale.

Beaucoup voulurent le persuader à s'exiler, à ne pas s'exposer, mais rien ne pouvait l'ébranler, car il fondait sa foi sur le pouvoir du Seigneur Jésus-Christ comme Paul dans Actes 21 :13. Sa constante prière fut " Seigneur, si tu veux que je souffre pour ta gloire et si tu sais que je peux souffrir sans te renier, je le veux aussi. Mais si tu sais que j'ai encore à faire pour ton service au Tchad, garde-moi pour ta gloire ". Ce premier évangéliste-médical formé à Koumra en 1961 échappa belle au désastre, grâce à sa profonde conviction dans la protection de son Seigneur.

Venu au monde vers 1938, il est reparti vers le Seigneur le 04 février 1995.

TOMPTE Jérémie, Pasteur de Moussafoyo (sous-préfecture de Sarh rural) et Président de l'Association des Eglises Baptistes du

Moyen-Chari, il signa, avec empressement l'engagement de sa collaboration avec l'Eglise Evangélique Tchadienne le 20 décembre 1973 à la suite d'une confrontation au sein de ladite église. Au cours de cette confrontation, le texte de Matth 5 :3-12 fut abondamment commenté par le Pasteur Ontangar. Son impulsion conduisit immédiatement certains pasteurs, diacres, maîtres et fidèles à souscrire sur un registre ouvert à cet effet.

BOGUEL Joseph. Le 20 décembre 1973, lorsque commençait l'asphyxie des églises baptistes, il s'inscrivit sur la liste de ceux qui voulaient collaborer avec l'Eglise Evangélique Tchadienne, aussitôt après Jérémie Tompté, mais avec l'intention d'avoir les mains libres pour réaliser une Assemblée Chrétienne à Sarh, car celle-ci n'était pas encore frappée par les interdictions de confesser au Moyen-Chari. Seulement la procédure et le moment n'étaient pas convenables et il fut taxé de déviationniste. En effet lorsque l'Eglise Evangélique Tchadienne lui imposa sa doctrine, il la déclina sans hésitation. Cette fois, il fut taxé de conservatiste et fut alors obligé de fermer les portes de la chapelle sise au quartier Baguirmi.

DJIMADENGAR Doum Robert. Pasteur de Kissimi (périphérie de Sarh), il était en poste lorsque ses pairs furent arrêtés. Venu pour témoigner une affaire à la Gendarmerie le 7 janvier 1974, il profita de l'occasion pour rendre visite aux pasteurs Mougabaye et Ndilabaye qui croupissaient encore là en prison. Ensemble, ils consultaient la Bible et méditaient l'Evangile d'après Matthieu 10 et notamment les versets 17, 26, 32 lorsque l'on venait chercher dans les geôles les deux prisonniers pour les transférer à la police. A la vue du pasteur Djimadengar, les gendarmes qui étaient chargés de déplacer ses pairs se mirent en colère et au lieu de le laisser partir, l'enfermèrent à leur place. Des lettres qu'il avait écrites à des amis et qui se trouvaient encore avec lui furent retirées pour analyse. Lorsque l'on n'y trouva rien de suspect (c'étaient des lettres des vœux de fin d'année), il fut relâché après avoir passé 24 heures à l'endroit où étaient ses pairs. Pourtant, quand il s'était présenté à la

gendarmerie en compagnie de Djimasbé le 17/11/73 pour se joindre aux autres, on les avait laissés partir sans histoire.

Lorsque toutes les portes des églises baptistes furent fermées, le Pasteur Djimadengar Robert adhéra à l'Eglise Evangélique Tchadienne à la suite des importunités de son pasteur responsable. Dès lors, il fût constamment sollicité pour les activités ecclésiastiques en fonction de sa formation théologique. Prêchant un jour dans 1 Rois 22 :1-13, il posa la question suivante à l'assemblée : "lequel des prophètes avait été véridique ?" Michée, répondit l'assistance. Il enchérit pour dire que ceux qui avaient menti au roi avaient été responsables de sa mort ; il appartient donc aux chrétiens de dire la vérité, quoi qu'il en coûte (Ref. Mal. 2 :6-7). Aussitôt qu'il eût fini son message, il fût appelé hors de l'Eglise par le pasteur Ontangar qui, à la discrétion de l'assistance, lui fit de rudes remontrances : "vous les prédicateurs, vous dénoncez trop ce que les autres tiennent dans l'ombre" (sic).

KAYAIBAYE. Diacre de Bémouli (sous-préfecture de Sarh) avec résidence à Mila, il fût accusé d'avoir prêché un jour de deuil contre la révolution culturelle et sociale, alors que le motif probant était l'affaire de " Mian-bo" de 1972. Pris à son tour, il fût copieusement torturé et rossé d'abord à la Gendarmerie, puis en brousse. Il demeura ferme et grâce à Dieu, fût relâché dans un état piteux et méconnaissable.

NGONDJA Joseph. Engagé dans l'armée française en 1938, il avait fait campagne du Soudan, d'Egypte, de Syrie, du Liban et d'Italie. Démobilisé en 1944, il se convertit au christianisme en 1947. Répondant à l'appel du Seigneur, il se mit au service de l'Evangile et entra à l'Ecole Biblique de Koumra en 1954. Il en sorti diplômé en 1958 et fut affecté à Donio dans la banlieue de Kyabé comme premier pasteur missionnaire tchadien envoyé par Sarh. De 1960 à 1963, il reçut une formation théologique au séminaire Biblique Baptiste de Bambari en R.C.A. Sorti pourvu du diplôme afférent à sa formation, il reparti dans son ancien poste, mais il fût affecté cette fois à l'Eglise de Kyabé centre où il resta jusqu'en 1976, année qui

vit son retour de plein gré à son église d'origine, en vue de poursuivre l'œuvre du martyr Philippe Montolnan à Bégou. Sa décision de partir de Kyabé avait pour but de relever le défi des ennemis de la Vérité, car le poste de Bégou était resté sans un pasteur responsable.

Sans cesse importuné pendant les épreuves dans lesquelles les baptistes étaient plongés, il refusa de rejoindre la dissidence, de pratiquer l'apostasie ou de s'enfuir. Malgré l'invitation pressante des siens à la défection, il aurait déclaré : "un homme n'est vraiment homme que lorsqu'il brave les difficultés au risque de sa vie pour sa conviction". Après plusieurs calomnies, il fût désigné porte-parole du groupe baptiste de Kyabé et du Salamat après désistement des pasteurs Ganda Maurice, Tassinga Philippe et Goumba Zachée. Son endurance aux épreuves dans l'armée et dans la vie de l'homme d'âge l'affermirent et il combattit les diversions dans la discrétion. Lorsqu'il s'était rendu à Am-Timan pour les cas des pasteurs du Salamat alors persécutés à mort, les adversaires du christianisme profitèrent de son absence pour zigouiller dix des fidèles de son église, fidèles parmi lesquels se trouvait une femme qui s'était suicidée à cause de l'exécution de ses compagnons de service.

Par la suite, le revirement de Kyabé fût réservé, mais l'office fût bloqué, bien qu'aucune décision expresse ne fût intervenue pour suspendre les activités chrétiennes de la sous-préfecture.

A Am-Timan donc, sa présence dissuada les autorités qui s'apprêteraient à martyriser sept fidèles à l'issue d'un festin de circonstance. Le complot ayant avorté, l'un des malveillants se serait supprimé. Après l'entrevue de Ngondja avec les autorités locales, il rentra à Kyabé. De nouveau le complot s'empira, mais les meneurs furent arrêtés.

Il descendit à Sarh et eut un entretien avec le pasteur Samuel Ontangar et l'adjoint au maire André Doumram au sein de l'église évangélique tchadienne. Il se rendit compte que le sort des réfractaires fidèles, face à la décision sans équivoque du mouvement de la révolution culturelle, était arrêté. Convaincu que le Seigneur combattait pour lui et pour tous les chrétiens qui persévéraient en cette période de troubles, malgré les insuffisances humaines, il demeura immuable. Comme ses pairs, seule la date du 13 avril 1975

lui donna du souffle.

A la suite de la désaffection fracassante de quelques membres de l'église baptiste de Bégou pour la transformer en église évangélique au Tchad en 1983, il se retira avec les fidèles partisans de la dénomination baptiste pour continuer à la professer dans un autre coin dudit quartier.

TAMAYA Jean. Après le massacre de ses diacres survenu au camp de l'initiation de Ndeingaw, Pr Tamaya Jean se retira dans la ville de Kyabé. Furieux, les parents des disparus auraient insinué des revanches.

Ne s'inquiétant pas de sa vie mais n'ayant rien à manger, il revint un dimanche à Tamandi où il exerçait son pastoral pour chercher des vivres qu'il avait abandonnés lors de son retrait. Un prêtre catholique qui se rendait à Gotobéri pour y célébrer la liturgie dominicale, le voyant entouré d'une foule armée et à l'air aigri, se rappelant certainement de la parabole du bon Samaritain (Luc 10 :29-37), renonça à poursuivre son chemin. Il revint sur ses pas prendre le pasteur Tamaya avec son sac de haricots et son lit restés intacts. Sans s'émouvoir, dans une attitude inspirée par Dieu, on le voyait ramasser ses effets. Mais aussitôt que démarrait le véhicule, l'on sursautait et des sagaies volaient en sa direction de tous côtés. Mais le voila parti.

Dans la sous-préfecture de Kyabé, plusieurs chrétiens ont connu, hélas, le fatal coup infligé à leurs coreligionnaires d'ailleurs.

A Tamandi, trois diacres étaient enlevés pour le camp d'initiation de Ndeingaw. Connaissant la fin qui attendait les damnés de la tradition, un parent qui était du groupe des maîtres de rites détacha, par inadvertance des autres, un diacre qui s'éclipsa dans les broussailles. Pleins de rage après cette disparition inopinée, les fieffés maîtres déversèrent leur fureur sur les deux autres diacres dont Koy Gabriel. Dare-dare, ceux-ci rejoignirent le Seigneur Jésus qui avait triomphé du martyre.

A Kémata, dans la sous-préfecture rurale de Sarh, un maître d'école du dimanche avait lui aussi encouru l'intolérance meurtrière de l'initiation de la révolution culturelle.

A Goundi, Dofong Dabsa, ancien responsable des coutumes, devenu chrétien, était également en disgrâce avec les détenteurs des rites ancestraux. Bien que malade alité, il recevait des visites impromptues assorties d'invitations insolites.

Lorsqu'il se sentait mieux, il vint trouver son fils Daniel Samaita et lui fit connaître sa résolution de se rendre au camp d'initiation à Kemdé. Connaissant les tenants et les aboutissants d'une telle confrontation, en homme avisé, il prodigua des conseils à son fils. Après avoir prié avec lui, il le recommanda au Seigneur et partit pour payer le prix de son reniement des traditions.

Aussitôt arrivé chez ses enqueteurs, il était tirillé en tous sens. Voulant calquer le procédé de l'initiation Sar en vogue à cette époque-là, les prêtres de la tradition Toumag se déferlèrent sur lui comme on le ferait pour un chien enragé. Il tomba évanoui. Dans une remontrance sans embages, Toiga, le doyen d'âge, fit remarquer que les procédés et méthodes de leurs rites ne sont pas à identifier à ceux des autres et qu'il ne fallait pas agir par sournoiserie. De ce fait, il délivra Dofong Dabsa des mains de ses potentiels assassins. Des soins intensifs par décoctions et par massages lui furent administrés. Il recouvra, longtemps après, la santé et revint au village où il témoigna par sa présence sa fidélité au Seigneur.

A Koumra, la majorité des pasteurs actifs changèrent de dénomination, à savoir : Machine Kigata, Ferdinand Yambaye, Gédéon Yimingar, Abraham Mounta, Etienne Ngartra, Maurice Nandigbaye, Matthieu Nadjioran, Joseph Nangadounngué, Noé Nadounngué, Elie Yonoudjim, Esaïe Nédjimadnan, Salomon Tirainan, Etienne Guingaye, Silas Djimalngar, Zacharie Nguékoumti, Luc Nanbaye, Michel Ngaryedoum, Marc Koyo, Siméon Doumdibaye, Lévi Talomadi, Timothée Belongar, Ousman Gabre, Joseph Guembaye, Marcel Miangarko, Simon Doguine, Gilbert Moralbaye, André Taringar, Daniel Djimtolngar. Il convient d'ajouter que la virulence des persécutions à Koumra, hormis ce que l'on connaît déjà, était rude à la suite d'une note circulaire adressée par le sous-préfet dans toute sa juridiction, note dont certains passages disent ceci : "Au nom de la révolution culturelle et pour

soutenir celle-ci, le yondo a été institutionnalisé et voté par l'Assemblée Nationale comme Loi de l'Etat. Des individus, sous l'instigation des Européens se sont permis de déclarer qu'ils rejettent le yondo comme une œuvre de démon. Cet acte est une infraction contre la Loi de l'Etat. En conséquence de ceci, le Gouvernement a pris des mesures suivantes : les pasteurs étrangers sont expulsés du Tchad et les pasteurs tchadiens emprisonnés. La Mission Baptiste est interdite" (extrait de la circulaire du 23 novembre 1973 signée Ousman Kouguer). Comme on peut le constater, cette circulaire a jeté de l'huile sur le feu.

Plus tard, en octobre 1981 à Maro, alors que la population tchadienne gémissait encore sous le traumatisme de conflits dus aux incompréhensions mutuelles, des actions barbares et malveillantes faisant penser à l'époque du mouvement national pour la révolution culturelle et sociale eurent lieu. Une fois de plus, des serviteurs de Christ furent enlevés et persécutés. Jugeant l'inopportunité et l'insubordination jointes à la désinvolture des maîtres d'initiation au "ndo", les autorités freinèrent cette fois ces actions inconsidérées en leur enlevant tous droits qu'ils se sont arrogés.

A la mémoire de leurs pères spirituels et de sang, les enfants des disparus et des suppliciés mirent sur pied, en 1991, une organisation dénommée " Réveil des Enfants des Serviteurs de Dieu" (RESED). L'objectif poursuivi est de témoigner de l'incontestable Seigneur Jésus pour embarrasser les incrédules possédés et inciter la jeunesse à la témérité chrétienne

Le Moyen Chari, domaine de rites traditionnels par excellence et fief du propulseur de la révolution culturelle et sociale a connu des persécutions qui ne sauraient être égalées. La liste des chrétiens brisés n'est pas exhaustive, autrement ce ne serait qu'une illusion de faits. En effet, hormis les nombreux brisements et persécutions qu'ont connues les Assemblées Chrétiennes et autres dénominations au Logone Oriental et en Tandjilé géographiques, les fidèles baptistes au Moyen-Chari paraissent les plus malmenés par rapport à leurs coreligionnaires, car le spectacle était horrible.

Bref, la méchanceté humaine et la violence totalitaire de l'époque, auxquelles il faut ajouter les exécutions sommaires des

serviteurs de Dieu (pasteurs et diacres) et des fervents pour leur foi, amenèrent un bon nombre de pasteurs et fidèles à éviter le pire en changeant de conviction ou de dénomination d'origine pour se soumettre à l'autorité et à l'église légalisée. Au fait, plus de cent dévots confondus de dénominations évangéliques étaient exécutés ou suppliciés.

Toute la famille baptiste ne se retrouvait au grand complet qu'après l'intervention de l'Eternel Dieu au Tchad. Un homme averti en vaut deux, dit-on, et le roi Salomon de proclamer : "les avertissements de la correction sont le chemin de la vie" (prov. 6 :23b). Cet avertissement a cimenté la cohésion des églises baptistes et les serviteurs de Dieu pour la cause de l'Evangile.¹⁵

LA DEVIATION DES CHRETIENS

" Plusieurs succomberont et ils se trahiront, se trahiront les uns les autres" (Mt 24 :10)

La création du Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS) ressuscita toutes les pratiques idolâtres et superstitieuses des ancêtres dont certaines étaient en voie de disparition. Les traditions revalorisées avaient cependant perdu leurs doctrines originelles, car l'idéologie du MNRCS prima les règles prescrites par les peuples intéressés. En effet, l'initiation qui se pratiquait selon la période et l'ordre établis sur les adolescents, s'étendit cette fois sur tous les âges (vieux et jeunes) et annuellement, sans tenir compte des traditions particulières. Le " ndo " Sar fut institué, parce que toutes les formes d'initiation existantes au Tchad étaient alors presque calquées sur lui. Le déferlement des initiations dépassait les possibilités des maîtres initiatiques, d'où intervention

¹⁵ Ces citations nominatives ne sont et ne doivent en aucun cas être l'objet de mauvaises langues. D'une manière ou d'une autre, chacun pour sa part a peut-être failli. Elles sont données strictement à titre indicatif pour répondre à la logique de la transcription, car c'est ainsi que nous apprenons à travers l'Ecriture et l'Histoire les faits des Israélites et des premiers chrétiens.

de l'Etat et des particuliers avec des mœurs divergentes. La logique du choix de ces maîtres n'étaient point observée. Agacés par cette vague d'initiés incontrôlables et incontrôlés, des noms comme Ndoyangar, Ngaradoumndo, Mbailao, etc. à notre humble avis logiques mais péjoratifs en raison de la situation qui prévalait, furent donnés aux initiés de la révolution culturelle et sociale. La plupart des chrétiens initiés de force ou de gré, plus ou moins endoctrinés durant une brève séparation de leurs coreligionnaires en brousse, devinrent des obstacles pour les autres. Succombés, ils trahissaient et des sévices récompensaient ceux qui étaient restés fidèles au Christ (Rom. 9 :6) Des suspicions allaient bon train ; un frère se méfiait d'un frère, car le vent de la violence était redoutable. L'initiation païenne perdit alors sa valeur d'éducation morale des ancêtres.

Autre point de tradition entraînant l'adoration des idoles fut l'instauration officielle des sacrifices. En mars 1973 eurent lieu à Bessada la ville natale du Président Tombalbaye, les cérémonies de retrait de deuil de Doumer, son frère aîné ; en février et mars 1975 se déroulèrent successivement à Doba et à Balimba (Sarh) les cérémonies de retrait de deuil de Mitta et de Noungar, respectivement intime ami et beau-père du président Tombalbaye. Les chrétiens restés à l'écart de ces pratiques sacrificielles et idolâtres qui virent les participations et contributions effectives de toutes les couches de la Nation furent des ennemis jurés de celui qui, naguère membre de l'Eglise Baptiste, maintenant revêtu de la peau du lion, connaissait pourtant ses règlements et les interdits de la Bible. Toutes ces cérémonies colossales et pompeuses firent penser au prélude du sacrifice personnel de son organisateur si l'on considérait sa fin brutale et sans deuil national qui devrait honorer celui qui s'était tant dépensé pour le pays. En effet, une chanson orchestrale disait en son temps et à-propos " Yoom ato tit yo kinja", littéralement " ma mort sera comme la mort d'un poulet".

Devant la cascade de massacres, persécutions, arrestations et dénigrements des agents de toutes les couches sociales, beaucoup de chrétiens cédèrent (Jn 6 :66). L'idolâtre idéologie déforma les consciences au détriment de la foi chrétienne. Certains retournèrent aux traditions ancestrales et s'enforcèrent dans le paganisme ; des oppositions au Christ endurcirent les cœurs et éloignèrent du salut.

D'autres restèrent malgré tout attachés à Dieu et résistèrent aux persécutions, car ni les prisons, ni les tortures, ni les exécutions ne les avaient empêchés de rester fermes, à combattre sans crainte pour la foi de l'Évangile en cette période de confusion de pouvoir (Mt 10 :28).

Durant cette trouble période donc, les églises baptistes du Salamat (Amtiman, Aboudeïa, Haraze-Mangueigne) étaient demeurées sans contact avec celles du Moyen Chari, par conséquent sans nouvelle et sans vie. L'épée suspendue était si tranchante que rares furent ceux qui osaient lever la tête. Plus tard les dissidents dont certains étaient devenus maîtres d'initiation, pour se repentir de leurs actes et se concilier les bonnes grâces, autrement dit se faire accepter par ceux qui étaient hier encore méprisés et persécutés par leur intolérance, déclarèrent qu'ils étaient contraints à exécuter ou à persécuter tous les chrétiens inflexibles pour faire prévaloir la révolution culturelle.

En 1993, le forum de la réconciliation nationale qui avait duré du 15 Janvier au 06 Avril décida, sur l'initiative d'Antoine Bangui, ancien ministre et prisonnier du président Tombalbaye, le transfert des restes de celui-ci à sa famille. Les cérémonies funéraires commencèrent le 04 Avril 1994 avec l'exhumation des restes de ce grand homme, alors négligemment enfoui à Faya dans un espace méconnu du public. La remise définitive en terre à Bessada connut son apogée le 14 Avril en présence de deux chefs d'Etat (Idriss Deby du Tchad et Ange Félix Patassé de la R.C.A) et du chef de gouvernement tchadien (Kassiré Koumakoy Delwa). Autour de la bière qui avait séjourné trois jours à Sarh avant de continuer le chemin pour la terre natale, défilaient mélancoliquement des groupes socio-culturels. Les baptistes, sans rancune aucune, formaient de longues files et s'asseyaient à même le sol, en face de la bière, pour écouter prêcher leurs pasteurs. Des cantiques de circonstance précédaient et accompagnaient ces oraisons funèbres.

DEVIATION INSOLITE D'UN FERVENT BAPTISTE.

Une déviation qui faisait parler d'elle était celle de Lazare Rimingaye.

Evangéliste-médical, Rimingaye se mit au service du Seigneur Jésus en 1964 après sa formation. Flottant et renégat, ses écarts de conduite lui avaient déjà valu de blâme. Quand arrivait le moment de la révolution des valeurs ancestrales, il saisit en 1973 la perche brandie par la révolution culturelle et sociale, et manifesta une vive aversion à ses coreligionnaires. De consécutives et malveillantes actions dont il fit l'objet témoignèrent contre lui et la noblesse du nom Rimingaye (mon nom est populaire) s'entoura de méfiance, car "qui porte le feu dans son cœur la tête s'enfume". Rejetant en effet ostensiblement les règles de conduite assignées aux agents des établissements ecclésiastiques, notamment des églises baptistes, il s'enrôla dans la clique des maîtres d'initiation au "ndo". En tant qu'ancien initié à cette tradition il devient "médecin traitant" dans les camps des initiés au rite ancestral. Pourtant, lors d'une réunion des responsables où Rimingaye fut un ardent défenseur des pratiques chrétiennes, il était convenu que l'église Baptiste devait se mettre à l'écart des pratiques de "ndo", car s'y plier équivaldrait à adorer les idoles. Face à la Bible et à la décision commune, ce revirement désinvolte qui indisposait les autres amena une fois de plus les officiels de l'église et partant, du Centre Médical de Koumra à suspendre toutes ses activités pour le ramener à l'ordre. Ne l'entendant pas de cette oreille, il regimba. Soutenu par les autorités, il convoqua une réunion de pasteurs, les harcela copieusement et attira leur attention sur la désagréable suite que comporterait la suspension de ses fonctions. Des lors, il devint de plus en plus hargneux et prit ses distances. Il dénonçait et rejetait ses pairs à l'exemple du fils de Simon l'Isariote (Jn 6 :71), taxant les missionnaires, les pasteurs et les fervents d'adversaires jurés d'une institution nationale ; les uns furent expulsés, les autres exécutés ou torturés. Tout cela eut lieu par la suite de son entretien en compagnie de Job Koumanbaye dit Job Sara avec le Président Ngarta Tombalbaye lors d'une réception. En effet, au cours de cet entretien qui eut lieu dans le jardin de la résidence présidentielle de Sarh, il tendit au Président de la République un papier écrit, ce qui fit penser à une plainte, car la suite fut déplorable avec les évènements de Novembre 1973 (une requête selon lui). Des sommations furent fréquentes et importunes à l'endroit de ses pairs. Lors du décès

accidentel de la femme de Koumanbaye, il imposa avec véhémence, à la suite des objections de ses pairs, les pratiques païennes pour les funérailles. Sa déviation marquée de traîtrises lui valut beaucoup d'égards et il fut intégré dans la fonction publique à une échelle supérieure à sa qualification. Après le coup d'état du 13 avril 1975 ; il fut reclassé conformément à sa formation et aux statuts de la fonction publique de l'époque.

Le nom Rimingaye tomba en discrédit, car le public chrétien qui le popularisait à cause de sa position au sein de l'église et du Centre Médical Baptiste de Koumra ne manifesta plus de confiance à celui qui le porte, pour cette attitude et cette ingratitude gratuites.

L'EGLISE DE LA CLANDESTINITE

Après la suspension officielle des activités ecclésiastiques des baptistes intervenue le 20 décembre 1973, Djimasbe Jacques revenu de Koumra et laissé en liberté provisoire rendit visite aux familles éprouvées par les arrestations. Il prit ensuite contact avec ses coreligionnaires dans le but de recueillir leurs avis sur la situation qui leur était imposée et sensibilisa la population chrétienne sur le malheureux cas des familles éprouvées. Cette démarche rencontra immédiatement l'approbation du frère Ningatoloum Samuel qui se mit résolument à ses côtés pour faire quelque chose. Au cours d'une rencontre en Janvier 1974, on engloba le problème sous un angle social et une dynamique ligue dite " Comité de Soutien aux Dispensaires Evangéliques (CSDE)" fut créée. Le CSDE composé d'environ trente membres volontaires fut le creuset de l'Eglise de la clandestinité. Tout en sensibilisant les chrétiens à pourvoir aux besoins des dispensaires restés désormais sans soutien des églises et aux familles désespérées, il tint régulièrement des réunions dominicales d'exhortations et de prières dans les cases des membres actifs à tour de rôle. Il encouragea les frères et sœurs à louer et glorifier Dieu dans leurs cases. Le CSDE, à cause de suspicions et de surveillances malveillantes alors en vogue, ne rassembla jamais la totalité de ses membres aux jours de réunions fixés pour adorer le Seigneur Jésus et glorifier Dieu ; le nombre des

présences variait entre quinze à vingt cinq. Une exception cependant : le 9 novembre 1974, date de rencontre pour la concertation sur le programme de la semaine de prière établi et envoyé de Ndjamena par l'Entente Evangélique au Tchad¹⁶, la présence effective et totale des membres fut enregistrée. Le CSDE avait fait ses preuves en son temps contre vents et marées, grâce à la volonté de Dieu. Sous son impulsion, la maternité de Danamadji fut construite malgré les obstacles inhérents des ennemis, et l'Eglise Evangélique au Tchad (à ne pas confondre avec l'Eglise Evangélique Tchadienne) accueillit à Bébalem, au Logone occidental, sous ses auspices les futurs serviteurs de Dieu dans le domaine médical, en l'occurrence Nguindet François et Torta Merci Laurent.

En vue de constituer un souvenir du temps, quinze membres seulement du CSDE acceptèrent d'être posés, tandis que les autres désistèrent par méfiance.

A titre indicatif, la composition du Comité de Soutien aux Dispensaires Evangéliques¹⁷ était la suivante : MM Djimasbé Gairé Jacques, Ningatoloum Samuel, Koskal Albert, Djimouko Edouard, Torta Merci Laurent, Ngario André, Djando Alladoummadji Pierre, Mambaye Isaac, Gotita Jérémie, Alladoum Issaina Timothée, Allahoguina Ngaro Robert, Nguékidabaye Natan Augustin, Mougaltbaye Jude, Mayengar Jude, Ngaryana David, Nguindet François, Téguidé Georges, Nadibéi Israël, Guirdona Gaspard, Mmes Anne Ousmal Ngartra, Patissa Ngondédji, Ndadinouba Berdita.

¹⁶ Voir page 35.

¹⁷ *Ningatoloum, rentré en son pays (RCA) est décédé en 1980 ; Koskal alors alité était assassiné en son domicile de Kassai en mars 1979 lors de la guerre civile ; Ousmal est décédé le 16 mars 1982 à Koumra par suite de maladie.*

Bien que le CSDE fut créé pour subvenir aux besoins de tous les dispensaires implantés par les bénéficiaires de la formation du Dr Seymour, il fut obligé, faute de moyens adéquats, de s'abattre surtout sur les dispensaires baptistes.

MENACES PROFEREES PAR DES EGLISES ET SECTES.

Dès que l'épée était suspendue au-dessus des églises baptistes, certaines églises et sectes, renfermant pour la plupart des dissidents et d'excommuniés des autres églises évangéliques, se dressèrent contre les frères et sœurs de l'Eglise de Vérité. Citons, à titre indicatif, l'Eglise Mennonite d'Adoum dans le Logone oriental et l'Eglise Evangélique Tchadienne de Sarh, de Koumra et d'autres. S'accordant entièrement aux persécutions pratiquées par les adeptes de l'idéologie du MNRCS, les églises et sectes aux passions dissolues furent à la trousse des églises demeurées fidèles au Christ. Sur instigations, des facilités à travers les organes d'information de l'Etat leur furent accordées pour dénigrer et calomnier, comme quoi l'ennemi de l'homme est l'homme.

A Sarh, la virulence de l'Eglise Evangélique au Tchad dite alors Eglise Evangélique Tchadienne était telle que nul n'osait les affronter spirituellement. Lors d'une réunion organisée par les autorités de la place le 20 décembre 1973 en vue de notifier la suspension des activités baptistes et de légitimer l'Eglise Evangélique Tchadienne (en sorte l'Eglise de l'Etat), Daniel Gadji, dans un langage arrogant et orgueilleux, se cacha derrière l'autorité politique pour proférer des menaces et prendre la revanche. En effet, Gadji était un ancien pasteur de l'Eglise Baptiste de Koko dans la sous-préfecture de Koumra, excommunié depuis 1960. Se comparant à Siméon (Luc 2 :25-35) et à Daniel (Dan. 6 :16-28), il déclara sans réserve que si les pasteurs de l'Eglise Baptiste n'adhéraient pas à l'Eglise Evangélique Tchadienne, les tôles des toitures parleraient, les feuilles des arbres écriraient et les oiseaux du ciel emporteraient le rapport à Ndjamena ; il est Sar et l'initiation n'est pas une idole de Satan ; que si ces pasteurs persistaient dans leur attitude vouée à l'échec, ils seraient envoyés en prison et tués comme les autres. Cette déclaration irréfléchie de Gadji indisposa les autorités qui quittèrent hâtivement le lieu de la réunion. Les pasteurs baptistes qui s'accordaient à se soumettre à l'autorité sans pour autant compromettre ni discréditer la vérité biblique, furent exacerbés (Rom.13 :1,5) ; un silence absolu plane un moment dans la salle. Restés en tête-à-tête, les pasteurs se maîtrisèrent (surtout les

baptistes) et conclurent un rendez-vous pour le soir au siège de l'Eglise Evangélique Tchadienne, sous la présidence de son pasteur responsable Samuel Ontangar, également ancien pasteur de l'Eglise Baptiste.

A la rencontre projetée, un message de circonstance dans Mt 5 :3-12 fut dédié à l'assistance par le pasteur Ontangar, avec l'interprétation en français par l'évangéliste-médical Jacques Djimasbé, message qui a pour but de convaincre son auditoire. A la fin du sermon, un temps mort fut laissé à l'assistance de manière à s'inscrire sur un registre ouvert à l'effet des adhésions éventuelles à l'Eglise Evangélique Tchadienne devenue seule légale au Moyen Chari, à l'exception toutefois de la sous-préfecture de Moissala constituée des Assemblées Chrétiennes. D'emblée, Djimasbé prit la parole pour demander le Règlement Intérieur impliquant la doctrine de l'Eglise Evangélique Tchadienne afin de se fixer. En effet, la doctrine de l'Eglise Baptiste souligne fortement la séparation de l'Eglise de l'Etat de manière à lui conserver son indépendance ecclésiastique, à enseigner et à exercer la discipline selon la Bible pour éviter toute apostasie. Ce fut l'impasse. Il saisit l'occasion pour rappeler la menaçante déclaration de Gadji faite dans la matinée et ajouta qu'il a pris bonne note de ce qui concerne les pasteurs arrêtés. " Je n'adhérerai pas à une église qui partage la perversion de l'Evangile ; je préfère être tué comme mes pères spirituels", conclut-il. Sur ces entrefaites, l'atmosphère devint lourde, car le mutisme était complet. Sous l'impulsion de la peur, quelques pasteurs (Job Bana, Jean Omba, Pierre Ngondédji ayant à leur tête le Président de l'Association des Eglises Baptistes du Moyen Chari à l'époque, à savoir Jérémie Tompté, s'inscrivirent sur-le-champ dans un registre alors ouvert. Dès lors, les suspicions et menaces étaient constantes à l'égard des autres restés à l'écart de l'Eglise Evangélique Tchadienne. Robert Djimadengar et d'autres fléchirent ensuite.

En janvier 1974, le diacre Daniel Lonai de l'Eglise Baptiste de Balimba fut chargé par le pasteur Ontangar de l'enseignement confessionnel de l'Eglise Evangélique Tchadienne à Balimba même. Agissant avec crainte, Lonai n'organisait ses moments d'exhortation que sous les manguiers de l'enceinte baptiste. Son enthousiasme n'étant pas épanoui, il fut relevé peu de temps après par le pasteur

Paul Bélenkar de Kassai qui, après tortures, avait changé de dénomination.

Sous forme de provocation, la station de la Baptiste Mid-Missions de Balimba fut occupée d'août à octobre 1974 par les maîtres d'initiation au " ndo " pour devenir un camp des initiés. On défonça les portes des maisons et des pillages furent organisés au mépris des règles initiatiques. En se retirant, ils souillèrent tous les parois des bâtiments occupés de leur ocre.

RENCONTRE AVEC LES AUTORITES MUNICIPALES.

Le 11 septembre 1974, soit dix mois après la suspension officielle des activités des Baptistes, une rencontre voulue des autorités municipales eut lieu dans la grande salle des réunions de l'Hôtel de ville de Sarh. Son but était de jouer sur la présence du Président Tombalbaye à Sarh pour arracher aux Baptistes la station et les dépendances de la grande église sise en face de l'Hôpital central.

Assistaient à cette rencontre onze pasteurs des églises baptistes, quelques membres de l'Eglise de la clandestinité et deux pasteurs des églises évangéliques tchadiennes. Prenant la parole, le maire, en l'occurrence M. Illamoko Djel déclare qu'il avait convoqué la réunion pour demander aux responsables des églises baptistes de remettre à la disposition des autorités municipales la grande Eglise de Sarh pour les activités scolaires. Le porte-parole, Jacques Djimasbé répondit que l'Eglise ne pouvait être cédée, à moins qu'une décision autoritaire n'intervienne, car il avait été dit que les activités des églises baptistes étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre, lequel ordre était toujours attendu. C'est alors qu'un dialogue de sourds s'établit :

M.. Illamoko, tout fougueux : Je pense que c'est fini avec les baptistes.

M. Doumram, plus virulent : Toi Jacques, tu es têtue. Avec le MNRCS nous ne transigerons pas ; aucun missionnaire baptiste ne reviendra au Tchad.

M. Djimasbé, calmement : L'Eglise n'est pas l'affaire des

missionnaires ; elle est l'exclusivité des chrétiens et ils sont nombreux ici à Sarh ; ils ne cessent de prier Dieu, chacun dans sa case, en sa faveur.

M. Illamoko : Que dire au Président Tombalbaye qui attend la réponse ?

M. Djimasbé : Dites-lui que nous ne cédon pas l'Eglise pour la détourner de son objectif ; il n'a qu' à la réquisitionner d'autorité.

Sur ces entrefaites, un intervenant de la partie officielle déclara : Laissez-leur l'Eglise ; l'affaire est d'ordre politique et nous connaissons l'histoire des Eglises. Le règne actuel passera et qui sait si les chrétiens de Sarh ne seront pas autorisés par le même régime politique à reprendre les activités qui ne sont que suspendues !

Un autre assistant intervint pour reprendre celui-ci, mais il éleva de plus belle la voix.

La rencontre se termina à queue de poisson et la séance fut levée. Aucune décision des autorités ne fut connue jusqu'au 13 avril 1975.

VISITE DE DIEU AU TCHAD ET REPRISE DES ACTIVITES

" Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds (Rom.16 :20a), car il venge le sang et se souvient des malheureux, il n'oublie pas leurs cris (Ps. 9 :13".

Le 13 avril 1975, Ndjamenas se réveilla en sursaut. Aux premières lueurs du premier jour de la semaine (dimanche), la cité de l'organisation commune africaine et malgache (OCAM) devenue la résidence du Président de la République Ngarta Tombalbaye, était en effervescence : les militaires avaient engagé une périlleuse action. La voix de la révolution culturelle et sociale (Radio Tchad) qui émettait depuis 05h30 s'arrêta brutalement à 05h55. Des crépitements d'armes localisés au secteur de la cite de l'OCAM rompirent le silence du matin dominical et attirèrent les regards dangereux des curieux. La population ndjamenoise retint son souffle. Déjà à 06h50, un flash de la Radio France Internationale (RFI) annonçait un coup de force au Tchad. A 10h, le général Noé Odingar Milarew Mbailao

proclamait sur les antennes de la radio nationale que " l'Armée a pris ses responsabilités devant Dieu et devant la Nation". La haute température du régime baissa rapidement et anxieusement.

Le 27 avril 1975, soit deux semaines après " la visite de Dieu au Tchad", les églises baptistes suspendues depuis le 20 décembre 1973 reprirent leurs activités. Cette " visite de Dieu" déchaîna l'enthousiasme des persécutés qui furent des chrétiens, à tel point qu'ils accoururent de tous côtés, dès la reprise des activités, non pas à cause de la liquidation physique du propulseur du Mouvement National pour la Révolution culturelle et Sociale qui avait dit un jour que si Dieu pouvait intervenir pour eux, qu'ils prient comme l'avaient fait les hommes de la Bible, mais pour louer et glorifier le TOUT PUISSANT pour la fin de la suspension des activités des églises baptistes et pour la liberté ecclésiastique retrouvée. La grande église de Sarh ne put contenir les chrétiens en délire. La joie fut exubérante, voire indicible et les témoignages de reconnaissance et de repentance furent éloquents ; des cantiques de louange et d'actions de grâces retentirent allégrement. Jude Mougalbaye, le survivant et l'un des doyens pasteurs rassemblés, exhorta l'assistance dans les livres de 1Jn 3 :22, Ps. 145 :18-19, Prov. 15 :29.

Le 6 mai 1975, les fidèles se rendirent à la Gendarmerie pour manifester le soutien aux nouvelles autorités et pour s'enquérir du sort de leurs pères spirituels arrêtés sous le régime défunt. On leur notifia officiellement leurs exécutions sommaires. Du 16 au 18 mai, une réunion de ressaisissement et de méditation pour l'avenir, tenue sous l'égide du comité de soutien aux dispensaires évangéliques (CSDE) désormais sorti de sa clandestinité, aviva les regrets des responsables des groupes du Chari et du Barh-Ko (Sarh), du Barh Keita (Kyabé) et de la Grande-Sido (Maro), et donna une nouvelle impulsion. Au cours de ces journées de réflexions, ceux qui avaient abandonné leurs partenaires baptistes vidèrent l'église évangélique tchadienne à laquelle ils avaient adhéré sous la contrainte ou les menaces du Mouvement National de la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS) pour retrouver leur dénomination d'origine.

Du 3 au 6 juillet de la même année, une assemblée générale réunit toutes les églises baptistes au Tchad pour une retrouvaille et pour élaboration des programmes d'activités, assemblée à laquelle Dr

Seymour et Dr Buck, venus expressément représenter respectivement les missionnaires expulsés du Tchad et le Bureau Central de la Baptiste Mid-Missions aux Etats-Unis, y prirent part. Ils apportèrent et des encouragements par leur présence et le soutien spirituel des frères et sœurs en Christ qui ne cessaient de prier pour leurs coreligionnaires du Tchad.

ASSOCIATION TCHADIENNE DES EGLISES BAPTISTES ET MISSIONS (ATEBAM)

Créée en 1962, l'association qui a, en 2004, changé l'appellation ATEB en ATEBAM compte près de deux cents églises et chapelles. Elle se fixe comme objectifs la coordination des églises membres qui sont absolument autonomes les unes des autres. Elle les rassemble en un corps harmonieux de manière à permettre la communion fraternelle et dénominationnelle. De ce fait, elle facilite la collaboration entre elle et les églises sur la base de doctrine commune en vue de se donner conseil et assistance.

L'autonomie se constate dans la célébration des offices et l'administration des églises locales sans immixtion associative. Les questions doctrinales sont traitées par le collège des pasteurs avant d'être portées à l'appréciation de l'organe exécutif de l'association. Celui-ci en prend acte et les met à l'ordre du jour d'une assemblée générale qui, après appréciation de l'opportunité et approbation, deviennent obligatoires pour l'ensemble des églises constituantes. C'est dire que les décisions prises au cours des assemblées générales sont applicables à l'ensemble des églises mid-Missions baptistes au Tchad en vue de mener de bon aloi des actions, non seulement ecclésiales mais également sociales.

L'association est structurée en organes dirigeants qui sont :

L'Assemblée Générale (AG). Elle est constituée de toutes les églises adhérentes. C'est elle qui organise les conférences nationales dont les résolutions et recommandations sont prises à la majorité renforcée des délégués (2/3).

Le Bureau Exécutif (BE). Il est le centre administratif et l'organe qui applique les décisions de l'A.G. Les membres (9)

assistés des conseillers (2) sont élus par l'assemblée générale.

Les Bureaux Régionaux (BR). Ils sont au nombre de neuf et accroissent au fur et à mesure de l'extension des églises à travers le Pays. Les BR jouent les rôles identiques à ceux du BE, mais au niveau régional.

Sous la coordination de trois membres du Bureau Exécutif, des structures techniques (départements) sont créées pour animer et gérer les activités de l'association. Chaque département est dirigé par un animateur désigné par le Bureau Exécutif. Il s'agit de : département de l'enseignement biblique et théologique ; de l'éducation ; de mouvements et organisations féminines des églises ; de l'évangélisation et de la formation ; de la culture ; de la traduction et information ; de développement agro-pastoral ; de la santé.

La composition du Bureau Exécutif est la suivante : un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général, un trésorier général adjoint, trois coordinateurs chargés respectivement de l'enseignement, de la formation et de la traduction, des mouvements et organisations féminines, des œuvres socio-économiques. Celle d'un Bureau Régional est réduite au secrétaire général et son adjoint, trésorier et deux conseillers.

Un organe permanent de réflexion, de conception et d'orientation dénommé Cellule de Réflexion joue le rôle de la commission technique et apporte son appui aux Bureau Exécutif et Bureaux Régionaux.

Ainsi donc, contrairement à l'administration de l'ancienne association (ATEB), l'ATEBAM est le centre actif d'animation et d'organisation baptistes. Ses engagements lient désormais ses composantes et son pouvoir s'étend sur elles. Les décisions prises à l'assemblée générale dite "la conférence" sont de ce fait valables à l'ensemble des églises dénominationnelles.

La périodicité des conférences ordinaires est annuelle et généralement dure quatre jours francs. Les exposés jadis limités aux seules études bibliques s'étalent aux domaines socio-culturels pour marquer la rénovation de l'association.

Intransigeants conformément à leur origine séparatiste, les baptistes tchadiennes pratiquent le chauvinisme à outrance et refusent

d'adhérer à une autre organisation que celle de leur émanation en fonction de leurs affinités historiques, doctrinales et pratiques. En effet, les Baptistes semblent se méfier des écueils éventuels avec les autres dénominations aux confessions de foi et pratiques parfois divergentes, d'où leur désistement à tout mouvement interdénominationnel. Selon l'article 3 du statut des Eglises Baptistes au Tchad, " L'Eglise (locale) a le droit de coopérer et de s'associer avec les autres églises baptistes sur une base volontaire. Toutefois, elle ne peut avoir de coopération avec un groupe qui permet la présence des apostats ou de l'apostasie, ou avec un groupe qui permet la coopération entre eux et les apostats ou l'apostasie". Tenant donc compte de leurs principes ecclésiastiques, les baptistes préfèrent nouer des relations bilatérales de communion et de collaboration fraternelles non organiques avec les autres dénominations sur la base authentiquement biblique.

LA J.E.B.T.

" Que personne ne méprise ta jeunesse, mais sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté (1Tim.4 :12), afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction (Eph.4 :14)".

Comme toute organisation qui se veut réellement chrétienne, la J.E.B.T. ou Jeunesse de l'Eglise Baptiste au Tchad s'efforce de diffuser l'Evangile par sa contribution juvénile au travail de l'Eglise. Elle collabore, en effet, à la propagation de l'Evangile par des activités variées, susceptibles de captiver la jeunesse d'ordinaire frivole et réticente : louange du Seigneur par des cantiques, exhortations, études et exposés bibliques et d'ordre général Sous l'autorité de l'Eglise, elle a en vue l'impérieuse nécessité que lui impose l'Evangile intégral et authentique, en tant que fer de lance et pilier de l'Eglise.

La J.E.B.T. est tenue de veiller à ne pas se laisser détourner de ce qui fait la force de l'Evangile, à chercher la présence du Christ en s'appliquant à connaître la Bible et à mettre en pratique

l'enseignement de Jean 14 :15 et 23. Elle doit avoir constamment à l'esprit que l'objectif est l'évangélisation de manière à préparer les générations chrétiennes à une piété vraie et profonde, capables de discerner le vrai du faux pour affronter courageusement les épreuves auxquelles sont exposés les croyants. C'est dire que ses activités doivent être en conformité avec la doctrine du Seigneur et éprouver le besoin constant de rechercher une foi vivante afin de ne pas s'écarter des saintes instructions. Elle doit examiner les pratiques et sentiments, si alléchants et si attrayants soient-elles selon le critère de la parole de Dieu, car les Ecritures sont sans équivoque (2Pier 2 :1-10). Négliger cela conduit aux pires erreurs et déviations préjudiciables aux enseignements bibliques.

La société regarde agir les chrétiens. Seul le vrai témoignage assorti d'une discipline conséquente peut appeler les hommes à la repentance et à la foi en notre Seigneur et Sauveur Jésus – Christ.

Aussi, l'objectif en vue doit fortifier la foi des membres de la JEBT pour vivre loin des œuvres de la chair (Gal 5 :16-21). Le dévouement à l'Evangile intégral et authentique enflammera donc le zèle et la noble intention stimulera et encouragera chaque jeune dans la recherche de la volonté du Seigneur.

Prenons, par exemple, la devise de la JEBT d'une église de la ville de Sarh : "croire, obéir, servir". Trois mots qui expriment nettement les actions concrètes à accomplir pour la gloire de notre Seigneur. Si les membres des mouvements ecclésiastiques en général et de la JEBT en particulier croyaient en Seigneur Jésus et lui obéissaient effectivement, ils serviraient fidèlement l'Eglise qu'il a acquise par son sang à la croix ; l'impact de la foi se manifesterait de façon éclatante sur l'ensemble des croyants et l'entourage ne discréditerait pas alors les mouvements confessionnels des jeunes.

Aujourd'hui plus que hier, les dangers et les erreurs guettent cette pépinière qui est la jeunesse chrétienne. Il faut des mouvements qui ont pour fondement Jésus – christ pour lever haut le flambeau de la Vérité et de Salut dans la persévérance, car le libéralisme religieux conduit au scandale doctrinal et biblique.

INSTRUCTION A L'ATTENTION DES MOUVEMENTS DES EGLISES BAPTISTES¹⁸

1. Chaque mouvement confessionnel qui fait partie intégrante de l'Eglise a la même doctrine et la même pratique que l'Eglise.

2. Tous les mouvements sont sous l'autorité de l'Eglise.

3. Tous les membres de mouvements ne doivent être que des chrétiens convertis. Les responsables seront les membres actifs (en pleine communion) et approuvé par l'Eglise.

4. Chaque mouvement est tenu de donner son rapport trimestriel à l'église.

5. Un compte rendu d'une décision importante prise à l'issue d'une réunion ordinaire ou extraordinaire sera donné aux dirigeants de l'Eglise.

6. Toute réunion importante sera annoncée aux dirigeants de l'église au moins deux semaines à l'avance.

7 a) Un nouvel organe qui se forme présentera par écrit à l'église, son règlement intérieur, et les qualifications des membres du comité directeur.

b) Le dossier sera examiné par les dirigeants qui le présenteront à l'église pour approbation.

c) Toute modification d'un règlement intérieur sera soumise à l'église pour étude et accord.

8. Les sorties, camps, conférences, réunions ordinaires d'un mouvement ne doivent jamais perturber les activités de l'église.

9. Le but final de chaque mouvement confessionnel sera d'aider l'église dans le service de Dieu. L'église est prééminente dans toutes les activités et un mouvement n'a pas le droit de déroger à cette prééminence.

¹⁸ *Extrait de la Doctrine et de l'Administration des EBMM au Tchad.*

ARTICLE DE FOI DE L'ÉGLISE BAPTISTE (Résumé)¹⁹

L'ÉGLISE BAPTISTES CROIT QUE :

1. LA Sainte Bible originale était verbalement et pleinement inspirée par Dieu et le produit des hommes contrôlés par le Saint-Esprit ; c'est donc la vérité sans aucune erreur. Elle est l'autorité finale et suprême, le vrai centre de l'unité chrétienne, et la mesure par laquelle toute conduite humaine, les alliances et les pensées des hommes doivent être éprouvées.

2. Dieu unique existe éternellement en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit...

3. Le Saint-Esprit est une personne divine, égal à Dieu le Père et à Dieu le Fils, et de la même nature...

4. Au temps du salut, le baptême est attribué aux croyants dans le Saint-Esprit, par conséquent en Jésus-Christ, une seule fois dans la vie.

5. Pour accomplir son travail, Dieu a donné au commencement de l'Église des dons spéciaux (langues, prophéties, miracles, guérisons) qui ont pris fin quand la Bible a paru.

6. Satan est une personne qui est dieu de ce siècle et souverain des puissances de ténèbres, destiné au jugement dans l'étang de feu.

7. L'histoire de la création est littérale, sans aucun processus évolutif et que tous les hommes descendent d'Adam et d'Eve.

8. L'homme créé à l'image de Dieu a péché et a encouru non seulement la mort physique, mais aussi la mort spirituelle qui est sa séparation avec son créateur.

9. Jésus-Christ, engendré du Saint-Esprit d'une manière miraculeuse, et né de la vierge Marie d'une manière sans précédent dans l'histoire de l'humanité, est vraiment Dieu et homme.

10. Le Seigneur Jésus-Christ est mort pour les péchés comme un sacrifice expiatoire selon les Écritures.

11. La résurrection du corps crucifié de Jésus et son ascension corporelle sont effectives.

12. Tous ceux qui reçoivent par la foi le Seigneur Jésus sont

¹⁹ Voir la Doctrine et l'Administration des EBMM au Tchad.

nés de nouveau par l'action du Saint-Esprit et deviennent enfants de Dieu. L'évidence est le repentir, la foi et une vie nouvelle.

13. La justification est l'acte par lequel Dieu n'impute pas le péché aux croyants à cause du sang de Jésus.

14. Le repentir, changement de pensée et de vie envers Dieu, doit, pour être vrai, s'accompagner de foi.

15. La sanctification est l'acte par lequel Dieu met à part le croyant pour son service.

16. Celui qui est né dans la famille de Dieu ne peut perdre son salut ; sa sécurité est éternelle.

17. Au retour personnel, pré millénial et pré tribulation imminent du Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise sera réunie avec lui au ciel.

18. La régénération et la restauration d'Israël en une nation prédites par les prophètes et promises par les Ecritures sont littérales.

19. La séparation de tout péché, de toute apostasie ecclésiastique est un devoir pour ne pas avoir de communion fraternelle ni travailler avec les groupes ou membres de groupes pratiquant ces choses.

20. Le gouvernement civil à qui il faut soumission, honneur, obéissance à l'exception de ce qui va à l'encontre de la Parole de Dieu, est une institution divine pour la bonne marche du monde.

21. Les pieux et les impies ressusciteront corporellement pour la bénédiction ou la punition éternelle des uns et des autres.

22. Le Baptême et la Sainte cène sont des institutions scripturaires de l'Eglise. Le Baptême est administré selon la foi des croyants. Seuls les croyants baptisés et respectueux des principes doivent participer au repas du Seigneur.

ANNEXES
Entente Evangélique. B.P : 127 NDJAMENA
Programme pour la semaine de prière du 4 au 10 novembre
1974

Les signes du retour de Jésus-Christ se précisent chaque jour davantage. Dans cette perspective, il est bon que l'église se recueille dans la prière pour examiner devant son Seigneur sa piété, sa vie, ses œuvres. Ce retour n'est pas un but en soi, mais l'amènera tout naturellement à mieux briller dans le monde. C'est dans l'Apocalypse que le Seigneur, d'une manière particulière, s'exprime au sujet de son Eglise. Les 7 lettres aux 7 églises d'Asie Mineure (chap. 2 et 3) décrivent à la fois diverses situations spirituelles possibles pour les églises locales, et plus globalement, la situation de l'ensemble de l'église à une époque ou à une autre de son histoire. Ces 7 lettres nous dirigeront dans notre recueillement au cours de la semaine de prière. Le passage de chacune de ces lettres constituera un thème pour chacun des jours de la semaine.

Lundi 4 Novembre : L'Eglise d'Ephèse, Apo 2 :1-7

“Ce que j'ai contre toi, c'est que tu as abandonné ton premier amour”.

Thème : Repentance et réveil dans l'église.

Demandons un renouvellement de vie (réveil) dans les diverses églises et assemblées. Cela nécessite une nouvelle vision de la sainteté de Dieu, la repentance, la confession des péchés, le brisement, la consécration. L'église aujourd'hui a-t-elle le même amour pour le Seigneur que dans le passé ?

Mardi 5 Novembre : L'église de Smyrne, Apo 2 :8-11

“Ne crains pas ce que tu vas souffrir . . . je te donnerai la couronne de vie”.

Thème : Intercession pour l'église persécutée

Intercédons pour les croyants qui souffrent pour leur foi dans notre pays et en divers pays du monde. Le nombre des chrétiens persécutés ou brisés est à l'heure actuelle certainement plus grand qu'à

n'importe quelle période de l'histoire du monde. Une vie chrétienne authentique n'échappe pas à la présente persécution.

Mercredi 6 Novembre : L'Eglise de Pergame, Apo 2 :12-17

Tu retiens mon nom et n'as pas renié ma foi . . . mais tu as des gens attachés à la doctrine de

Baalam . . . tu as des gens attachés pareillement à la doctrine des Nicolaïtes''.

Thème : Fidélité de l'église dans la doctrine.

Soutenons par la prière les anciens, les évangélistes, les pasteurs, les enseignés dans les écoles bibliques chargés de dispenser une saine doctrine, afin que les croyants soient préservés de l'erreur.

Prions pour ceux qui actuellement se préparent à ce ministère et à ces nouvelles vocations. Prions pour que le Seigneur limite l'action et l'avancée des fausses religions et sectes, de la magie et de l'occultisme.

Jeudi 7 Novembre : L'Eglise de Thyatire, Apo 2 :18-19

''Ce que j'ai contre toi, c'est que tu laisses la femme Jézabel . . .''

Thème : Discipline nécessaire dans l'église

La discipline dans l'église est indispensable. Intercédons pour qu'elle soit exercée à la fois dans la vérité (en plein accord avec les exigences de la Parole) et la charité (dans le but de ramener les pécheurs dans la communion de l'église). Elle exige du courage, du discernement et le refus de faire des distinctions entre les personnes.

Vendredi 8 Novembre : L'Eglise de Sardes Apo 3 :1-6

''Rappelle-toi donc comment tu as reçu et entendu, et garde et repens-toi''.

Thème : L'annonce, l'écoute et la mise en pratique de la parole dans l'Eglise''

Intercédons pour la prédication de la Parole afin qu'elle soit non seulement écoutée mais acceptée et transforme le comportement de ceux qui prêchent et de ceux qui écoutent. Cette parole est annoncée au culte, au cours de l'étude biblique, à l'école du dimanche, à la radio, ainsi que dans les cultes de famille. L'Eglise a déjà beaucoup reçu et entendu. Prions aussi pour qu'elle garde.

Samedi 9 Novembre : L'Eglise de Philadelphie Apo 3 :7-13

“J’ai mis devant toi une porte ouverte que personne ne peut fermer”.

Thème : Le témoignage de l'Eglise dans le monde

L'évangélisation est la raison d'être de l'Eglise dans le monde. Elle se faisait au travers des mouvements de jeunesse (Flambeaux et Lumières, Union des Jeunes Chrétiens, Jeunesse des Assemblées Chrétiennes du Tchad), l'œuvre missionnaire de l'Eglise, la littérature, la radio, l'œuvre sociale (hôpitaux, dispensaires, actions sociales,) sans oublier le témoignage individuel de chaque chrétien.

Dimanche 10 Novembre : L'Eglise de Laodicée, Apo 3 :14-22

“Je te conseille d'acheter de moi de l'or . . . , des vêtements blancs . . . et un remède à mettre à tes yeux . . . Celui qui vaincra, je le ferai asseoir sur mon trône”.

Thème : Préparation de l'église au retour du Seigneur.

L'Eglise est l'épouse de Christ. Elle doit être parée de ses plus beaux vêtements pour les noces de l'Agneau. Sommes-nous prêts actuellement pour ce grand jour ? Rejetons les fausses apparences, les illusions dangereuses d'une fausse piété, et soyons revêtus des vêtements de justice que le Seigneur nous conseille de prendre de sa part.

En ce jour de dimanche où nous célébrons la résurrection de Christ, en ce jour de son ascension auprès du Père, rappelons-nous qu'il reviendra des ciels de la même manière que nous l'avons vu s'en aller.

En 1973, la société évangélique baptiste de Kissimi lança une requête aux croyants pour solliciter une contribution en vue de construire une église de 17,50 m sur 8,50 m dont le coût était estimé à 800.000 francs. La requête sollicitait une participation individuelle de dix blocs de ciment ou une valeur équivalente à raison de 400 francs l'unité. Des secours fusaient alors de toutes parts, aussi bien des particuliers, des collectivités que des institutions chrétiennes. Ce fut ainsi que des églises baptistes de Sarh, Bégou, Kassai, des chapelles Baya, Mbay, Mandjia, des commerçants de la place comme Kanika et des Nigériens, des fonctionnaires de la cité comme Doumram et

Yoya, des missionnaires comme Mary Baker, etc. répondirent très rapidement à leurs coreligionnaires de Kissimi pour la réalisation de l'œuvre dont le projet datait de 1971. En 1974, sur l'initiative du missionnaire André Giraud qui avait vu l'œuvre qui s'accomplissait malgré les moments difficiles de l'époque, mais surtout à cause du changement de conviction du pasteur Djimadengar, l'église de Dieu de Ndjamena y contribua au coté de l'Eglise mère d'Europe dont est issu M. Giraud pour un montant global d'environ quatre cent mille francs. Cette somme envoyée en trois étapes ne parvint pas entièrement à l'Eglise de Kissimi, car transitant par l'Eglise Evangélique Tchadienne de Sarh qui avait alors seul droit de regard sur les activités ecclésiastiques, elle eut quelques "entorses". En effet, ce fut le moment où les premières aides commençaient à venir que les activités des églises baptistes furent suspendues. La construction fut mise en veilleuse, mais les travaux clandestins, à savoir la fabrication de parpaings, ne cessèrent pas pour autant.

Cette contribution extra baptiste fit croire à l'église évangélique tchadienne qu'elle avait la mainmise sur l'église baptiste de Kissimi et cela désespéra les autres baptistes qui pensèrent à une cession unilatérale. Cependant, à l'exception du pasteur responsable qui céda aux opportunités, les autres membres de l'église demeurèrent intransigeants aux sollicitations tapageuses. Dès la chute du régime politique qui entravait les activités normales des baptistes, l'Eglise Evangélique Tchadienne fut déçue lorsqu'elle vit l'Eglise de Kissimi, notamment son pasteur Robert Djimadengar, rejoindre allégrement son groupe de conviction confessionnelle. Le pasteur Samuel Ontangar devint alors mauvais à son endroit et mit son veto au dernier don que faisait parvenir M. André Giraud pour la continuation des travaux. Malgré cette attitude, ce don était tout de même remis à l'église bénéficiaire après intervention personnelle de son donateur ; il fut remis cependant incomplet. Dans une lettre adressée à l'Eglise Evangélique Tchadienne à ce sujet, avec ampliation à l'Eglise de Kissimi, André Giraud écrivait : " L'argent envoyé à l'Eglise de Kissimi doit rester à l'Eglise de Kissimi sans condition" (sic), laissant clairement entrevoir qu'il avait aidé à l'extension de l'Evangile de Christ et non à la propagande d'une dénomination chrétienne quelconque.

Les travaux furent repris aussitôt en avril 1975 pour s'achever en fin d'année. Le coût dépassa largement son estimation initiale pour converger aux alentours d'un million trois cent mille francs en raison de la galopante inflation.

Pr. DJIMADENGAR DOUM

Né vers 1934 à Ndjola (S/P de Bouna), Robert Kog-ro Djimadengar Doum se convertit au christianisme en 1952 et se mit rapidement au service de l'Évangile. En 1960, il alla suivre des études à l'école biblique de Koumra d'où il sortit diplômé en 1963. Nommé pasteur et affecté à Djoli (Sarh) dans la même année, il reconstruisit l'église alors disparue. Après trois ans de fructueuse œuvre au milieu d'une population très réticente à l'Évangile, il retourna sur les bancs de l'école. En 1966, après un test de sélection pour l'entrée au Séminaire Biblique de Bambari en RCA, il alla y poursuivre sa formation et en sortit diplômé des études théologiques en 1969. Revenu au Tchad, il fut affecté à Kissimi et organisa en église la chapelle qui fonctionnait avec environ quarante chrétiens. Pour la reconnaissance de son église, il convoqua en 1971 une conférence qui rassembla toutes les églises baptistes de la ville de Sarh et ses périphéries. En 1973, il lança un appel pour la construction d'une église. Commencée aussitôt avec entrain, celle-ci fut arrêtée en fin d'année par des impératifs dont étaient victimes les Baptistes.

Régulièrement importuné par le pasteur Samuel Ontangar pendant les moments de persécutions du mouvement national pour la révolution culturelle et sociale, il épousa en 1974, malgré lui, la conviction de l'Église Évangélique Tchadienne et devint docteur au sein de l'Église. Après le changement intervenu dans la direction des affaires de l'État en 1975, il regagna vite sa dénomination d'origine et fut nommé professeur à l'école biblique de Koumra en octobre de la même année. Ramené à Kissimi en janvier 1978 sur la demande des fidèles, il mûrit les méditations d'Héb.6 :9 et 10 :23 puis, en 1979, au cours d'une des rencontres bimensuelles des pasteurs de Sarh, présenta une suggestion qui rencontra l'assentiment unanime

de ses pairs. Cette suggestion consistait à organiser mensuellement les rencontres de toutes les églises de la ville et de ses environs (Balimba, Banda, Bégou, Kassai, Kissimi, Sarh) en vue de partager ensemble les repas spirituels. Au cours de ces rencontres, les offrandes recueillies servaient aux travaux des églises, au soutien des pasteurs qui n'ont pas de traitement fixe, et aux divers frais des étudiants bibliques. Entamées au début de 1980, ces rencontres se poursuivirent avec enthousiasme et ferveur pour la gloire du Seigneur jusqu'en septembre 1984 où le contretemps vint faire marquer les pas. Elles reprirent de plus belle en 1986 pour faire place définitivement aux femmes de charité baptistes de ces mêmes localités qui communient pour le développement socio-économique.

Très entreprenant, très dynamique et ne perdant pas de vue qu'il était pour la défense de l'Évangile authentique, il sut mettre au service de Christ ses dons de prédicateur attrayant et éveillant, de formateur averti dans les églises, les écoles et les instituts bibliques, dans les différentes organisations de jeunesse évangéliques, bref, partout où l'occasion lui était donnée. Il était tout à la fois ce que dit Paul en Eph.4 :11-12.

Aux membres d'une cellule de prière à laquelle il appartenait, il ne cessait de répéter : " Vous êtes des cadres de l'Église, défendez l'Évangile dans sa pureté et ne le laissez pas dénaturer par le modernisme, par de fausses interprétations et le libéralisme religieux".

Lors d'une visite que lui rendaient les amis de la cellule à sa sortie de l'hôpital en juillet 1985, il dédiait le texte de Phil.1 :21-26. Le 21 novembre 1985 à Koumra, il rejoignit son Seigneur pour qui il s'était tant dévoué, laissant après lui sa femme avec dix enfants. Son départ prématuré a créé un vide qui sera longtemps ressenti.

Dr David SEYMOUR

Né à Paris en France le 18 juillet 1924 du pasteur missionnaire Arthur Seymour qui avait exercé son ministère évangélique au Tchad, notamment à Balimba de 1928 à 1935, Dr David Seymour est l'aîné de la famille se composant de trois enfants. Après ses études primaires et secondaires à Geneva Collège, il

poursuivit ses études supérieures et entra en faculté des sciences médicales de U of Penna, Philadelphia, PA (USA) en 1949. Sorti diplômé en 1953 en médecine avec la spécialité chirurgicale, il rejoignit le Tchad pour y poursuivre l'œuvre missionnaire de l'Évangile que son père n'avait pu mener à long terme, car rappelé très tôt par le Seigneur, le 13 septembre 1935 dans l'État de New York.

Dès son installation au minable dispensaire baptiste de Koumra en 1957, celui-ci ne tarda pas à devenir un centre médical important, ce qui rehaussa l'œuvre missionnaire baptiste. Infatigable et confiant, il galvanisa les estimes qui s'exprimaient de l'intérieur comme de l'extérieur chrétien à cause de sa détermination et de sa conviction constantes pour l'œuvre évangélique malgré les impératifs qui lui étaient imposés dans les années sombres des baptistes.

De 1957 à 1985, il forma 74 infirmiers évangélistes. Grâce à son action persuasive, les dispensaires ruraux furent implantés partout où les chrétiens ont manifesté le besoin de l'Évangile avec l'œuvre, en envoyant à l'école des évangélistes médicaux de Koumra des jeunes gens intéressés par la carrière évangélique. Son renom part de ses aptitudes professionnelles et des réalisations dont il fut le fervent artisan, à savoir : l'extension du centre médical baptiste de Koumra même et celle des dispensaires de Balimba et Kyabé, la création de ceux de Danamadji, Moussoro, Ngangara (Koumaï), Mouroum-Goulaye, de ceux des Assemblées Chrétiennes de Bedjondo, Moissala, Bekouorou et Bouna au Moyen-Chari ; de Dobo, Beboto, Béti, Bodo, Bégara, Dossaité, Kara, Miandoum, Manga, Miladi et Mbikou au Logone oriental ; de Deressia, Misséré, Kandjili et Kaourang-Véri en Tandjilé, de Koyom au Mayo-Kebbi ; de ceux de l'Église Évangélique au Tchad à Béré et Belle-Terre en Tandjilé, et enfin de celui de l'Église Évangélique du Guéra à Bitkine. Ces trente réalisations socio médicales auxquelles s'ajouteront certainement d'autres en perspective si le Seigneur le veut, démontrent concrètement l'exceptionnelle œuvre missionnaire dont révèlent ses qualités humaines et chrétiennes dans la formation qu'il a donnée à de jeunes tchadiens de différentes dénominations ecclésiastiques d'obédience protestante.

Grâce à la volonté de Dieu et à sa profonde foi, la tempête

des années 1973 à 1975 et suivantes n'a pas outre mesure perturbé ni déraciné le fondement de la détermination du Dr Seymour, de son énergie et de son courage.

Lors de son congé régulier en 1982, il mena une autre action très persuasive et très déterminante encore auprès du Bureau Central de la Baptiste Mid-Missions à Cleveland, dans l'Etat d'Ohio, au centre nord des Etats-Unis d'Amérique. Cette action fut celle de l'Évangélisation par la littérature en vernaculaires, se fixant pour but la traduction de la Bible en différentes langues du Moyen-Chari, notamment le Day, le Ngam, le Sar, les Sara-Kabba (Démé et Naa) et le Toumak qui seront rejoints en 1997 par les Dagba et Ritho.

Dr David Seymour est l'un des rares missionnaires les plus populaires et les plus sympathiques qu'a connus le Moyen Chari en particulier et le Tchad en général dans leur histoire évangélique.

Le 02 février 1997, il a plu au Seigneur de le faire reposer à Newcaspel (USA) de ses œuvres.

Liste des Évangélistes-médicaux de 1961 à 1985

Noms et prénoms	Spécialité	Date sortie	Lieu d'exercice	Observations
Djimassibé Gairé Jacques	Méd. Géné.	1961	Koumra	
Mbombati Maurice	Chirurgie	1962	RCA	
Ndémazou Malémbéti Michel	Chirurgie	1963	RCA	
Rimingaye Ngarasde Lazare	Méd. Géné.	1964	Koumra	Fonct. de l'Etat
Nandiguingar Rombate Thomas	Méd. Géné.	1965	Doba	Ass. Chrét du Tchad
Gali Djako Moïse	Méd. Géné.	1967	Kyabé	
Djimouko M'rayana Edouard	Dentiste	1968	Sarh	
Roallate Etienne	Dentiste	1968	Sarh	Fonct. de l'Etat
Béyain Georges	Méd. Géné.	1969	RCA	
Neltiga Suzanne	Auxil. Obst.	1969	Koumra	Fonct. de l'Etat
Naiboulo Sara	Auxil. Obst.	1969	Koumra	Dcd. Le 10.06.1974
Ngartra Ousmal Anne	Auxil. Obst.	1969	Danamadji	Dcd. Le 16.03.1982
Koingar Belrode Isaac	Méd. Géné.	1970	Bedjondo	Ass. Chrét du Tchad
Djaston-Al Madjingué Philibus	Méd. Géné.	1970	Moissala	Ass. Chrét du Tchad
Mattar Rebecca	Auxil. Obst.	1970	Koumra	Sans fonction
Balamtouri Anatou	Auxil. Obst.	1970	Bere (Tandjilé)	Egl. Evag. du Tchad
Ngarboui Mikemdam Esaïe	Méd. Géné.	1971	Bodo (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Golo Ahmat Abel	Méd. Géné.	1972	Moukoulou (Guéra)	Egl. Evag. du Guéra
Dégoto Ngaba Philippe	Méd. Géné.	1972	Békourou (Moissala)	Ass. Chrét du Tchad

Goui Yétéou Philippe	Méd. Général	1972	Déressia (Tandjilé)	Ass. Chrét du Tchad
Guiga Manzou Paul	Méd. Général	1972	Koyom (Mayo-Kebbi)	Ass. Chrét du Tchad
Didjena Amma Justin	Méd. Général	1973	Bouna (Moïssala)	Ass. Chrét du Tchad
Ndagenouba Berdita Lydie	Auxil. Obst.	1973	Balimba	
Toroumal Nadjyaber	Auxil. Obst.	1973	Koumra	
Ndéiogoumngar Guerkoué	Méd. Général	1974	Belle-Terre (Tandj)	Egl. Evag. Au Tchad
Koumato Babo Ngonyo	Méd. Général	1974	Béré (Tandjilé)	Egl. Evag. Au Tchad
Mbatostam Dingamnyel	Méd. Général	1974	Béboto (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Adoumbaye Béyem	Auxil. Obst.	1977	Béboto (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Nguindet Dingamadji François	Méd. Général	1977	Balimba	
Nguéndam Ngaryabang	Méd. Général	1978	Danamadji	
Kamhodjim Patissa Ngondédji	Auxil. Obst.	1978	Koumra	
Kemnda Nangoussongar	Méd. Général	1979	Mouromgoulaye	
Madana Ganro Thomas	Chirurgie	1979	Koumra	
Naiboulo Donota Jonathan	Ophtalmol.	1979	Koumra	
Ganguim Songaye Eloi	Dentiste	1979	Koumra	
Koskal Maddy Leschac	Dentiste	1979	Sarh	
Adram Kwoi Michel	Méd. Général	1980	Koyom (Mayo-Keb)	Ass. Chrét du Tchad
Kesia Garba	Auxil. Obst.	1980	Déressia (Tandjilé)	Ass. Chrét du Tchad
Gagde Elizabeth	Auxil. Obst.	1980	Misséré (Tandjilé)	
Koumanang Matthieu	Méd. Général	1981	Déressia (Tandjilé)	Ass. Chrét du Tchad
Koulangar Mornadji Jacques	Méd. Général	1981	Béti (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Madjidanoum Hulda	Auxil. Obst.	1981	Bodo (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Nadingar Poita Hulda	Auxil. Obst.	1981	Doba	Ass. Chrét du Tchad
Naoundo Bédoumjié Samuel	Méd. Général	1982	Béngangnga (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Nangar Jean	Méd. Général	1982	Dossaidé (Doba)	Ass. Chrét du Tchad
Adoum André	Méd. Général	1982	Daringolo-Kandjilé	Ass. Chrét du Tchad
Gogolo Jean	Méd. Général	1982	Kaourang-Viri (Tan)	Ass. Chrét du Tchad
Nambatingar Ngakoutou Jacob	Méd. Général	1982	Bédjondo (Koumra)	Ass. Chrét du Tchad
Madikor Gabriel	Méd. Général	1982	Misséré (Tandjilé)	Ass. Chrét du Tchad
Ngaroudal Emile	Méd. Général	1982	Moussoro, Koumai	Eglise origine Goundi
Doumbasna Philippe	Méd. Général	1983	Miandoum (Log. Or.)	Ass. Chrét du Tchad
Nadjitigalbaye Edmond	Méd. Général	1983	Manga-Kara (Lg Or)	Ass. Chrét du Tchad
Nérabé Joël	Méd. Général	1983	Miladi (Log. Or.)	Ass. Chrét du Tchad
Ngardoum Elie	Méd. Général	1983	Mbikou (Log. Or.)	Ass. Chrét du Tchad
Ndindo Jean	Méd. Général	1983	Sarh	Moussoro (Ass.9. 84)
Amta Thérèse	Auxil. Obst.	1982	Koumra	
Nodjinar Hulda	Auxil. Obst.	1982	Sarh	
Moine Fibi	Auxil. Obst.	1983	Benganga (Log. Or.)	Ass. Chrét du Tchad
Alndodjim Lydie	Auxil. Obst.	1984	Mbikou (Log. Or.)	Ass. Chrét du Tchad
Rahama Bianséré	Auxil. Obst.	1984	Sarh	
Modomadji Samuel	Méd. Général		Doba	Ass. Chrét du Tchad
Gotikargue Michel	Méd. Général	1984	Danamadji	
Takéné Simon	Méd. Général	1984	Kyabé	

Kelly Philippe	Méd. Géné.	1985	Kyabé	
Guetti Gatta Marie	Auxil. Obst.	1985	Kyabé	
Boura Gnoko Ganda	Méd. Géné.	1985	Kyabé	
Koussa Manga	Auxil. Obst.	1985	Kyabé	
Guindja Albert	Méd. Géné.	1985	Bégo (Sarh)	
Nouba Rebecca	Auxil. Obst.	1985	Bégo (Sarh)	
Alladoum Grégoire	Méd. Géné.		Koumra	
Koyo Mardochée	Méd. Géné.		Koumra	
Tarya-Allah M'Solna	Auxil. Obst.	1985	Koumra	
Made-Allah Yademadji	Auxil. Obst.	1985	Maro	
Ngardjé Barthélémy	Méd. Géné.	1985	Doba	
Toldéal David	Méd. Géné.		Kaga-Moussafoyo (Sarh)	
Koumaina Jonas	Méd. Géné.		Balimba (assassiné 4.9.84 Doro)	
Békirang Sara	Auxil. Obst.		Balimba	
Allassoum Amos	Méd. Géné.		Bégada (Doba)	Ass. Chrét du Tchad

SURVOL DES ACTIVITES SOCIO-SANITAIRES

Une restructuration de fond en comble est opérée dans les activités socio-sanitaires baptistes depuis 1995. En effet, depuis la prise en main de ces activités par les nationaux, mieux depuis le départ en 1988 des missionnaires, pourvoyeurs en personnel, matériel et médicaments, le cadre socio-sanitaire est rénové.

La scolarité des évangélistes-médicaux et auxiliaires obstétriques qui durait sept ans avec le niveau élémentaire hétéroclite, hormis la formation ecclésiastique systématique de base, variable selon le niveau en ce domaine, a cessé son existence en 1995, avec espoir de la relancer avec un niveau requis. Pratiquement, la formation rendait aptes les lauréats à mener de front les deux fonctions, mais avec priorité à la médecine.

L'infirmier doit travailler en étroite collaboration avec les églises que dessert le centre de santé. Il prend part si possible à toutes les réunions, participe spirituellement aux activités de l'église où est implanté son centre de santé (1 Cor. 15 :58 ; Gal. 16 :9-10), et dans le cas échéant, financièrement. Il présente annuellement son

rapport aux églises qui l'aident dans le fonctionnement de son centre de santé. Il donne une copie au coordinateur des activités socio-sanitaires.

Au centre de santé, l'infirmier-évangéliste et l'auxiliaire obstétrique doivent accomplir avec soin les devoirs de leur charge. Ils doivent avoir à l'esprit qu'ils sont sous le regard de Dieu (Jér. 48 :10 ; Rom. 14 :12) et qu'aucune négligence ne leur sera pardonnée. Au médecin-chef, coordinateur des activités socio-sanitaires, l'infirmier et la sage-femme lui doivent respect, obéissance et franchise qui sont des atouts nécessaires pour un bon travail et mériter confiance.

A son tour, le médecin-chef, coordinateur visite régulièrement les centres de santé en vue de pourvoir aux soins forains conséquents. Au besoin, il est accompagné (ou distinct) d'un technicien en ophtalmologie. S'il ne peut le faire comme prévu, il délègue à l'infirmier responsable du district sanitaire déterminé le pouvoir de visiter les centres de sa charge et de lui en rendre compte. Les centres de santé avec les tarifs de consultations de circonstance, contribuent aux tournées du médecin-chef coordinateur ou du délégué dans leur secteur respectif .

Là où il y a un centre de santé, deux comités locaux, savoir le comité de santé et le comité de gestion doivent être installés. Ces comités doivent travailler en collaboration étroite avec l'équipe médicale en place pour le bon fonctionnement du centre.

Le comité de santé (**Cosan**) se compose de la façon suivante :

- 1) le Pasteur responsable de la localité ecclésiastique où est installé le centre de santé ;
- 2) l'infirmier et la sage-femme responsable ;
- 3) quelques diacres ou anciens des églises et chapelles desservies ;
- 4) quelques membres des églises desservies ;
- 5) quelques représentants des villages desservis.

La composition du comité de gestion (**Coges**) est la suivante :

- 1) un des Pasteurs ou des responsables des églises desservies ;
- 2) l'infirmier et la sage-femme responsables ;
- 3) quelques diacres des églises désignées (un par église) ;
- 4) quelques notables des villages ou quartiers desservis.

Le Cosan est une structure principale pour la participation communautaire de base. Il joue le rôle intermédiaire entre les populations et les agents de santé pour promouvoir des actions socio-sanitaires en faveur des populations du secteur desservi par le centre de santé. C'est à lui que revient le rôle de sensibilisation et de mobilisation des populations pour les stimuler au développement socio-sanitaire. Il doit être l'instigateur de leur santé et de leur bien-être.

Lorsque l'organisation technique du centre de santé se pose, il éclaire l'équipe médicale de son avis et l'appuie pour la réussite.

Quant au Coges, il a pour rôle la conservation du patrimoine sanitaire et la gestion transparente des recettes et des médicaments gérés par le centre de santé.

Le contrôle de la gestion lui incombe d'office. Il est impliqué dans la commande, la réception et la supervision de la vente des médicaments. Il a droit de regard et de décision pour les problèmes qui surviennent au centre de santé et dans les fonds de construction. Le recouvrement des dettes non remboursées, le respect des tarifs, la bonne tenue des outils de gestion, la prohibition des médicaments défendus sont de la compétence du Coges.

Les membres des comités externes au centre de santé sont des porte-parole du centre auprès des églises et des populations pour le soutien de la politique sanitaire que mène celui-ci.

Un aumônier peut être désigné parmi les membres du Cosan.

Si un membre du comité ne peut pleinement participer aux activités pour une raison quelconque, il est relevé de ses fonctions.

Les membres du comité de santé sont aussi chargés de présenter à ou aux églises de leur émanation toutes les difficultés du centre et vice-versa. Pour éviter le dérapage (immixtion dans le travail) l'infirmier responsable doit former les membres des comités en vue de leur faire connaître leur responsabilité. A leur tour, les membres des comités sont tenus de faire connaître à leurs bases respectives le rôle qu'elles doivent jouer.

Lorsque le besoin se fait sentir dans un centre de santé, le conseil des églises et l'infirmier responsable du district doivent envisager l'envoi le plus tôt possible, des jeunes jugés aptes et remplissant les critères évangéliques à la formation médicale pour la continuation du travail au centre indiqué²⁰.

L'infirmier responsable, l'équipe médicale, les comités locaux et la ou les églises doivent travailler de concert pour la gloire du Seigneur (Ps. 29 :1-2).

Pour le cas de discipline frappant un infirmier et entraînant son limogeage ou sa révocation des fonctions, le comité local de santé et l'église dont il émane doivent décliner leur responsabilité s'il entretient un travail personnel. La mesure de discipline peut provenir de son église ou de son chef hiérarchique et la destitution du comité local survient après avis du médecin-chef, coordinateur.

Les districts sanitaires d'intervention (après abandon des centres de santé) relevant des dénominations extra-baptistes sont au nombre de quatre, avec douze centres de santé. Ce sont :

1) district de Koumra : Koumra-sud, Mourom-Goulaye, Kemkaga ;

2) district de Danamadji : Danamadji-est, Goro 1, Sako-Gongho, Sido-Bémadji ;

3) district de Kyabé : Donio, Roro, Dendji-Kono, Kobéa ;

²⁰ Voir au début: la formation est suspendue.

4) district de Sarh : Balimba.

Les centres de santé jadis desservis par le médecin-chef, coordinateur des activités socio-sanitaires qui sont désormais enlevés de la liste de compétence sont : Moïssala, Békourou, Bouna ; Deressia, Misséré, Draïngolo ; Doba, Bodo, Béti, Béboto ; Koyom, Kaourang-Viri.

A Koumra, le centre de santé qui existait depuis 1949 et connu sous l'appellation populaire de "Hôpital Seymour" est érigé en centre hospitalier en 1997. Dès lors, il devient un ensemble homogène avec le renforcement des structures existantes et créées. Les services spécialisés dont la clinique des yeux et la chirurgie générale font sa renommée. Néanmoins il demeure, en conclusion, l'hôpital de référence pour les patients soignés dans les autres centres de santé baptistes.

Toutes ces activités socio-sanitaires sont animées et coordonnées par le médecin-chef qui ne transige pas dans son rôle de conseiller.

DEDICACE DU NOUVEAU TESTAMENT EN 1999

Gloire au Dieu d'Israël,
Le Dieu de salut éternel.
Par son amour indélébile
Il fait vulgariser l'Évangile
Afin que son message retentisse
Et précise le chemin de justice.

International Bibles, O.K. !
Répondant en 1983 à nos souhaits
Répercutés par docteur Seymour,
Sans relâche et sans détours,
Vous réalisez pour nos idiomes
La sève du salut des hommes.

Fidèles des églises américaines,
Grâce à votre action certaine,

Le Testament de notre Rédempteur
Devient désormais un indicateur,
Un saint livre en nos mains
Pour nous déculpabiliser demain.

Du Français en nos patois formels
Est monté l'arche de l'Éternel
Qui inspire un nouveau zèle.
Nos cœurs ravis exhalent
Dans des chœurs l'indulgence
De Dieu dans sa magnificence

Bible, parole de Dieu
Démontre le royaume des cieux
Et enseigne la voie du paradis:
Aux pécheurs, le salut gratuit
Par la simple foi en Jésus-Christ ;
Aux croyants, l'aliment de l'esprit.

En ce solennel jour de dédicace,
Nous pensons aux frères perspicaces
De la sainte littérature rappelés
Après du Seigneur: Jacques Djimasbé,
Ferdinand Yambaye ... qui, par dévotion,
Ont fort œuvré pour la traduction.

Aux idiolectes du Livre enfin ;
Découvrez y le message divin.
Pour braver misères et intempéries,
Il a donné entrain et énergie
Aux frères et sœurs épris de paix.
Le Seigneur ne déçoit jamais !

LES ASSEMBLEES CHRETIENNES AU TCHAD DANS LA PERIODE DES PERSECUTIONS.

A l'époque des persécutions (1973-1975), les Assemblées Chrétiennes qui sont implantées partout sur le territoire national, particulièrement dans toute la partie méridionale du pays et un peu dans quelques régions islamisées comme le Chari-Baguirmi, le Ouaddaï, etc., n'avaient pas connu de restrictions ni d'interdictions formelles de proclamer la Bonne Nouvelle, comme c'était le cas des Eglises Baptistes. Cependant, il faut noter que leur tour ne saurait tarder à venir si Dieu n'avait pas pris la décision de mettre un terme aux tribulations. En effet, elles (toutes les dénominations évangéliques protestantes d'ailleurs) étaient constamment bousculées et épiées en vue de leur extorquer quelques imprudences. C'était ainsi que le Pasteur Daidanso lui-même, alors Secrétaire Général de l'association des Assemblées Chrétiennes du Tchad, fut l'incessante cible des ennemis de l'Évangile véridique. Son interview accordée aux organes d'information de l'État fut sciemment escamotée. Dès lors, il fut accusé de tous les péchés d'Israël. Il fut taxé par les uns de connivence avec les meurtriers de ses pairs, par les autres d'excitateur à la désobéissance de l'autorité ; de tous côtés il était vilipendé. En raison de son ethnie qui n'a pas le "ndo" pour coutume, on ne pouvait mettre la main sur lui sans aucun ordre exprès du Président Tombalbaye lui-même. Bref, sa condition pastorale était celle de Moïse accusé à la fois par le peuple et par Dieu. Par la grâce du Seigneur Jésus, il assumait imperturbablement sa mission pastorale et ecclésiastique et les Assemblées Chrétiennes fonctionnèrent couci-coûça.

Le fanatisme idéologique, idolâtre et politique affiché d'orgueil et d'animosité fit passer sous l'épée du Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale plus de 70 martyrs au Logone oriental, laissant autant de veuves et de centaines d'orphelins dont la plupart étaient à bas âge. Dans la Tandjilé peu de cas sont connus ; on signale cependant 3 martyrs à Donomanga. Le Pasteur Moussa Pen du village Béomo, canton Bébopen, dans la sous-préfecture rurale de Koumra fut, selon mes investigations, le

seul martyr des Assemblées Chrétiennes au Moyen-Chari. Toutes ces indispositions inquiétaient les adeptes, car l'existence des Assemblées Chrétiennes du Tchad était fortement menacée.

MOUSSA Pen. L'on raconte que l'exécution barbare du Pr Moussa Pen fut l'objet d'un prodige frappé d'interdiction de colportage. Alors constamment menacé, ses collaborateurs (certains) l'auraient abandonné et seraient devenus ses espions. Dès lors, les siens l'excitèrent à l'exil, mais d'une ferme détermination il repoussa cette conviction craintive et s'imposa une semaine ferme de prière et de jeûne après avoir laissé de pertinents conseils à ses enfants, à travers les Ecritures: 2Tim. 3:1-15 ; Mc. 13:12. A sa fidèle et brave épouse, il dédia: 2Tim. 4:7-8 ; Rom. 12:19-21 ; 2Sam. 12:23. Au terme de la semaine d'intercession riche de bénédiction, il fut victime d'un stratagème et fut enlevé. Après des journées d'endurance et de persécutions en brousse, il ne changea pas d'avis mais aurait continué à prêcher à ses adversaires jurés l'Evangile du salut. Pour en finir avec un imperturbable importun, l'on s'abattit sur lui sans pitié et il fut projeté dans une fosse qui l'attendait sans doute depuis un certain temps. Aussitôt la terre le recouvrit et l'on invita les initiés à danser sur sa tombe pour la rendre méconnaissable. Dans la nuit de son inhumation vivante, d'insolites clameurs auraient été entendues dans le firmament ; le lendemain sa tombe aurait été trouvée béante. Aurait-il fait merveilleusement l'objet d'une exceptionnelle faveur divine comme Pierre fut miraculeusement libéré alors que Jacques ne l'a pas été (Act. 12:1-10) ? Tout cela aurait apeuré l'environnement où se trouvaient les initiés de la session, les initiés à qui les encadreurs et maîtres d'initiation auraient recommandé un stricte mutisme.

APERÇU DES MISSIONS EVANGELIQUES PROTESTANTES ET MOUVEMENTS

Si l'Islam s'est implanté au Tchad depuis le XI^e siècle, notamment au Kanem par des marabouts ambulants venus des pays limitrophes arabisés du nord-ouest pour les trocs avant de se

propager au centre et à l'est, l'Évangile est arrivé lui au XXe siècle. Les protestants arrivèrent d'abord en 1920 dans le Mayo-Kebbi en provenance de Garoua (Cameroun) et furent suivis par les catholiques en 1928 au Moyen-Chari en provenance de Bangui (RCA) pour explorer le terrain (ils ne s'installèrent effectivement qu'en 1929 au Logone occidental).

L'Évangélisation découlait en partie de la sollicitude des Tchadiens éparpillés dans les pays limitrophes à cause de nombreux phénomènes: travaux forcés pour la construction des routes, impôts trop souvent élevés pour les populations sans grande ressource, cruelles brutalités des maîtres colons et leurs agents (administrateurs, militaires, commerçants, chefs locaux). Ces expatriés ou exilés tchadiens qui se convertirent au christianisme hors de leurs frontières invitèrent des missionnaires de la Bonne Nouvelle à porter celle-ci à leurs compatriotes restés au bercail. Devant l'indifférence des chrétiens protestants de langue française à l'égard de cette colonie française qui était le Tchad, des missionnaires de langue anglaise répondirent favorablement à l'ordre du Christ (Mc 16:15-16). Les missionnaires évangéliques de langue française ne se réveillèrent que plus tard, à l'heure de la souveraineté du Tchad.

L'Église au Tchad avait connu, dans les premiers temps, des difficultés inhérentes de tous ordres, mais avait cependant évolué très rapidement dans les régions qui n'étaient pas encore sous l'influence islamique. A partir de 1970, les rebellions dans le nord avec les conséquences désastreuses (destruction des églises, temples et leurs dépendances, enlèvements des missionnaires et pasteurs nationaux), l'idéologie politique ou religieuse et les guerres civiles avaient sensiblement bouleversé les missions, églises et assemblées évangéliques.

MISSION FRATERNELLE LUTHERIENNE

Cette mission qui se réclame du grand réformateur évangélique Martin Luther est arrivée au Tchad en 1920. Le missionnaire Berge Revene qui se trouvait à Léré était rejoint par son coreligionnaire le Révérend Kaardal venu de Yagoua (Nord

Cameroun) en vue de mener de front l'évangélisation de la région. Incompris, ils ne furent pas immédiatement autorisés par les maîtres français de l'époque à prêcher le Christ. Ils séchèrent d'impatience jusqu'en 1923 où Revene, impatienté, se retira à Yagoua.

En attendant sur place à Léré, Kaardal se consacrait aux éléments de travail: étude de la langue locale, préparation et traduction des traités et recueils de cantiques, élaboration d'un syllabaire... comme l'ont d'ailleurs communément fait les missionnaires en Afrique pour rendre opérationnel leur rôle. Son action fut persuasive, car lorsqu'il lui était possible d'évangéliser, ses instruments de travail lui furent d'une utilité appréciable.

Aujourd'hui, la Mission Fraternelle Luthérienne devient Eglise Fraternelle Luthérienne au Tchad. Sa zone d'activité se trouvait alors localisée au Mayo-Kebbi, en Tandjilé et dans la capitale. Depuis les années 1980, elle s'étend allégrement à travers tout le Pays.

MISSION EVANGELIQUE AU TCHAD.

Dr John B. Olley fut le précurseur de cette mission qui devint par la suite Assemblée Chrétienne au Tchad. Attiré par la mission évangélique, Dr Olley quitta Sidney (Australie, son pays d'origine) le 22 décembre 1923 pour Alger en vue de s'adapter au milieu musulman et africain. Devenu arabophone, il quitta Alger pour le Nigeria où il séjourna brièvement et repartit en Italie (Europe) en 1924. De là il s'embarqua de nouveau pour le Nigeria en juin 1925 et arriva à Kano en août de la même année. Il décida de se rendre au Tchad avec pour objectif l'évangélisation du Ouaddaï démographique, zone sous l'influence islamique. Il quitta donc Kano en février 1926 en compagnie de deux Tchadiens résidents, déjà convertis au christianisme, en l'occurrence Mordjim Lamkoh et Outhman Ndakiran. A son arrivée à For-Lamy (Ndjamena) le 29 mars 1926, le trio se heurta au refus des autorités des colonies françaises de poursuivre la route vers le point de son objectif. Il se rendit tout de même, sur autorisation, à Abéché pour tâter le terrain en passant par Bokoro, Ati et Oum-Hadjer. Continuant son chemin. Le trio arriva à Fort-Archambault par l'axe est-sud. Dr Olley entra en

contact avec les pasteurs-missionnaires baptistes du Moyen-Chari. A son retour par l'axe sud-ouest, il passa par Doba et noua une intime relation avec le missionnaire baptiste de la localité, M. Gantz. Dr Olley devait changer son point d'objectif parce que les administrateurs n'étaient pas favorables à l'évangélisation des populations musulmanes. En 1928, il reçut enfin l'autorisation de professer l'Évangile à toutes les populations du Tchad. Il s'installa à Fort-Lamy et élargit son champ d'action. Il désigna à Abéché un représentant et multiplia de fréquents contacts avec M. Walter Gantz de Doba qu'il avait déjà rencontré et finit par l'attirer à sa dénomination. La Baptiste Mid-Mission se désolidarisa de M. Gantz et abandonna la région de Doba en faveur de l'Église Évangélique (par compromis car Dr Olley voulait travailler avec la langue Mbay dont ses collaborateurs sont issus). En 1934, il fut rejoint par William Rogers qui s'installait à Bédjondo. Après s'être assuré de la collaboration sincère de M. Gantz, Dr Olley envoya en 1936 M. Rogers prospecter la région de Moissala. En 1937, M. Rogers quitta la zone de Doba pour aller résider à Moissala et pour créer un champ missionnaire évangélique permanent.

Dr Olley, après trente ans de mission évangélique au Tchad, fut recueilli auprès de son Seigneur en 1956 à Sidney (d'où il était parti) lors d'une réunion de prière. Avant son retour décrété définitif par le Seigneur, il remplaça l'appellation de la Mission Évangélique par celle des "Assemblées Chrétiennes au Tchad ". William Rogers rejoignit à son tour le Seigneur le 14 avril 1967 dans la ville de Doba ; son corps repose dans l'enceinte du secteur de l'Assemblée Chrétienne de Moissala selon son vœu et son testament. Quelques heures avant son retour auprès du Père, il dédia aux adeptes les textes suivants: Rom. 8:31-37, Mt. 2:23, Jn 4:37, Jon. 4:3-4 et 2 Tim. 4:7.

SUDAN UNITED MISSION

La Sudan United Mission (SUM) de Londres (Angleterre) fit appel au Canada pour apporter la Bonne Nouvelle au Tchad, notamment aux populations du Baakas (Logone). En 1923, à la suite de la conférence au Collège Biblique de Toronto (Canada), des cœurs vibrèrent à cet appel pathétique. En octobre 1924, Veary quitta le

Canada pour l'Angleterre afin de se préparer pour le Tchad. En 1926, la SUM au Nigeria envoya Farrant et Wilkinson au Tchad pour examiner le terrain de Baakas. Arrivés sur le lieu, la localité de Koutou fut retenue pour l'implantation de leur future station permanente. Farrant repartit au Nigeria pour retrouver son poste, tandis que Wilkinson resta à Koutou pour construire des cases de la station. Veary qui était acheminé au Nigeria et qui attendait pour continuer son voyage fut envoyé en France pour apprendre le Français avant de partir pour le Tchad. Il fut rejoint à Paris par sa fiancée restée au Nigeria et ils se marièrent en mai 1926.

En août de la même année, les Veary quittèrent l'Institut Biblique de Nogent (Paris) pour le Tchad en transitant par Marseille. Ils partirent de là en septembre 1926 et débarquèrent à Douala (Cameroun) où après deux mois d'attente, ils reprirent le chemin en repassant par le Nigeria (voie fluviale), car il n'y avait pas de voie de communication en direct avec le Tchad. Ils partirent du Nigeria en baleinière et arrivèrent en novembre 1926 à Garoua (Cameroun) où les attendait Wilkinson. Après quatre jours ils arrivèrent à Léré où ils rencontrèrent les Kaardal de la Mission Luthérienne. Après avoir fêté ensemble Noël 1926 à Léré, ils reprirent le chemin de Baakas en passant par Pala. Le 13 janvier 1927, ils arrivèrent à Koutou après trois mois et deux semaines de voyage. Ce fut alors que la Sudan United Mission commença effectivement son travail dans le Logone qui englobait les deux Logones et la Tandjilé qui n'étaient à l'époque qu'une seule juridiction administrative²¹.

A la suite du changement de la Sudan du Canada en "Alliance de Mission Evangélique" en 1969, celle du Tchad devint "Mission Evangélique Unie". Avec le concours des autres SUM d'Europe, elle réalisa le Collège Evangélique et le Foyer Fraternel à Ndjamena, l'Imprimerie Evangélique de Koutou et un Centre Médical à Bébalem. Son rayonnement actuel va du Logone occidental au Mayo-Kebbi en passant par la Tandjilé et en évoluant au Chari Baguirmi, au Ouaddaï, au Lac et à travers le Tchad. L'Eglise qui en découle s'appelle "Eglise Evangélique au Tchad" (pas de quiproquo avec "Eglise

²¹ *La région de Doba était évangélisée par Gantz (baptiste).*

Evangélique Tchadienne") et 696 églises avec 36.992 chrétiens baptisés constituaient l'Eglise en 1980.

Son promoteur se retrouve au Canada son pays où il continue à assurer l'œuvre du Seigneur.

MISSION EVANGELIQUE DES FRERES

Son implantation au Tchad fut l'œuvre de M. Kleever. En provenance de l'Oubangui-Chari (République Centrafricaine), la Mission Evangélique des Frères s'installait à Baibokoum en 1935. Son champ d'activité se situe dans ladite sous-préfecture de son siège et évolue dans celle de Goré. Pour être conforme avec le statut juridique du Tchad, l'Eglise qui en découle s'appelle "Eglise Evangélique des Frères au Tchad". Elle s'accroît en implantant ses églises dans toute la zone méridionale, à N'Djamena et ailleurs.

MISSION EVANGELIQUE AU GUERA

Cette mission fut installée au Tchad dans les années de l'autonomie par le réveil des Eglises évangéliques francophones d'Europe²². Elle professe sur les bases des articles de foi des Assemblées Chrétiennes au Tchad. Ses stations de Bitkine, de Moukoulou et d'ailleurs étaient saccagées par les événements qu'a connus le pays ; certains croyants restés fidèles étaient persécutés ou tués ; seule l'Eglise de Mongo avait résisté aux rigoureuses intempéries. L'œuvre sociale de la Mission dans les domaines de la santé et de l'enseignement primaire allait florissante lorsque les circonstances l'obligèrent à la limiter.

Cette mission avait relayé la Baptist Mid-Missions qui avait fait son apparition au Guéra en 1949 avec Burkhard avant le revirement de celui-ci au pentecôtisme. Plus tard en 1974, elle changea d'appellation et devint "Eglise des Assemblées Chrétiennes."

²² *Son premier missionnaire était le Belge Barbeza*

Elle a formé en écritures braille le Pasteur de renom Ratou, un handicapé visuel.

MISSION DE L'ÉGLISE DE DIEU

Elle arriva au Tchad par les soins du pasteur missionnaire Burkhard qui avait changé de dénomination baptiste pour établir des relations avec la Porte Ouverte en 1959. Professant alors seul, il repartit en Europe solliciter du secours. En 1961 débuta effectivement cette mission. Ce fut à cette date que Burkhard revenait avec trois missionnaires dont deux jeunes gens, à savoir Pierrette et André Giraud, et s'installait à Fort-Lamy (Ndjamena) ; l'autre fut envoyé à Fort-Archambault (Sarh) pour organiser la Porte Ouverte en gestation. A peine deux mois, temps nécessaire à l'installation et Burkhard repartit en Suisse en laissant seuls les jeunes gens. Après un an de patiente attente, ceux-ci convoquèrent une réunion des diacres pour recevoir des consignes. On leur laissa la liberté d'attitude. En 1962, ils entrèrent donc en contact avec la Church of God, en particulier avec Osborn, missionnaire itinérant à Londres (Angleterre). André fut invité à la rencontre, et ensemble ils se rendirent aux Etats Unis d'Amérique. Des formalités de prise en charge de l'Eglise furent discutées et André regagna le Tchad. En 1963, la Church of God envoya trois missionnaires (dont le secrétaire général) qui arrivèrent à Ndjamena avec du matériel et des ouvrages didactiques. En juin 1963, arrivait à son tour Osborn qui organisa une réunion publique au stade municipal (stade la concorde). Cette réunion (basée sans doute sur le texte de Mt. 10:7-8) se solda, selon les témoins oculaires, par la déception des patients et de leurs parents qui y étaient conviés. La réunion n'ayant donc pas inspiré l'enthousiasme à l'auditoire lamyfortain (ndjamenois), cela attira de mauvaises langues et Osborn fut hué. A l'issue du voyage, il regagna sa base. En 1964, quatre autres missionnaires (dont encore le secrétaire général de la Church of God) arrivaient avec les statuts de la fondation de l'Eglise confectionnés aux Etats Unis, statuts qui furent déposés entre les mains des autorités tchadiennes. L'"Eglise de Dieu" venait de naître.

En 1973, Burkhard reparaît pour reprendre en main la nouvelle église, mais il fut rejeté et se replia sur Bessada où il créa un collège. Pierrette quitta l'Eglise pour se marier et , en 1976 une décision affectait André en Hollande, mais il désista. En 1977 arrivait Marcellin André qui structura profondément l'Eglise.

Après plusieurs changements consécutifs (Mission de la Porte Ouverte, Eglise Plein Evangile Centre Biblique, Mid-Mission Eglise de Dieu Pentecôtiste), elle se désolidarisa d'avec son promoteur et devint tout court " Eglise de Dieu " (vulgairement connue sous le pseudo-nom de "Eglise Alléluia").

EGLISE EVANGELIQUE TCHADIENNE

Cette Eglise est née en 1952 à la suite d'un différend entre les pasteurs nationaux et les missionnaires des Eglises Baptistes. En effet, le missionnaire Fogle qui était responsable de l'Eglise centrale de Fort-Archambault (Sarh) convoqua une réunion en juin 1952 pour mettre ses collaborateurs tchadiens en garde contre la politique du Parti Progressiste Tchadien (PPT) qui semblait menacer les Blancs. Le fervent combattant du PPT, en l'occurrence François Tombalbaye, instituteur de carrière et auxiliaire des serviteurs de Christ, alors écarté de la fonction publique sous des motifs prémédités, et partant du rôle ecclésiastique, fut la cible, et avec lui les Gabriel Lisette (leader), Jules Toura Gaba ... Tous les collaborateurs de Fogle objectèrent d'abord le caractère apolitique de l'Eglise, mais l'influence aidant, certains se résignèrent. Samuel Ontangar et quelques autres confrères demeurèrent irréductibles, car ils refusaient de faire-leur le point de vue de leur chef spirituel. De mal en pis, l'attitude de Ontangar vint s'ajouter au préalable: son remariage dont la procédure était désapprouvée par ses pairs. En effet, Ontangar alors veuf s'était remarié dans des conditions indélicates et sans façon chrétienne. Excommunié, il venait d'être rétabli dans ses fonctions quand survenait le problème politique. Dès lors, des divergences et dissensions surgirent. Ontangar fut de nouveau excommunié, et les irréductibles avec lui. Partant, les arguments politiques primèrent le motif religieux: "ils sont excommuniés pour avoir refusé de soutenir les idées et opinions des

missionnaires ...". Ils créèrent alors une église révolutionnaire dénommée "Eglise Tombalbaye" qui fut objectée et repoussée aussitôt par le parrain lui-même et remplacée par "Eglise Véridique". Pour organiser cette église qui venait de naître, les dissidents recueillirent le missionnaire Burkhard qui, après abandon de la Baptiste Mid-Mission au Guéra, se retrouvait à Fort-Lamy. Renvoyé à Fort-Archambault, Burkhard changea l'appellation à son tour sous l'étiquette de la "Porte Ouverte" ; ensuite l'Eglise Véridique redevint "Eglise Autonome". Le 9 février 1959, l'autorisation d'enseigner la Parole dans certains villages du canton Balimba fut accordée par le chef de district (sous-préfet) de Fort-Archambault à Samuel Ontangar, mais ce ne fut que le 22 mai 1970 seulement que l'autorisation de fonctionner légalement était accordée à l'Eglise Autonome qui se transforma cette fois en "Eglise Evangélique Tchadienne" (éviter la confusion avec "Eglise Evangélique au Tchad"). Le 10 décembre 1973, elle fut officialisée et légitimée seule compétente à exercer l'enseignement ecclésiastique au Moyen-Chari sous la responsabilité effective de Samuel Ontangar à Sarh et Daniel Gadji à Koumra, en remplacement des églises baptistes suspendues.

L'Eglise Evangélique Tchadienne professerait avec les articles de foi de la "Porte Ouverte" et en 2000, devient « Eglise de la Coopération Evangélique au Tchad ».

MISSION AVIATION FELLOWSHIP

Institution évangélique très récente en notre pays, la société d'aviation missionnaire connue sous le sigle de "M.A.F." a pour objectif principal l'évangélisation rapide par l'œuvre dans le domaine de transport des serveurs de Christ qui effectuent des missions ecclésiastiques ou sociales d'un point à un autre. Elle débuta son travail en 1966 sur le Lac avec le Dr Carling de la Sudan United Mission au Nigeria qui résidait à Maidiguri. L'appareil alors utilisé était un petit avion amphibie de trois places qui basait à Ndjamena. A la date programmée pour les visites évangélo-médicales, l'avion quittait sa base et allait chercher le Dr Carling pour le Lac.

Réconforté par ce rapide moyen d'intervention et d'action désormais disponible au Tchad, Dr Seymour de la Baptist Mid-

Mission sollicita l'autorisation d'utiliser l'avion pour effectuer des visites. Sa requête fut promptement agréée et il sillonna le Moyen-Chari, le Salamat, le Logone oriental, le MayoKebbi, le Guéra et le Ouaddaï, évidemment pour traiter mais aussi pour suivre dans certains coins, de près, le témoignage de Christ par le travail des infirmiers qu'il a formés à Koumra et qui se trouvaient éloignés de leur base de formation. De son côté, le Dr Geffe de la Mission Evangélique Unie (SUM) de Bébalem utilisa, à partir de 1971, les services de l'aviation missionnaire pour visiter les dispensaires privés protestantes de son ressort installés dans le Logone occidental, la Tandjilé et le Mayo-Kebbi.

La M.A.F. était en plein épanouissement lorsque les évènements consécutifs dans notre pays vinrent entraver son action. En effet, après deux ans de fructueuse œuvre évangélique, la révolte armée obligea la M.A.F. à suspendre, en 1968, son travail en raison des menaces proférées contre le pilote et le Dr Seymour lors d'une visite au Guéra, et aussi par suite des saccages des installations sanitaires privées protestantes dans le pays. En 1971, elle reprit ses activités qui furent de nouveau interrompues en 1979.

En 1981, la M.A.F. revint au Tchad sur la demande expresse du Dr Seymour qui éprouvait d'énormes difficultés pour effectuer des tournées régulières de visites médicales en certaine période de l'année, compte tenu des distances à parcourir. Cette fois, elle n'évoluait plus que dans la zone méridionale en raison des circonstances inhérentes à la situation du pays.

La M.A.F. possédait en 1986 trois appareils de type classique à six places ; deux étaient basés à Bébalem (Moundou), un à Ndjamena et pouvait effectuer des tournées médicales ou ecclésiastiques dans l'ensemble du territoire national comme auparavant. Maintenant, seule la base de Ndjamena reste fonctionnelle.

ESQUISSE DE L'ENTENTE EVANGELIQUE

L'idée de l'Entente Evangélique remonte aux années de la pénétration de la foi chrétienne au Tchad, surtout dans la période de son expansion, mais cette appellation n'était pas explicitement

exprimée. A partir de 1958, année de prélude à la souveraineté du Pays, les dénominations protestantes de l'époque avaient mis sur pied un organe de réflexions et d'actions évangéliques. La Mid-Mission Baptiste avait eu à diriger en premier lieu cet organe informel en la personne de Paul Metzler. Des rencontres eurent lieu dans les localités où les Missions étaient solidement implantées, notamment à Fort-Lamy (Ndjamena), Fort-Archambault (Sarh) et Moundou pour réfléchir sur les modalités pratiques de collaboration. La portée de ces rencontres ne furent saisissables qu'à partir de 1970, sans texte de référence.

En 1972, une conférence interdénominationnelle devait réunir à Nairobi au Kenya les Missions Evangéliques d'Afrique et de Madagascar. Toutes les dénominations au Tchad y avaient participé, à l'exception de la Baptiste Mid Mission qui redoutait les méandres de l'oecuménisme. L'interview que le missionnaire Schulltess du Foyer Fraternel, alors secrétaire général de l'Entente Evangélique accorda à un organe de presse à l'issue de cette conférence suscita une vive réaction des baptistes qui ne voulurent pas reconnaître en lui la légitimité de parler au nom de toutes les dénominations évangéliques au Tchad, encore moins en leur nom. Une réunion extraordinaire fut convoquée à Ndjamena pour faire une mise au point et calmer les esprits surexcités. Dès lors, l'Entente était mise en veilleuse. Les Eglises, émanations des Missions durent subir cette dégradation. L'Entente Evangélique fut réorganisée avec l'arrivée des premiers pasteurs nationaux de profil académique.

En 1974, pendant l'effervescence du Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale, un programme de prière nationale établi sous la responsabilité de l'Entente Evangélique galvanisa toutes les Eglises Evangéliques Protestantes alors plongées dans l'angoisse et l'agonie²³.

En 1980, une mésentente entre les Assemblées Chrétiennes au Tchad et l'Eglise Evangélique au Tchad à Moundou donna l'occasion de relancer cet organe commun de réflexion et

²³ Voir page 35

d'exécution. Une réunion de concertation fut organisée à Doba du 30 juin au 1^{er} juillet 1981. Toutes les dénominations évangéliques protestantes non dissidentes prirent part à cette réunion, à l'exclusion de l'Eglise Fraternelle Luthérienne. L'idée de relance de l'Entente Evangélique inspira les participants et un comité de réflexion fut mis sur pied. Une seconde réunion fut aménagée à Doba du 10 au 13 décembre de la même année. Pour introduire cette rencontre, le texte d'Amos 3:3 fut médité. Cette fois un travail de fond fut accompli avec la participation effective de l'Eglise Fraternelle Luthérienne. On résolut de se réunir pour réfléchir spirituellement et bibliquement, mais un temps nécessaire de concertation de la base était accordé aux participants. Du 15 au 18 avril 1982, une réunion de décision, fut organisée à Moundou. Apres trois journées de travail fructueux, un organe simple et pratique à responsabilité limitée, sans pouvoir de décision, fut mis en place: Bureau Exécutif. Le Bureau Exécutif est le Secrétariat composé de trois personnes. Son rôle défini fut exclusivement la convocation des réunions de l'Entente, la réception et la ventilation des informations.

Avaient participé aux travaux: Les Assemblées Chrétiennes au Tchad, L'Eglise Baptiste au Tchad, l'Eglise Evangélique au Tchad, l'Eglise Evangélique des Frères, l'Eglise Fraternelle Luthérienne, les missions des Assemblées Chrétiennes, la Mission Evangélique Unie, la mission Fraternelle Luthérienne ; les Mouvements: Missionary Aviation Fellowship, l'Union des Jeunes Chrétiens et le Travail Rural Chrétien.

L'Entente Evangélique ne voulant pas travailler en vase clos, émet une possibilité de droit de membre à toute Eglise et Assemblée Chrétienne, toute Mission et tout Mouvement évangélique oeuvrant au Tchad qui manifesterait le désir de devenir membre en acceptant sa confession de Foi. Toutefois, ce droit sera refusé à toute communauté dissidente issue de l'un des membres actuels de l'Entente Evangélique et à tout individu pris isolément.

"L'Entente Evangélique s'engage d'autre part à ne nouer aucune relation avec le Conseil Oecuménique des Eglises, ni aucun organisme de sa juridiction. Un comportement digne de l'Evangile est demandé à chaque dénomination ou Eglise locale, voir chaque

chrétien afin de donner gloire à Dieu".

La réunion se termina sur une impression de satisfaction générale, mais au retour dans leur zone, les Baptistes déclinèrent leur adhésion à cette œuvre commune, fruit de plusieurs rencontres et concessions comme en témoignent la confession de Foi et les conditions d'adhésion. En février 1983, l'Eglise Baptiste de Bégou (Sarh) dont certains membres proviennent de l'Eglise Evangélique au Tchad dénonça la position immuable des partenaires et se transforma en "Eglise Evangélique au Tchad". Comme suite conséquente, elle se scinda en deux: d'un côté les conservatistes et de l'autre les dissidents. Déjà en 1974, alors que les Baptistes étaient suspendues, l'Eglise de Bégou avait pris, sous l'impulsion malveillante d'un Job Sara d'ascendance centrafricaine, un écart en adhérant sans scrupule et inopinément à l'Eglise Evangélique Tchadienne²⁴ qui était seule légalisée au Moyen-Chari.

L'an 1982 offre désormais un cadre national de réflexion et de concertation en matière de travail évangélique qui se faisait séparément depuis 1920 par les missions et qui en 1962 s'était poursuivi avec les églises qui en sont issues. Au sein de l'Entente Evangélique, chaque dénomination conserve son indépendance ecclésiastique.

Constatant que la solitude prononcée emporte l'isolement, eu égard au Tchad pétrolier, mais surtout à la campagne systématique d'évangélisation nationale qui se déroule depuis 1995 sans la mobilisation conséquente des baptistes, celles-ci s'émeuvent. Interpellées par la mondialisation évangélique prônée par le Seigneur en Mat. 28:19, elles mettent sur pied, à l'instar de TPC (Tchad pour Christ), institution de l'EEMET (Entente des Eglises et Missions Evangéliques au Tchad), le CONEM (Comité national d'évangélisation et missions). A côté de celui-ci, le COREM et le COLEM (comité régional – local – pour l'évangélisation et mission) ont vu le jour. En dehors de la période du TPC, ces comités s'organisent pour la diffusion de l'Evangile à leur niveau. Partant, les baptistes n'ont "plus de mal" à s'intégrer dans les collectivités de l'évangélisation systématique du Pays.

²⁴ *Eglise Evangélique Tchadienne est devenue Eglise de la Coopération Evangélique au Tchad (ECET)*

En janvier 2003 à Sarh, lors de l'assemblée générale tenue sur le thème "les Baptistes à l'heure du développement", une résolution pour la diversification de partenariat socio-économique fut adoptée à l'unanimité des participants. Toutefois, la conservation de la doctrine fondamentaliste et séparatiste des offices est rigoureusement maintenue. Dès lors, l'ATEBAM (association tchadienne des églises baptistes et missions) se distingue de l'ATEB (association tchadienne des églises baptistes) qui ne transigeait point avec l'entente des églises et missions évangéliques au Tchad. Désormais, une page de l'histoire baptiste est ouverte dans les relations socio-économique avec les autres dénominations évangéliques, tant intérieures qu'extérieures, par la création en décembre 2004 du service baptiste pour le développement (SERBAD).

CONFESSION DE FOI DE L'ENTENTE EVANGELIQUE.

1. **La BIBLE.** Nous croyons à l'inspiration divine et à la Vérité des Ecritures, à la fois de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Nous croyons que la Bible est l'unique parole écrite de Dieu et qu'elle est composée de soixante-six livres canoniques, qu'elle est complète, qu'elle est la seule autorité en matière de foi et de pratique.

2. **DIEU.** Nous croyons en un Dieu unique existant de toute éternité en trois personnes: Père, Fils et Saint-Esprit. Il est saint, juste et tout-puissant. Il est le créateur de l'univers et par son amour, il offre aux hommes le salut en Jésus-Christ.

3. **JESUS-CHRIST.** Nous croyons en Jésus-Christ, fils unique de Dieu, le seul sauveur des hommes, l'unique médiateur entre Dieu et les hommes. Nous croyons en sa divinité et sa pré-existence éternelle, sa naissance d'une vierge, sa parfaite humanité, sa mort expiatoire à notre place, sa résurrection et son ascension corporelle, son retour personnel visible et prochain, son règne glorieux.

4. **SAINTE-ESPRIT.** Nous croyons à la divinité et en la personnalité du Saint-Esprit. Il convainc l'homme de péché et régénère celui qui se repent. Il habite dans le cœur de tous ceux qui

croient en Jésus-Christ dès qu'ils acceptent le salut en confessant leurs péchés.

5. L'HOMME ET LE PECHE. Nous croyons que l'homme a été créé à l'image de Dieu et qu'Adam, père de la race humaine, par un acte de sa volonté a désobéi à Dieu, plongeant tout homme dans le péché et donc sous la condamnation de Dieu. Tous les hommes naissent avec une nature pécheresse, séparés spirituellement et physiquement de Dieu.

6. LE SALUT. Nous croyons que l'homme pécheur est justifié uniquement par la grâce de Dieu lorsque par la foi il accepte le pardon en Jésus-Christ. Il est alors né de nouveau et cette nouvelle naissance le conduit à une vie de sanctification et de bonnes œuvres. L'homme régénéré ressuscitera corporellement au dernier jour pour hériter la bénédiction éternelle. Par contre le pécheur impénitent ressuscitera pour la punition éternelle.

7. SATAN. Nous croyons que Satan est une personne, le prince de ce monde, qui s'oppose aux décrets de Dieu. Son destin est l'enfer, la punition éternelle.

8. EGLISE. Nous croyons que l'Eglise universelle est l'ensemble des rachetés en Jésus-Christ, qui est la tête, dont l'unité véritable est le Saint-Esprit. Nous croyons que les églises locales sont voulues de Dieu et composées de personnes qui professent Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur.

LA PREEVANGELISATION AU MOYEN-CHARI

Avant la pénétration de la Mission Baptiste au Tchad, vers les années 1915-20, un précurseur évangélique à l'image de Jean-Baptiste sillonna le Moyen-Chari et s'installa à Ngodéré où il témoigna le Seigneur Jésus. Il baptisa un certain nombre d'adeptes dont Djimhorban²⁵ qui devint par la suite un évangéliste controversé. Ce précurseur repartit aussi rapidement qu'il était venu et son disciple Djimhorban le relaya. Prêchant un jour sur la venue imminente du Seigneur Jésus, venue qu'il situait à la période où le mil pénicillaire arrivait à maturité, Djimhorban insistait sur la fatalité que comporte cet évènement. Il convainquit donc des gens qui ne

²⁵ *Malgré son infirmité (borgne) Djimhorban était un grand travailleur.*

connaissaient alors que leurs dieux. La souffrance éternelle dans un lieu où il n'y a que feu qui ne s'éteint point et qui fait souffrir sans pour autant détruire, terrifiait beaucoup d'âmes et elles cherchaient refuge en une divinité qui était pour elles étrangère. A son tour Djimhorban administrait des baptêmes. Il arrachait des tiges de vieux mil, plongeait les racines dans l'eau, puis les agitait sur les adeptes à la manière des rites païens. La fanatique dévotion ou l'insuffisance évangélique l'amena à outrepasser sa mission et il finit par se créer de sérieux ennuis.

Pendant que Djimhorban prêchait dans le secteur de Koko et Ngangara (Koumra), un autre évangéliste du nom Ngarhiguim venu de Jos (Nigeria) s'installa à Bédaya. Ce nouvel évangéliste se déplaçait fréquemment et accomplissait (aurait accompli) un travail de fond pour l'évangélisation. Il sera l'auteur d'un cantique alors populaire qu'il chantait en tous chemins et en tous lieux, exaltant l'unicité, la véracité et l'impartialité du Dieu plus grand et plus sentimental que les dieux des ancêtres:

"Nouba i Nouba kke rokoum,
Nouba i Nouba kke rokoum,
Nouba i Nouba kke rokoum
Madje i tam yam ma.

Madje i tam ya dégue malange
Madje i tam ya dégue malange
Madje i tam ya dégue malange
Madje i tam yam ma.

I ta'i kè m Jésus,
....."

Le travail de Ngarhiguim fut perturbé par Djimhorban qui décrétait les danses Bal et Toh comme seules danses autorisées par Dieu, et l'idole des jumeaux comme non défendue par l'Évangile. Il sema la confusion là où Ngarhiguim avait prêché l'Évangile de Christ.

Pour découvrir son vrai visage, le chef de canton Ngarhoundo (Koumra) fit creuser en secret une fosse dans laquelle un pot de bière de mil fut soigneusement enfoui, en ayant soin d'y introduire une tige poreuse. La terre du lieu fut emportée au loin pour écarter toute suspicion du stratagème. Lorsque la bulle de bière commençait à s'échapper par la tige, Ngarhoundo fit appeler d'urgence Djimhorban pour recueillir son avis et pour lui demander de se prononcer. La bulle dégageant une odeur délicieuse, Djimhorban la huma. Il toucha ensuite la bulle du doigt et la porta à sa langue. Eprouvant avec plaisir le goût de la bière de mil, il tira sur la pipette végétale et avala le contenu. Il s'écria que c'était une boisson "révélée" et invita la population à éliminer toutes les boissons et tous les ferments existants dans la région pour ne plus conserver que ceux-là. Pour le ridiculiser, le chef Ngarhoundo fit déterrer le pot et lui fit comprendre que c'était une simple manigance dans le but de l'éprouver. Tout penaud, il quitta le village à l'insu de la population. De mal en pis, il alla s'enfermer dans le creux d'un arbre pour rester inaperçu et ne réapparaître que plus tard pour se proclamer prophète du Très-Haut, ceci en vue de prendre revanche contre Ngarhiguim. Malheureusement, il fut découvert par un chasseur avant le délai qu'il s'était fixé. Celui-ci invita d'autres avec lui, prétextant qu'il y avait quelque part un gros gibier qui gîtait dans le creux d'un arbre. Les chasseurs arrivèrent donc un beau matin et cernèrent le lieu avec des filets afin d'éviter la fuite éventuelle du gibier. L'indicateur mit le feu aux broussailles environnantes. La suffocante chaleur de la fumée et du feu délogea Djimhorban de sa cachette. Il fut surpris de voir des hommes sortir de tous côtés. Disgracié, il mourut peu de temps après, car les sarcasmes étaient très fréquents à son endroit (cp Act. 5:38b).

Ngarhiguim disparut à son tour, repartit probablement au Nigeria. Plus tard, un missionnaire du nom JACQUES venu de Kaga-Bandoro (R.C.A.) en compagnie de Boymadja, évangélisa de nouveau la contrée dans la pureté évangélique et se retira à son point de départ. Il fallut attendre des années pour voir des stations permanentes de l'évangélisation systématique au Moyen-Chari: 1925 à Fort-Archambault (Sarh), 1926 à Kyabé, 1934 à Koumra et 1937 à Moissala.

CONCLUSION

"Plusieurs ayant entrepris de composer un récit des évènements qui se sont accomplis parmi nous, suivant ce que nous ont transmis ceux qui ont été des témoins oculaires dès le commencement et sont devenus des ministres de la parole, il m'a aussi semblé bon, après avoir fait des recherches exactes sur toutes ces choses depuis leur origine, de les exposer par écrit ..." (Lc 1:1-3).

Des frères ont en effet entrepris d'écrire sur un thème similaire. A ma façon, je rends gloire à Dieu pour sa compatissante bénédiction et pour le salut par Jésus-Christ, sur la base de "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle" (Jean 3:16), car personne ne peut se justifier par ses œuvres, ni par sa naissance, ni par ses facultés, mais uniquement sur la base de la foi.

L'œuvre accomplie par les précurseurs de l'Évangile n'est point vaine ni négligeable. Malgré les incompréhensions inhérentes, les Églises au Tchad en général et Baptistes en particulier s'engagent résolument dans le combat de la foi chrétienne. Les malveillances dont étaient l'objet les missions et églises ne provenaient pas seulement du rejet de l'Évangile par les milieux coutumiers, ni des actes répréhensibles de certains missionnaires et pasteurs autochtones (une faute commise par un membre d'une communauté incrimine souvent cette communauté), ni du refus bien fondé de la non participation des chrétiens aux pratiques sataniques alors revalorisées. Il l'est également de la très mauvaise conduite de certains d'entre eux, de la déviation des uns et des autres ou de l'hypocrisie des sympathisants du christianisme ayant souvent des convictions divergentes quant à l'inconstance et à l'ignorance de l'enseignement et de l'interprétation de la Bible, de la hargne gratuite des dissidents et excommuniés. Bref, la restauration des valeurs traditionnelles des années 1973-1975 a été pour quelque chose dans la dépravation de l'Église au Tchad.

Le combat de l'Église au Tchad ne s'arrête pas à une époque trouble de son histoire, car l'ennemi n'a jamais désarmé. Comme

l'Éternel Dieu a combattu pour cette période de confusion, il est toujours omniprésent pour rendre les siens toujours vainqueurs s'ils regardent constamment à Christ (1Thes. 5:11).

Essentiellement ébauché sur la base des déclarations orales, ce mémoire est certes sujet à des imperfections et peut provoquer des controverses. Cependant, insuffisant qu'il soit, il fera probablement l'objet de réflexion et d'attention sur les faits abordés pour ceux de la jeunesse qui, suscités, se mettront au service de l'Évangile authentique. Par ailleurs, il peut être néanmoins un texte de décorticage pour ceux qui auront à approfondir les sujets, ou tout simplement un répertoire de quelques souvenirs du temps passé, car "on ne se souvient pas de ce qui est ancien ; et ce qui arrivera dans la suite ne laissera pas de souvenir chez ceux qui vivront plus tard" (Eccl.1:11). Le temps mine sur la mémoire et si aucun écrit ne fixe quelques traits des faits vécus ou perçus, l'on se retrouverait plus tard désemparé lorsqu'il s'agira de les situer dans le temps et dans l'espace.

Hommage à tous ceux qui m'ont servi d'archives vivantes, notamment à l'évangéliste-médical Djimasbé Jacques, aux pasteurs Yamalta Paul et Djimadengar Robert, à Pierre Djando dont l'ouvrage "l'Eglise Baptiste en trouble au Tchad" (Janv. 1983) est en référence dans certains domaines, à Pierre Torngai, à Augustin Nguékidabaye, à Nadjasna Kélé, au pasteur Jude Mougabalaye, au pasteur-traducteur Moïse Taramba, à tous ceux dont le concours m'a été d'une utilité nécessaire pour reconstituer certains faits et événements.

Puisse le Dieu d'éternité, de puissance, d'amour et de grâce, par Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur, bénir ces maigres pages et les employer pour sa gloire !

LISTE DES MISSIONNAIRES BAPTISTES AU TCHAD²⁶ (1925-1995)

Eglise de Balimba (Moyen-Chari)

Paul Metzler, Walter Gantz, Ella Sinderson, Arthur Seymour, Clarence Jeunette, Wimer, Hamman, Burkhard, Nils Jacobson (repose dans le Seigneur à Fort-Archambault), Mellba Einfeldt, Lester Fogle, Daniel Hirschy, Vernard Kendrick, Vera Yaughn, Broon, Earl Dannenberg, Leo Sandgren, Jowell, Douglas, Hall, Gordon Wimer, Baker, Reisacher, Robert, Roger Stricklène, Allen Fisher, Jerry Pauley, James King, Sulkum, Weaver Douglas ; Listinet, Minns Jessica (infirmière), Temple Ada, Rachel Metzler (institutrice), Hélène Metzler (infirmière), Evelyne Metzler, Ruth Nephewo, Ruth Yost (institutrice), Mary Grammes, Broon, Bessie Falle, Wilman Schales, Beck, Ruth Bartow ; Mme Dallas, Marjorie Tatter.

Eglise de (Fort-Archambault) Sarh (M.Ch.)

MM. Burkhard, Wimer, Lester Fogle, Gordon Wimer, Mlles Mary Baker, Véronique Sison, Temple Ada, Dale Baker, Ruth Kennedy.

Eglise de Koumra (Moyen-Chari)

Ella Sinderson, Nils Jacobson, Hall, Hamman, William Nimmon, Daniel Hirschy, Mellba Einfeldt, Stricklène, Gordon, Vernard Kendrick, David Seymour; Drs Cullen, Mark Seymour, Johons (dentiste), Roland Snearly, Martha Snearly (ophtalmologue), Ruth Carleson (sage-femme); Drasback, Véronique Sison, Getrude Morse, Minns Jessica, Gilbert Doris, M. Dowell Lorain, Falle Bessie, Lamb Kay, Banasick (linguiste), Edith Wotherspoon, Marjorie Tatter, Ruth Kennedy, Susan Hossack dit Solkem.

Eglise de Kyabé (Moyen-Chari)

²⁶ Cette liste est loin d'être complète, car aucune archive n'est en référence et la mémoire est parfois infidèle avec le temps qui passe. Les noms peuvent être également sujets à la déformation ou à la mauvaise orthographe.

Hamman, Vernard Kendrick, Lester Fogle, Robert Vaughn Bob, Richard Paulson, Broom, Nancy Knopf, Earl Dannenberg, Mildred Bryant; Ruth Bartow, Temple Ada.

Eglise de Goundi (Moyen-Chari)

MM. Stricklène, Allen Fisher (linguiste)

Eglise de Doba (Logone Oriental)

MM. Walter Gantz, Clarence Jeunnette

Eglise de Bitkine (Guéra)

M. Burkhard

**ORGANIGRAMME DES EGLISES BAPTISTES AU
TCHAD²⁷ DE 1934-1986**

PREFECTURE DU MOYEN-CHARI

Ville de Sarh

Eglise Centrale

MM. Ontangar Samuel, Berdita Etienne, Haltobaye Josué (1959-1973), Naidamadine Paul, Mougaltbaye Jude (1975-1979), Hendima Joseph (1979-), Boguel Joseph (1979-), Djimouko Edouard, Ngondédji Ruben (juin 1978-).

Eglise de Banda

MM. Djimouko Edouard (nov.81-), Ngarhoulbé Sylvain (janv. 85-).

Eglise de Bégou

MM. Montolnan Philippe, Ngondja Joseph (75-), Ouakai Michel.

²⁷ *Des erreurs sont nombreuses quant aux postes d'affectation qu'aux années de service, et même à l'orthographe des noms. Au temps pour moi car il n'est pas facile d'entreprendre un tel travail sans document de base.*

Eglise de Kassai

MM. Bélongar Paul (-73), Ngané André (75-85), Alladoum Marc (mai 86-).

Eglise de Kissimi

MM. Djimadengar Robert (70-75), Ouakai Michel, Djimadengar Robert (janv.79 à nov.85), décédé.

**1. Sous-préfecture rurale de Sarh
a) Canton BALIMBA**

MM. Kongoma, Haltobaye Josué, Ngombaye Jean, Mougalybaye Jude (54-75), Djimasbé Jacques (61-82), Mayangar Jude, Mougalybaye Jude (79-), Yamalta Paul (77-), Nguindet François (82-), Doumta Pierre (1982-).

Eglise de Bémouli

MM. Banako (dcd), Noubaindangué Elie

Eglise de Bourbo

MM. Maka Luc, Rédji Philémon

Eglise de Dorkoli

MM. Bonnet Ngaro Simon, Ngondédji Pierre, Béaltangar Paul (1947), Yédimbaye André, Ontangar Samuel.

Eglise de Man

MM. Balnoudjou Moise (dcd), Béaltangar Paul (dcd)

Eglise de Maibessé

MM. Marmitton, Bélimbaye Etienne.

Eglise de Manda 1

M. Naidamadine Paul

Eglise de Ngonenanga dit Dordonyon

MM. Tassou David (dcd), Montolnan Philippe (dcd)

Eglise de Sahoyo

MM. Bélengar Paul, Ndilgoto Joel (dcd), Mongai Pierre, Moukoingar Georges

Eglise de Sandana

M. Ndigal Pilippe

b) Canton Banda

Eglise de Banda Canton

MM. Yombatinan Gédéon, Omba Jean, Ngolab dit Ngarabé Pierre.

Eglise de Congo-Sara

MM. Ngondédji Pierre, Nguénan Gilbert (1984-)

Eglise de Hélli-Bongo

MM. Nguérépandé Marc, Hendima Joseph, Noubaindangué Elie, Mouamour Gédéon.

Eglise de Kemata

MM. Ngarikété Pierre, Omba Jean, Banhinan, Béyadé Bernard, Djimrabaye Paul.

Eglise de Sako-Banda

MM. Banhinan, Andjingar Alphonse Josué

Eglise de Sako-Gongho

MM. Banhinan, Débaye Jean

c) Canton DJOLI

Eglise de Djoli

MM. Tompté Jérémie, Radingar (dcd), Banhinan (dcd), Djimadengar Robert (63-66), Béaltangar Paul (dcd).

Eglise de Gayam

MM. Mougalbaye Jude, Talomadi

Eglise de Koutou

MM. Machine Kigata Sosthène, Mayangar Jude

Eglise de Nangnda

MM. Banhinan (dcd), Ndigal Philippe. Kédé Marc

Eglise de Nyanga-Guéré (Guéré)

M. Ndigal Philippe

d) Canton KOKAGA

Eglise de Gentil

M. Nanga Jean

e) Canton KOUMOGO

Eglise de Boro

M. Maka Luc

Eglise de Goro

MM. Todoguidé, Bongo Philippe, Bélembaye Etienne

Eglise de Kaga

M. Yédimbaye André

Eglise de Koumogo

MM. Service Jacques, Rédji Philémon, Mayangar Jude

Eglise de Magoumbou

MM. Radingar, Djasnabaye Daniel, Koulmani, Radimadji
Eliézer.

Eglise de Maibo

M. Kémhonan Djibrine

Eglise de Manda 2

MM. Todoguidé, Mougalbaye Jude (1947), Nandiguibaye
Maurice.

Eglise de Ndila

M. Badjam Pierre

f) Canton MOUSSAFOYO

Eglise de Bod-Bara

M. Ngana André (1967-70).

Eglise de Djawodjé

M. Mayangar Jude

Eglise de Kagala

M. Ningamba Dieudonné

Eglise de Moussafoyo

M. Tompté Jérémie

3. Sous-préfecture de MARO

Eglise de Bédana

MM. Yombatina Gédéon, Koudjalngué Etienne

Eglise de Djéké-Djéké

MM. Mbéréma Pierre.

Eglise de Danamadji

MM. Marmitton, Mongai Pierre ; Bélyain Georges, Didjéina Justin, Nguindet François, Nguéndam Jean (évang.-médicaux).

Eglise de Gourourou

M. Andjingar Alphonse Josué

Eglise de Kaoudogué

MM. Bonnet Ngaro Simon (deux sejours)

Eglise de Kotongoro

M. Naham Joseph

Eglise de Maïngama

Alladoum Marc

Eglise de Mandimba

MM. Kédé Marc, Ndigal Philippe

Eglise de Maro

MM. Kongoma, Montolnan Philippe, Hendima Joseph, Besseldé Joseph, Bélyadé Bernard, Kodjikona Raphael.

Chapelle de la Ferme de Moskilim

M. Kodjalngué Etienne

Eglise de Moutougo

MM. Tompté Jérémie, Besseldé Joseph.

Eglise de de Moyo

MM. Kédé Marc, Balnoudjou Moise, Koulmani Zélate

Eglise de Moussoro

MM. Ndoumanta David, Djasnabaye Daniel, Nguéndam Jean, Gotoua Luc, Ngarhoudal Emile, Ndilndo Jean (E.M).

Eglise de Ngakorio

MM. Kongoma, Nguérépandé, Boulotigam Jacob, Alladoum Marc.

Eglise de Ngourngosso (située en R.C.A.)

MM. Berdita Etienne, Djel Siméon

4. Sous-préfecture de KOUMRA

Eglise de Balmani

M. Nane-oguinan Pierre (1978-)

Eglise de Benguéwé

M. Moralbaye Gilbert (1982-)

Eglise de Béouala (Mouroum-Goulaye)

M. Mounta Abraham (1958-73)

Eglise de Bessada

MM. Nguétébaye Samuel, Nguékoumti Zacharie

Eglise de Bitha

M. Ngambor Alphonse (1978-)

Eglise de Cotontchad

MM. Machine Kigata Sosthène (1971-1975)

Mounta Abraham (1975-)

Eglise de Déni

M. Djimalngar Silas

Eglise de Dilnda

M. Yimingar Gédéon (1975-)

Eglise de Diyai

MM. Ngardomti Bagadji (1950-74, puis l'Eglise a changé de conviction baptiste).

Eglise de Dobembé

MM. Nguékogota Pierre, Nadjiornan Matthieu, Dodjimbé Timothée, Talomadi Lévi (1979-)

Eglise de Dorro

MM. Ngartra Etienne (1942-75), Nédjimadnan Esaie (85-)

Eglise de Douyou

MM. Nadjiorbé (parti en 1974 pour cause discipline)
Tirainan Salomon (1974-)

Eglise de Goundi

MM. Madjadoum, Trandibaye Joël, Neltiga Jacob, Guembaye Joseph, Ngartombaye Luc, Doguine Simon, Ngabaye Gédéon (1980-)

Eglise de Gondi

M. Nédjimadnan Esaie (1975-85)

Eglise de Guiditi

MM. Ngarkimadji Abraham (-74), Ousman Gabri (77-80), Ngartombaye Luc (1984- voir Eglise Dongodjo)

Eglise de Kadaya

M. Naindambang

Eglise de Kaga

MM. Koyo Marc (1957-75, Doumdibaye Siméon (75-)

Eglise de Kangoro

MM. Yédialta (1957, puis quitta son poste en 1994 pour Datibo au compte de l'Assemblée Chrétienne de Ngalo – Moissala- à la suite des événements de 1973-75), Mouhadoumyam Jean (76-).

Eglise de Kemkaga (Békamba)

M. Nadjiornan Mathieu (1957-)

Eglise de Kira

M. Nguirngaye Etienne (-75)

Eglise de Kirambo

M. Gadji Daniel (-60 ; discipliné, il changea de denomination)

Eglise de Kotékouli

MM. Ngomdongarti, M'solnan Timothée (25.8.73-75)
Ngartra Etienne (1975-84), Taringar André 85-)

Eglise de Koumai

MM. Bélengar Timothée (1980-83), Ngarhoudal Emile (Evang. Médical, 1984-)

Eglise de Labouthe

M. Halde Thomas

Eglise de Koumra

MM. Ngarhim, Naiboulo Moise, Haltobaye Josué, Marmittou André, Neltiga Jacob, Jobaye Samuel, Machine Kigata Sosthène, Taringar André, Merci Torta Laurent ; Naiboulo Jonathan, Madana Thomas, Djimasbé Jacques, Ngarhoudal Emile (Evang. Médical.)

Eglise de Mahim-Toki

M. Tigainan (-1960)

Eglise de Maintati

M. Djimtolngar Daniel

Eglise de Matékaga

MM. Naiboulo Moise (1936-), Ngartra Etienne,
Djimalngar Silas, Dangavo, Kladjim, Nadjioran Mathieu, Madina
Marc, Bélengar Timothée, Ngaryédoum Michel

Eglise de Moudjibé

MM. Yonoudjim Elie (70-75), Guirngaye Elie (76-85),
Moyalbaye Augustin (1984-)

Eglise de Monkara

MM. Padjá Josué (61-79), Ngardigbaye Maurice (75-)
Guidengar (1979-84).

Eglise de Mouroumti

M. Miangarko Marcel

Eglise de Mouroum-Goulaye

MM. Néltiga Jacob, Tirainan Salmon, Mounta Abraham,
Padja Josué, Ngarkémadji Abraham; Kemnda André (Ev. Médical).

Eglise de Moussangouli

MM. Nguékogota Pierre (58-59), Jobaye Samuel (59-60),
Dodjimbé Timothée, Mbanguinan Joseph (79-).

Eglise de Nara-njan

MM. Toirim Joseph (-75), Nangadoumngué Joseph
(79-)

Eglise de Narmbaga

MM. Jobaye Samuel (50-56), Nangadoum Noe (57-).

Eglise de Ngaboulo

MM. Nanabaye Luc (46-80), Allatoingar Israël (84-).

Eglise de Ngangara

MM. Guidalta Paul, Trandibaye Joel, Koyo Marc,
Ngartombaye Luc.

Eglise de Ngodéré

MM. Haltobaye Josué, Marmitton André, Allétou, Nguétébaye, Yambaye Ferdinand, Yonoudjim Elie, Yambaye Ferdinand (2^{ème} séjour).

Eglise de Warai

M. Moudalbaye Joseph

Eglise de kemkaga (Mouroum-Goulaye)

M. Mankil Lot

Eglise de Ndigangali 1

M. Guembaye Joseph (1984-)

Eglise de Dongodjo

M. Ngartombaye Luc (1984-)

5. Sous-Préfecture de KYABE

Eglise de Baltoboy

MM. Nanga Jacques, Singa Mathieu.

Eglise de Bébolo (poste actuellement vide)

M. Bassou Victor

Eglise de Béoulou

MM. Takéra Pierre, Goumba Zachée

Eglise de Biobé-Singako

M. Boussa-Ba Jacques

Eglise de Boégnama

M. Harou Gabriel

Eglise de Boum-Kébir

MM. Mabigna David (assassiné en 1969 par les rebelles), Ouya Philippe, Mayalo Zacharie

Eglise de Dindjékon

M. Ganda Paul

Eglise de Donio

MM. Ngondja Joseph, Yambaye Ferdinand, Hendima Joseph, Ouakai Michel, Nabia David, Kode Ganda (Dir. Ec. Bib.), Taramba Moise (trad.). Djako Moise (Ev. méd.), Boussa-Ba Jacques (décédé en 1985), Mabigna David, Tassinga Philippe (Dir.Ec.Bib.), Harou Gabriel, Rama Philippe (a changé ensuite de dénomination).

Eglise de Gnaignagara

M. Ouangara Etienne

Eglise de Guilako

MM. Ouangara Etienne, Nabia David, Nanga Luc

Eglise de Guilagondoré

MM. Taramba Moise, Kossi André

Eglise de Guilakaou

MM. Nabia David, Kode Ganda, Takéra Pierre, Toou Simon.

Eglise de Kamanga

M. Ngatougo Joel (envoyé par Sarh)

Eglise de Koloma (poste actuellement vide)

M. Bassou Victor

Eglise de Kotongoro

M. Djimrabaye Paul (envoyé par Sarh)

Eglise de Koussayaba

M. Gali Michel

Eglise de Koutouguéré

MM. Singa David, Ouangara Etienne (parti pour RCA), Ngondja Joseph, Taramba Moise, Tassinga Philippe, Ganda Maurice, Nanga Jacques, Toou Simon.

Eglise de Mayo

M. Boussa-Ba Jacques

Eglise d'Oulouboy

MM. Boussa-Ba Jacques, Ouakai Michel

Eglise de Rokou

MM. Singa David, Ndoko Bernard

Eglise de Singako

M. Mayalo Zacharie

Eglise de Syé

MM. Ouangara Etienne, Ganda Paul (décédé en 1976), Tamaya Jean.

Eglise de Tamandi

MM. Taramba Moise, Tamaya Jean.

Eglise de Yanga

MM. Toou Simon, Tassinga Philippe, Gali Michel

Evangélistes sans poste regroupés à Donio et Kyabé

MM. Ganda Robert, Djako Taba Eloi, Tadio Philippe, Mando Jean, Ngodji Paul, Gatta Namba Nabia, Takéné Simon (Ev.méd.) ; Mando Tassinga, Tamaya Josué, Toou Bertin ; Kelly Philippe, Boura Joseph.

II. PREFECTURE DE LA TANDJILE

Sous-préfecture de LAI

Eglise de Ndam

M. Guembaye Joseph (-75)

III. PREFECTURE DU SALAMAT

1. Sous-préfecture d'Am-Timan

Eglise d'Am-Timan

MM. Ngoumbéré Moïse, Yambaye Ferdinand, Singa David (deux séjours)

2. Sous-préfecture d'Aboudéïa

Eglise d'Aboudéïa

M. Singa Matthieu

3. Sous-préfecture de Haraze-Mangueigne

Eglise de Haraze-Mangueigne

MM. Ganda Maurice, Tamaya Jean

IV. PREFECTURE DU GUERA

Sous-préfecture de Bitkine

Eglise de Bitkine

MM. Kemhonan Djibrine, Madjimbatim
(Madjadoum)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Présentation	6
Naissance de la Baptiste Mid-Mission	8
Baptiste Mid-Mission au Tchad	10
Les missions dans la période coloniale	12
Œuvres missionnaires :	
- ecclésiastiques	15
- sociales	18
- installations et formation sanitaires	18
- installation et formation scolaires	20
Etapes politiques et les impacts	22
Le Mouvement National pour la Rév. Cult. & Soc	23
Quelques actes répréhensibles des Baptistes:	
- Violation d'un lieu d'initiation païenne	25
- Enseignement de la langue Sango	26
- Enterrement honteux des mangues	26
- Disparition d'un jeune homme	27
- Affaire du prestigieux couteau de jet	28
Les martyrs	29
- Liste des expulsés	32
- Liste des martyrs	33
- Les martyrs du Tchad (poème)	34
L'Eglise en danger	35
- Les évasions	37
- Les persécutions	39
La déviation des chrétiens	48
Déviation insolite d'un fervent baptiste	51
L'Eglise de la clandestinité	52
Menaces de certaines églises et sectes	54
Rencontre avec les autorités municipales	56
Visite de Dieu au Tchad et reprise des activités	57

Association des Eglises Baptistes	59
La Jeunesse des Eglises Baptistes au Tchad (JEBT)	61
Instruction à l'attention des mouvements de Jeunesse	63
Articles de Foi des Eglises Baptistes	64

ANNEXES

Programme pour la semaine de prière (1974)	66
L'Eglise Baptiste de Kissimi	68
Pr Robert Djimadengar	70
Dr David Seymour	71
Liste des évangélistes-médicaux	73
Survol des activités socio-sanitaires	75
Dédicace Nouveau Testament (poème)	80
Les Assemblées Chrétiennes du Tchad dans la période des persécutions	81
Aperçu des Missions Evangéliques Protestantes	82
La Missionary Aviation Fellowship (M.A.P)	90
Esquisse de L'Entente Evangélique	91
Confession de Foi de l'Entente Evangélique	95
La Préévangélisation au Moyen-Chari	96
Conclusion	99
Liste des Missionnaires Baptistes	101
Organigramme des Eglises Baptistes	102